

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Redaction

## Tass dénonce «l'activité subversive des éléments antisocialistes en Pologne»

L'agence soviétique Tass a dénoncé hier «l'activité subversive des éléments antisocialistes» en Pologne, dont elle affirme qu'ils «s'efforcent d'unir leurs efforts pour éloigner le pays du système socialiste qui répond aux intérêts fondamentaux de tout le peuple polonais». Par ailleurs, les négociations entre la Commission gouvernementale et le MKS de Gdansk ont repris en petit comité hier.



A Szczecin, les ouvriers en grève des chantiers navals regardent à travers les grilles qui clôturent l'entreprise un rassemblement des habitants de la ville. (Bélino AP)

Dans une longue synthèse consacrée aux «événements en Pologne» et destinée à l'étranger, l'agence officielle soviétique cite l'organe du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), «Trybuna Ludu» qui écrit que les «forces antisocialistes agissent sans tenir compte tant des intérêts nationaux que de l'opinion des vastes couches de la société polonaise».

L'agence affirme également que «les moyens d'information bourgeois, ignorant pratiquement les déclarations des dirigeants polonais, privilégient dans leurs commentaires les interventions de ceux des éléments d'opposition qui cherchent à provoquer des tendances anti-étatiques et antisocialistes».

Après avoir dénoncé les «provocations» de la presse occidentale, l'agence Tass cite notamment parmi «les ennemis de la Pologne socialiste» le quotidien ouest-allemand «Frankfurter Allgemeine Zeitung», qui, selon elle, tient des «propos revanchards».

### Travaux en petit comité

Les négociations entre la Commission gouvernementale chargée d'examiner les revendications des grévistes de Gdansk

et le Comité de grève interentreprises MKS de l'endroit, ont repris hier après-midi en petit comité, après une suspension provoquée par la réunion extraordinaire, mardi soir, du bureau politique.

Aucune information n'a filtré à l'issue de cette réunion, qui se tenait à l'heure même où la télévision retransmettait en différé une homélie prononcée dans la matinée à Czesochowa par le cardinal Wyszynski, primat de Pologne.

Au lendemain de la réunion du bureau politique, le vice-premier ministre Jagielski, président de la Commission intergouvernementale, était de retour à Gdansk, et l'on s'attendait, dans l'entourage du MKS à ce que les pourparlers reprennent en séance plénière, une fois terminés les travaux du comité restreint.

Ce comité, composé de trois membres du gouvernement et de trois membres du présidium du MKS, chacune des deux parties étant assistée de trois «experts», n'a qu'un rôle consultatif. Ses travaux portent sur les «syndicats libres» et, selon des indications recueillies hier soir à Gdansk auprès des grévistes, avaient déjà permis un rapprochement des points de vue sur un certain nombre de questions.

«Un accord général est intervenu entre les grévistes et le gouvernement sur la création de syndicats libres et indépendants», a déclaré aux journalistes l'un des délégués ouvriers, M. Andrzej Gwiazda.

► Suite en dernière page

## Défenseurs de la liberté en URSS Un procès chasse l'autre



Tatiana Velikanova est accusée de propagande antisoviétique parce qu'elle fait partie du mouvement soviétique des droits de l'homme. (Bélino AP)

Gleb Yakounin, un prêtre orthodoxe soviétique dont le procès s'est ouvert il y a trois jours à Moscou, a nié hier avoir voulu saper les bases de l'Etat soviétique et a déclaré à ses juges: «Je remercie Dieu pour les épreuves qu'il m'a envoyées».

Le tribunal doit rendre son verdict aujourd'hui.

Parallèlement le procès d'une au-

tre dissidente, Tatiana Velikanova, 47 ans, s'est ouvert hier à Moscou.

Mme Velikanova, mathématicienne et informaticienne, fait partie des fondateurs du Mouvement soviétique des droits de l'homme.

Selon des sources dissidentes, Mme Velikanova est elle aussi accusée d'agitation et de propagande antisoviétiques.

En ce qui concerne le procès de Gleb Yakounin, le procureur a demandé hier une peine de cinq ans de prison et cinq ans d'exil intérieur. La peine maximum prévue pour les «délits» retenus contre le prêtre est de sept ans de prison et cinq ans d'exil intérieur.

Selon la femme de Gleb Yakounin, ce dernier a déclaré à ses juges: «Malgré les accusations retenues contre moi par la Cour, je considère que mes activités n'ont rien d'antisocial et qu'elles ne visent pas à saper les fondations de l'Etat soviétique».

«Je considère que mes activités sont pour moi, en tant que prêtre, un devoir religieux, qu'elles sont mon devoir de chrétien».

Gleb Yakounin est le fondateur du Comité chrétien pour la défense des droits des croyants en URSS.

Selon des sources dissidentes, Mme Velikanova a été accusée dès l'ouverture du procès d'avoir écrit des articles pour la chronique des événements courants, une lettre dissidente clandestine. Le procureur l'a également accusée d'avoir distribué des exemplaires de la chronique.

Mme Velikanova a déjà reconnu dans le passé avoir participé à la distribution de la feuille clandestine, mais nie avoir écrit dedans.

L'accusation a également affirmé que Mme Velikanova a passé des informations à l'Ouest par l'intermédiaire de diplomates et de journalistes étrangers, a-t-on ajouté de mêmes sources. (ap)

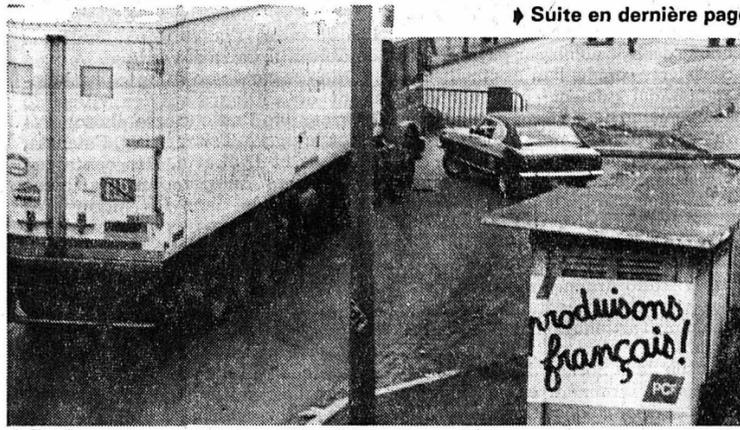
## Malgré de violents incidents entre Marine nationale et chalutiers Paris ne cède pas aux pêcheurs

Malgré les violents incidents entre Marine nationale et chalutiers qui ont fait quatre blessés parmi les pêcheurs à Fos-sur-Mer dans la nuit de mardi à hier, le gouvernement n'a pas cédé. Après avoir entendu une communication de M. Le Theule, ministre des transports, sur le déroulement des conflits de la pêche maritime, le gouvernement réuni en Conseil des ministres a confirmé en effet sa directive de maintien d'ouverture au trafic des grands ports maritimes français dont l'activité n'est pas concernée par les problèmes de la pêche et dont la désorganisation compromet l'emploi et l'avenir, en raison du détournement de trafic vers l'étranger qu'elle entraîne automatiquement.

Le Conseil a approuvé les propositions du ministre des transports pour améliorer les conditions d'activité de la pêche

et a rappelé que le conflit de la pêche industrielle est un conflit interne à la profession, dont la solution doit être recherchée par la voie de négociations contractuelles. Il a souligné enfin que pour tous les types de pêche, l'adoption d'une politique communautaire efficace d'ici le 31 décembre 1980 est la condition nécessaire de leur développement.

► Suite en dernière page



A Boulogne, les mareyeurs ont bloqué le trafic routier pour protester contre l'action des pêcheurs. (Bélino AP)

### OPINION

## Finlandisation ou «polonisation»

Soixante mille lacs: un vrai paradis pour les canards!

Et pourtant, Donald Duck, l'oncle Picsou et ses neveux de la bande dessinée n'iront pas promener leurs pattes palmées, dit-on, du côté d'Helsinki ou de Tampere.

Les Finnois, qui pratiquent une auto-censure spontanée, ont préféré renoncer aux volatiles portant hauts-de-forme, fumant des cigares voyants, arborant des badges au symbole du dollar, par trop ostensiblement «représentatifs» d'un certain capitalisme, aux frontières du camp socialiste.

A vrai dire, dans le processus de ce qui est baptisé à l'Ouest «finlandisation», les Finlandais vont souvent beaucoup plus loin que les Russes ne le suggéreraient eux-mêmes, dans le souci qu'ils ont de ne pas indisposer leur puissant voisin.

La finlandisation... Pas plus tard qu'hier matin, l'éditorialiste du «Herald Tribune», croyait voir poindre une solution à la crise polonaise dans la finlandisation de l'Europe de l'Est.

Or, il est peu probable qu'en réalisant leurs rêves les plus outrés, les grévistes polonais n'entraînent jamais un tel phénomène en Pologne. Pourquoi?

Tout d'abord, la finlandisation suppose une indépendance réelle vis-à-vis du voisin avec lequel on coopère. Et à ce titre, l'un des premiers aspects en forme de paradoxe qu'il faut y relever à Helsinki - seul modèle disponible en l'occurrence - est bien l'entretien d'une armée de conscription, tandis que l'on considère officiellement qu'une politique étrangère réussie rend inutile une armée de défense...

Dans la réalité, réussir cette politique est ici: ne pas entrer en conflit avec Moscou.

Pour un pays apparemment libre de son destin, un tel exercice poussé de coexistence pacifique pourrait susciter de fortes réactions et être voué à l'échec s'il ne s'accompagnait en même temps d'une évolution lente - pour ne pas dire d'une révolution sans violence - vers le système sinon vers l'idéologie, de la grande puissance avec laquelle sont tissés d'étroits liens de coopération.

Entre parenthèses, c'est notamment à cause de cela que la finlandisation présentée comme l'un des termes d'une alternative possible pour les Européens, est particulièrement redoutée par les gouvernements occidentaux en place.

Et ce d'autant mieux qu'au plan gouvernemental cela implique tout de même que les portefeuilles ministériels soient confiés à des gens «sûrs», tandis que les partis d'opposition sont à rejeter aux enfers...

A part l'irréversibilité de ce processus de rapprochement et certains aspects de la finlandisation qui peuvent être regardés comme des analogies avec les pays socialistes, une grande différence subsiste: le modèle finlandais est celui d'une nation capitaliste, bourgeoise, gouvernée selon des critères occidentaux.

Donc, hors de portée des Polonais qui parviendront tout au plus à une «polonisation» s'ils traversent sans casse la présente crise et parviennent à ce que réclament les grévistes, en créant une originalité propre à leur pays dans le camp socialiste.

Roland CARRERA

## Nicaragua: campagne d'alphabétisation terminée

La campagne d'alphabétisation, qui a marqué le Nicaragua durant ces cinq derniers mois, s'est terminée à la fin de la semaine passée. Les quelque 116.000 volontaires, qui ont diffusé leur savoir contre vents et marées, concrétisant ainsi l'un des aspects du programme de gouvernement établi, en juin 1979, par le Front sandiniste (FLSN) ont défilé samedi dans les rues de Managua, devant une foule enthousiaste, estimée à 200.000 personnes.

Les volontaires avaient déjà commencé à récolter les fruits de leur dévouement une semaine auparavant, lorsqu'ils quittèrent leurs élèves. Ceux-ci ont en effet manifesté leur joie dans l'émotion en saluant leurs bienfaiteurs aux cris de «Ya no somos los mismos» (nous ne sommes plus les mêmes).

Le succès de la campagne se reflète aussi dans les statistiques: en peu de temps, le taux d'alphabétisme au Nicaragua a régressé de 52 à 12 pour cent. Près d'un million de personnes ont été touchées par la campagne, soit le tiers de la population. D'autre part, les frais ont été moins élevés que prévu: 12 millions de dollars ont suffi, alors qu'on s'attendait à 20 millions. La majeure partie des dépenses ont été couvertes par des dons en provenance d'institution d'entraide d'Europe occidentale et de divers comités de solidarité.

### DIVERGENCES...

Au cours du défilé dans les rues de la capitale, aucune plainte ne s'est élevée. Les jeunes gens restèrent six heures du-

rant par une chaleur cuisante, l'estomac criant famine, à attendre l'arrivée de leurs hôtes d'honneur. Ce n'est que vers 4 heures de l'après-midi que fut hissé le drapeau proclamant le Nicaragua «territoire libéré de l'analphabétisme».

Le président costaricain, qui avec l'évêque mexicain de Cuernavaca, comptait parmi les invités d'honneur, a abordé dans une courte allocution les problèmes politiques. «Le Costa-Rica, a-t-il dit en substance, a tiré une leçon de l'histoire: le pouvoir du peuple ne peut sortir que des urnes». Ces déclarations peu amènes du président costaricain ont amené une heure plus tard le chef de la révolution sandiniste, le commandant Humberto Ortega, à faire une déclaration officielle dans laquelle il met en garde les gens contre le «mythe» qui veut que la démocratie se réduise à une consultation électorale. La démocratie, selon lui, commence là où les différences sociales s'estompent et où les travailleurs peuvent améliorer leurs conditions de vie. Le commandant Ortega a précisé que le Nicaragua a donné la priorité à sa

NOTRE SUPPLÉMENT  
**MODHAC 80**  
ouvre ses portes  
demain

GRÈVE DES BATELIERS  
DU LAC MAJEUR

Berne se fâche

À VEVEY

Avocat zurichois  
arrêté

Lire en page 17

ATHLÉTISME

Record du monde  
battu au 1500 m.

Lire en page 20

## Dans le Nord-Ouest de la Somalie Invasion éthiopienne

Des troupes éthiopiennes, soutenues par l'aviation, ont envahi hier le Nord-Ouest de la Somalie et de violents combats font rage sur un front de 45 kilomètres, a annoncé le ministre de la Défense.

Le communiqué du ministère de la Défense, diffusé par l'agence de presse nationale somalienne, affirme que l'invasion a débuté à 5 h. 30 locale (3 h. 30 heure suisse) lorsque des unités d'infanterie éthiopiennes ont franchi la frontière tandis que l'aviation éthiopienne bombardait au moins cinq villes dans la région du Nord-Ouest.

► Suite en dernière page



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Lundi et mardi à Bonne-Fontaine

La protection civile au travail

Pour la troisième fois cette année, un cours de protection civile s'est tenu lundi et mardi à Bonne-Fontaine. Il a réuni une cinquantaine d'hommes, des pionniers et des sanitaires. Il s'est déroulé dans une excellente ambiance. Aucun problème de discipline n'a été enregistré. Chacun a pris sa tâche à cœur.

Pour la première fois, le responsable local de la PC, le major Jean Guinand a délégué ses pouvoirs et a confié la direction du cours à l'un de ses subordonnés, M. Roland Pelletier. Ce dernier a ainsi eu la possibilité d'organiser le travail à sa façon. L'expérience, selon M. Guinand, s'est avérée extrêmement positive. «Il faut laisser les hommes prendre des initiatives, assumer des responsabilités afin qu'en cas de catastrophes, ils ne soient pas désemparés» nous a-t-il confié.

Durant ces deux jours, les pionniers ont réalisé une passerelle d'une longueur de vingt mètres pouvant supporter une charge de trois tonnes, destinée au passage des véhicules. Cette construction en bois, a nécessité dix heures de travail. Autre activité, les hommes de la PC se sont familiarisés avec l'emploi du chalumeau-découpeur. Quant aux sanitaires enfin, ils ont suivi une instruction détail-



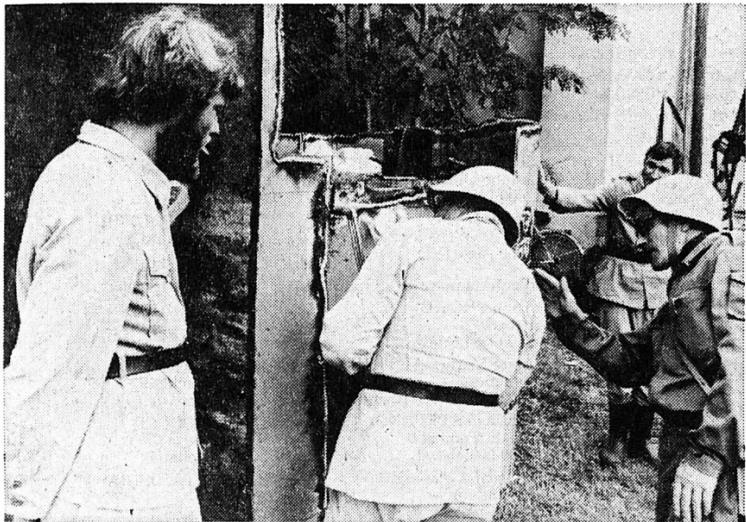
La passerelle a supporté facilement le poids d'une jeep.

lée des premiers soins à donner à un blessé. Pour cette instruction, ils ont bénéficié d'un nouveau matériel, en l'occurrence des panneaux explicatifs, des pan-

neaux qui pourront également servir pour l'instruction des pompiers et des premiers secours. Les sanitaires ont également procédé à la construction d'un nid de blessés.

Lundi les hommes qui ont participé à ce cours ont reçu la visite du conseiller communal Charles-Henri Augsburgers et du commandant de la police locale le capitaine André Kohler.

Signalons enfin que cette année encore la protection civile de La Chaux-de-Fonds mettra sur pied un cours pour l'état-major et deux pour les sanitaires. (md-photos Bernard)



Durant deux jours, on s'est exercé au chalumeau. (Photos Bernard)

tribune libre • tribune libre

Vignes et compresseur

Abonné depuis de très nombreuses années à votre quotidien, j'ai pris connaissance avec intérêt mais non sans quelque surprise, de l'article publié dans «L'Impartial» de ce jour et portant le titre «La vigne d'abord».

Habitant moi-même une contrée viticole (La Côte), j'ai la «chance» d'avoir, comme voisin, un retraité CFF qui cultive une vigne d'une certaine superficie, ce qui est son bon droit.

Il est bien évident que, malgré toute bonne volonté, il est impossible de se mettre à la place de quelqu'un d'autre et que chacun tente de défendre ce qu'il croit être son droit qui, naturellement, est immédiatement contesté par celui qui a d'autres intérêts.

Or, fort de votre article et si le cœur vous en dit, je vous invite à venir passer chez moi une belle journée ensoleillée. Je

mettrai alors à votre disposition une chaise-longue très confortable. Vous pourrez ainsi vous reposer tout à votre aise dans mon jardin et jouir de 7 heures du matin à 7 heures du soir et ce, sans interruption, des accords mélodieux d'un compresseur sis à quelques mètres de ma propriété. Après ce laps de temps, si la tête ne vous «tourne» pas et si vous vous sentez encore apte à réfléchir, vous aurez alors tout le loisir d'écrire une nouvelle note qui, je n'en doute aucunement, sera empreinte de plus d'objectivité.

Sans vouloir faire usage de la même expression que vous utilisez au début et à la fin de votre article et que je n'ai pas été à même de trouver dans le dictionnaire Larousse, je vous adresse mes salutations distinguées et... sans rancune!  
Léon L. Robert-Nicoud  
Saint-Prex

A qui la cause du malaise?

J'ai lu avec intérêt votre article paru dans l'Impar du 19, sous rubrique «la vigne d'abord». Cet article appelle de ma part les remarques suivantes:

J'ai habité de 1971 à 1978 à Colombier dans un immeuble locatif situé immédiatement en bordure des vignes. Cet immeuble n'a pas été érigé par un promoteur dingue en mal de parcelles; que nenni! Il a été «planté» par un nommé X, gentleman-farmer reconverti dans l'immobilier qui a estimé que construire quatre immeubles de rendement dans ce qui fut jadis son champ de maïs améliorerait d'instinct sa déclaration fiscale (3,5 mio déclarés au fisc) (sans parler du reste!).

Ce feu champ de maïs est limité à l'ouest par le domaine viticole du frère de X, donc X également. Ce domaine viticole de (...) est le plus grand de Colombier, il s'étend jusqu'à Cormondrèche et produit un cru de renom.

De 1971 à 1977, durant les mois de mai à août, invariablement chaque samedi-matin, de 05.00 à 07.00, la vigne située près des immeubles faisait l'objet de divers traitements bruyants, sulfatage à moteur, emplois de chenillettes dignes de chars blindés, etc...

Il m'est arrivé de me promener aux premières aurores sur les chemins traversant l'énorme domaine, sans rencontrer un chat, encore moins un viticulteur, tandis qu'en bas près des immeubles, quel tintamarre!

Vers 10.00, plus un bruit en bordure des immeubles, les viticulteurs sont au milieu du domaine. Vers midi, ils sont à

la limite supérieure du domaine. A cet endroit, lisière de la forêt, il y a un joli point de vue. Des promeneurs s'arrêtent fréquemment pour pique-niquer. Quelle joie de grignoter des sandwichs au «gascacivire»!

Plus tard dans la saison, ultime étape avant la vendange, la vigne est mise à ban. A ban? Pas pour tout le monde! Ces sacrés étourneaux! Il faut donc déployer force astuces pour les éloigner. X qui est un homme au goût du jour a recours à un gadget électronique imitant fort désagréablement le cri d'un rapace. Ce gadget couvre une surface de vigne de 50 m. environ, d'un côté comme de l'autre. Il suffit de les poser à 50 m. de la limite de la vigne et l'on protège ainsi une surface de 100 m. de grappes. Alors pourquoi poser la première rangée de ces engins du diable immédiatement sur la limite du domaine, sinon pour em...er! 50 m. d'étourneaux et 50 m. de locataires du frétot!

Conclusion: Cornecul? Corne!!! cul-terreux!

Jean-Claude Monard  
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêts publics.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Au Tribunal de police

Le Tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. Claude Bourquin assisté de Mlle Lionella Asticher, fonctionnant comme greffier. Il avait à juger neuf affaires. Une a été renvoyée pour complément de preuves, le jugement de trois autres sera donné ultérieurement et une a été liquidée après le retrait de la plainte.

Dans les quatre cas restants, le Tribunal a rendu les jugements suivants: F. J., 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, sursis subordonné à un traitement médical et 400 fr. de frais pour attentat à la pudeur des enfants et outrage public à la pudeur; A. S., 20 fr. d'amende et 20 fr. de frais, pour infraction LCR-OCR-OCE; C. C. 100 fr. d'amende, 100 fr. de frais et renonciation à la révocation du sursis accordé antérieurement pour infraction à la loi fédérale sur la protection civile et enfin, M. C., 400 fr. d'amende, radiée du casier judiciaire dans 1 an et 120 fr. de frais pour lésions corporelles par négligence et infraction à la loi et à l'ordonnance sur la circulation routière.

Lors de cette même audience, le Tribunal a donné lecture de son jugement dans deux affaires. Dans le premier cas les prévenues ont été libérées et dans le deuxième, pour infraction LCR-OCE, le Tribunal a condamné P. J., à 2000 fr. d'amende, radiée du casier au terme d'un délai d'épreuve de 1 an et 115 fr. de frais et D. M., par défaut, à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 200 fr. d'amende et 35 fr. de frais.

Enfin, dans sa séance du 22 août, le Tribunal a donné lecture de son jugement dans quatre affaires. Dans deux cas les prévenus ont été libérés et dans les deux autres, les prévenus ont été condamnés: G. G., 20 fr. d'amende et 25 fr. de frais pour infraction LCR-OCR et alors que J.-F. B. a été libéré, R. N. a été condamné pour vol et dommages à la propriété à 25 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et à sa part des frais, soit 60 fr.

Estiville

Estiville sera ce soir au Parc des Crêtets, si le temps le permet bien sûr! Un concert varié donné par la Société mixte d'accordéonistes La Chaux-de-Fonds, les Gédéons et La Persévérante animera cette soirée. Le No 181 renseignera le public sur les dispositions à prendre si le temps est incertain.

L'IMPARTIAL

L'Ouest à La Chaux-de-Fonds et au Locle

Un voyage en train à vapeur pour 2000 enfants

Le voyage historique La Chaux-de-Fonds - Le Locle et retour offert par «L'Impartial», samedi 13 septembre prochain, dans le cadre de son Centenaire, connaît un extraordinaire succès. Depuis mardi, les inscriptions arrivent en masse et près de 800 enfants ont déjà annoncé leur participation.

Rappelons que seuls les enfants de 5 à 12 ans sont invités à envoyer leur inscription, mais le nombre des participants est limité à 2000. Ne tardez donc pas à vous inscrire!

Cette rame historique des Chemins de fer fédéraux, composée d'une vieille locomotive à vapeur et de quatre anciennes voitures des années 1930, circulera à six reprises entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Plus de trois cents enfants pourront prendre place à chaque voyage au départ de la gare de La Chaux-de-Fonds. Après un voyage d'une cinquantaine de minutes, les enfants seront ramenés à La Chaux-de-Fonds.

Une équipe d'une quinzaine d'animateurs s'occupera de tous ces jeunes voyageurs. Une seule obligation pour les parents: celle d'amener leurs enfants à La Chaux-de-Fonds, samedi 13 septembre, à l'heure qui sera communiquée à chaque participant.

Pour participer à ce voyage, il suffit de remplir le talon-réponse paraissant aujourd'hui dans l'une de nos pages d'annonces, et de le renvoyer à «L'Impartial», Neuve 14, La Chaux-de-Fonds, avec la mention: «Train à vapeur du Centenaire».

Les Planchettes: grâce à un merveilleux élan de générosité les travaux de restauration du temple ont pu débuter

Au départ, la tâche paraissait très difficile, presque insurmontable. Il s'agissait pour la Commission de restauration du temple de trouver les fonds nécessai-



res à la réalisation de ces travaux de grande importance. Certes, tout n'a pas été facile et les membres de ladite commission ont dû se «fendre en quatre» pour parvenir à leur but. Actuellement, la somme récoltée a permis de commencer la première étape des travaux, c'est-à-dire l'extérieur.

Pour la deuxième étape, l'intérieur du temple, il manque encore de l'argent qu'il faudra également trouver. La Commission de restauration a d'ailleurs décidé de présenter un stand à la Fête villageoise. Toutes sortes de petits objets, pâtisseries ou autres gâteaux seront mis en vente à cette occasion. Le départ de ce chantier de restauration constitue une première étape très importante. Les citoyens planchottiers s'en sont fort réjouis, lorsqu'au retour de leurs vacances, ils ont eu la surprise de voir les échafaudages autour de l'église. Ces travaux ont pu être entrepris grâce à la générosité de chacun, et la Commission de restauration tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont fait des dons, quelle que soit l'importance de leur versement, et qui continuent de répondre à l'appel lancé l'hiver dernier. Ainsi, grâce à l'élan rencontré auprès de la po-

pulation d'ici et d'ailleurs, grâce aussi à un magnifique don de 10.000 francs de la Loterie romande (ce qui prouve une fois de plus que ses bénéfices sont redistribués pour des œuvres d'utilité publique), grâce à un généreux don des Forces motrices du Châtelot, à celui de plusieurs associations et sociétés régionales, à celui de toutes les sociétés planchottières qui ont mis leur caisse à rude épreuve pour cette réalisation, et également grâce à la compréhension des autorités ecclésiastiques, cantonales et du législatif communal, ces travaux extérieurs ont pu débuter et seront terminés avant la mauvaise saison. (yb)

Déjà un petit air de fête...

Le week-end prochain aura lieu la fête villageoise. Deux jours de liesse en perspective. Mais avant cela, il s'agit de tout préparer. C'est à quoi se consacrent les membres de la Société de développement ces jours-ci. Une quarantaine de personnes travailleront pour la réussite de cette fête. Il faut installer guirlandes et oriflammes, monter les cantines, nettoyer le pavillon des fêtes, aménager le bar, préparer les jeux d'extérieur, etc... Tout cela se fait dans la bonne humeur générale, chacun ayant à cœur de tout mettre en œuvre pour que la fête soit réussie. Et si, en plus, le beau temps était de la partie, alors tout serait parfait. (yb)

Autres informations chaux-de-fonnières en page 30

AVIS URGENTS



Ce soir 20 heures Parc des Crêtets

CONCERT

Société mixte d'accordéonistes «La Chaux-de-Fonds»  
Groupe vocal Les Gédéons  
Fanfare La Persévérante

P 19125

Gymnastique «mère-enfant»

ACNGF

Reprise des cours

Lundi 1er septembre, à 16 h. 30

Collège des Foulets

Mercredi 3 septembre, à 14 h. et 15 h.

Gymnase cantonal

Tél. (039) 23 06 30/26 94 55/26 89 94

P 20496

état civil

VENDEDI 22 AOÛT

Mariages  
Mastropietro Salvatore et Simmen Chantal Françoise. - Anthoine Patrick et Mercier Dominique Françoise. - Comtesse Charles André Armand et Sammt Dominique Denise.

LUNDI 25 AOÛT

Promesses de mariage  
Vienne Jean-Pierre Julien et Testaz Chantal Claudine. - Chervet Francis Paul et Gerster Nicole Jeannette.

Décès

Von Känel, née Péquignot Alice Rosa, née en 1894, veuve de Von Känel Jules Arthur. - Nicolet-dit-Félix Marcel Albert, né en 1913, époux de Jeanne Mathilde, née Burri.

N.B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil

# OCCASIONS

**GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT**  
Distributeur OPEL - LE LOCLE

- OPEL Kadett, 1978 km. 25 000
  - OPEL Ascona 1600 L, 1975 Fr. 5 100
  - OPEL Ascona 1600 S, 1977 km. 20 000
  - OPEL Manta Berlina, 1975 km. 41 000
  - OPEL Manta GTE/E, 1977 km. 54 000
  - OPEL Rekord Star, 1977 km. 32 000
  - Opel Rekord 2000 S, 1978 km. 24 000
  - Alfa Romeo Berlina 2000, 1976 prix à discuter
  - Citroën CX 2000, 1975 prix à discuter
  - Fiat Break 131, 1976 km. 65 000
  - Ford Escort 1300, 1977 km. 45 000
  - Oldsmobile Brougham/Omega, 1979 30 000
  - Simca 1100 S, 1975 prix avantageux
- + quelques voitures pour bricoleurs dès Fr. 100.-  
Tél. (039) 31 33 33

Atelier de mécanique  
équipé de 4 tours, fraiseuses et perceuse

**cherche travaux  
de reprise ou  
fabrication  
complète  
d'appareils**

Téléphone (039) 31 15 61

**Appartements  
à louer**

A louer au Locle près  
de la gare, tout de  
suite ou pour date à  
convenir

**studio**

tout confort, loyer  
mensuel Fr. 205.-  
charges comprises.

Pour visiter:  
M. Capucci, tél. (039)  
31 59 83

Pour traiter:  
Gérance Schenker  
Manrau, Av. Fornachon  
29, Peseux  
Tél. (038) 31 31 57

RESTAURANT DU DOUBS - 2416 LE BRENETS  
M. JACOT - Tél. 039/32 10 91

cherche

**SOMMELIER(ÈRE)**

pour un remplacement de 2 mois,  
soit du 1er septembre au 31 octobre 1980.

et toujours:

SES EXCELLENTES TRUITES  
CIVET DE LIÈVRE À GOGO pour Fr. 13.50



**Votre appartement**

6 pièces, buanderie personnelle, cheminée de salon,  
jardin d'agrément, vue imprenable, etc.

**CITE 80**  
rue des Primevères

Fonds propres dès Fr. 20 000.- terminaison  
automne 1980, panneau de chantier sur place.

Documentation et renseignements:

Bureau d'architecture R. Faessler  
France 17, Le Locle, ☎ 039/31 31 21

Gérance Geco

Jaquet-Droz 58, La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/22 11 14-15

**UNE PRÉSENCE ROMANDE**

**LE GROUPE** LAUSANNE • GENÈVE  
LA CHAUX-DE-FONDS • BULLE  
NEUCHÂTEL • AIGLE



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE LE LOCLE

**Résultats du lâcher de ballons  
du 14 juin 1980**

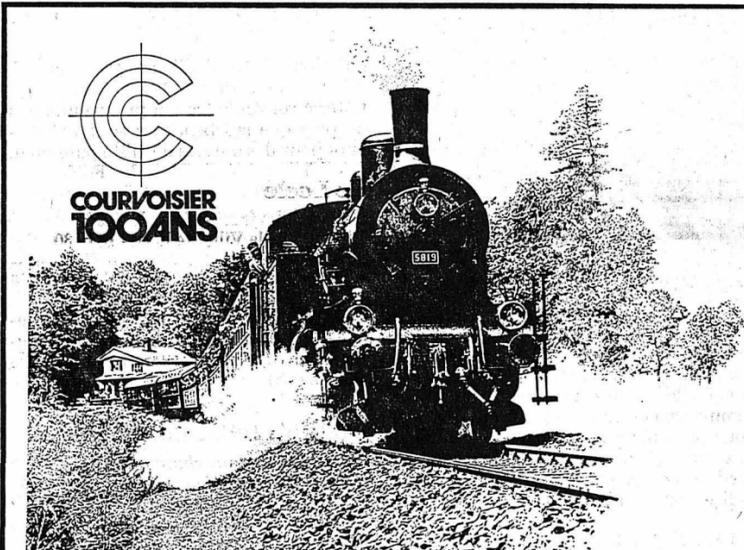
(journée porte ouverte)

**Liste des gagnants**

- 1er prix: un bon d'achat de Fr. 500.- pour l'achat d'une bicyclette**  
Philippe NUSSBAUMER  
Näfels 16  
2300 La Chaux-de-Fonds
- 2e prix: un bon de Fr. 300.- pour l'achat de skis**  
Michel GYGER  
avenue des Forges 5  
2300 La Chaux-de-Fonds
- 3e prix: un bon de Fr. 100.- pour l'achat de skis**  
Sylvain WASSER  
Communal 16  
2400 Le Locle
- 4e prix: un bon de Fr. 100.- pour l'achat de roller-skates**  
Maria VALMASEDA  
rue des Envers 22  
2400 Le Locle
- 5e au 10e prix: ballons de football**
  - Natacha BERNARD  
Pont 8  
2400 Le Locle
  - Mauro EGERMINI  
Billodes 38  
2400 Le Locle
  - Marie-Louise RIES  
rue de France 16  
2400 Le Locle
  - Hélène LORIA  
Billodes 22  
2400 Le Locle
  - Jean-Manuel CALAME  
Jambe-Ducommun 9  
2400 Le Locle
  - Didier RAPPO  
Ch.-Pré-d'Hémoz 24  
1860 Aigle (VD)
- 11e au 20e prix: bons d'achat de Fr. 10.-**
  - Nathalie MAILLARD  
rue du Tertre 6  
2400 Le Locle
  - Daniel GARCIA  
D.-JeanRichard 37  
2400 Le Locle
  - Hélène LORIA  
Billodes 22  
2400 Le Locle
  - Jean-Manuel CALAME  
Jambe-Ducommun 9  
2400 Le Locle
  - Didier RAPPO  
Ch.-Pré-d'Hémoz 24  
1860 Aigle (VD)
- 21e au 50e prix: bons d'achats pour un disque**
  - Yann FROSIO  
Eroges 38  
2400 Le Locle
  - Anne-Marie GAUTHIER  
Calames 2  
2412 Le Col-des-Roches
  - Cinzia di STEFANO  
rue du Tombet 9  
2000 Neuchâtel
  - Laurent ZURCHER  
rue Dufour 58  
2500 Bienne
  - Sonia di PRETTO  
Hôtel de la Couronne  
2325 Les Planchettes
  - Italo ZAGO  
Eroges-Dessus 5  
2400 Le Locle
  - Stefania BRUTTO  
Tertre 14  
2400 Le Locle
  - Christine DEHAEN  
rue des Billodes 46  
2400 Le Locle
  - Véronique PAULI  
Girardet 2  
2400 Le Locle
  - Anne-Marie LEUBA  
Jambe-Ducommun 13  
2400 Le Locle
  - Christine CARAVANO  
Cardamines 20  
2400 Le Locle
  - Christine DEHAEN  
rue des Billodes 46  
2400 Le Locle
  - Rachel LEHMANN  
Primevères 2 a  
2400 Le Locle
  - Alexandre LIENGME  
Ch. des Sapins 8  
2400 Le Locle
  - Mélanie ROBERT  
Centenaire 19  
2400 Le Locle

Les gagnants sont priés de venir retirer leur prix MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1980 à 16 h. 45, dans le hall de caisse de la SBS, 5, rue Henry-Grandjean, au Locle.

En toute saison,  
**L'IMPARTIAL**  
votre compagnon!



**COURVOISIER  
TOOANS**

Pour tous les enfants de 5 à 12 ans des cantons de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois,

**UNE BALADE EN TRAIN À VAPEUR**

C'est ce qu'offre **gratuitement** le journal L'Impartial-FAM à l'occasion de son centenaire.

Au départ de la gare de La Chaux-de-Fonds **exclusivement**, ce train historique, composé d'une vieille locomotive à vapeur avec tender et de quatre anciennes voitures des années 1930, circulera six fois sur la ligne La Chaux-de-Fonds - Le Locle et retour, le

**SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1980**

Un agréable voyage à l'ancienne mode, aller et retour d'environ cinquante minutes.

**INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT !**

Seules les 2000 premières inscriptions seront retenues:

Parents encouragez vos enfants ! Une équipe d'une quinzaine d'adultes s'en occuperont durant le trajet.  
Il y aura des cadeaux, et une autre surprise.

Chaque participant sera avisé ultérieurement de l'heure du départ du convoi dans lequel il prendra place et recevra quelques indications complémentaires.

à découper

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 2 septembre dernier délai. Ne pas oublier de faire figurer sur l'enveloppe la mention:

**Train à vapeur du 100e anniversaire.**

Je préférerais venir: le matin - l'après-midi (biffer ce qui ne convient pas). Dans la mesure du possible il sera tenu compte du désir des participants.

ECRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULES

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

No postal et localité: \_\_\_\_\_

**A louer au Locle**

**Appartement 2 pièces**

tout confort, ascenseur, très ensoleillé, quartier des Cardamines, Fr. 333.- y compris les charges.  
Libre tout de suite.

**Appartement 2 pièces**

tout confort, cuisine agencée, ascenseur, très ensoleillé, quartier des Girardets, Fr. 360.- y compris les charges.  
Libre tout de suite.

**Appartement 3 1/2 pièces**

moderne, tout confort, ascenseur, cuisine partiellement agencée, près du centre.  
Libre tout de suite.

**Appartement 3 pièces**

salle de bain, calorifères à mazout, ensoleillé, grand jardin à disposition, près du centre. Fr. 290.- Libre tout de suite.

**Petit immeuble**

de 1 pièce, tout confort, prix à convenir.  
Libre tout de suite.

FIDUCIAIRE J. & C. JACOT  
Le Locle-Envers 47  
Téléphone (039) 31 23 53



Jean-Charles Aubert  
Fiduciaire et régie  
immobilière  
Av. Charles-Naine 1  
Tél. (039) 26 75 65  
La Chaux-de-Fonds

**LE LOCLE, À LOUER  
pour le 30 septembre 1980**  
**MAGNIFIQUE  
APPARTEMENT  
DE 3 1/2 CHAMBRES**  
tout confort, cuisine agencée,  
balcon, ascenseur, Coditel.  
Loyer Fr. 401.- + charges.

Rue de l'Avenir 2, Le Locle  
P.-A. VERMOT  
Tél. 039/31 11 30

**MARÉCHALERIE,  
FORGE et SERRURERIE**

Affûtage de vos

**LAMES DE SCIES**

circulaire à bois.

A louer au Locle, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir

**appartement de 2 pièces**

Fr. 252.-/mois + charges

**appartement de 3 pièces**

Fr. 308.-/mois + charges.

Confort, balcon, cave.

Gérance SCHENKER MANRAU

avenue Fornachon 29, Peseux  
tél. (038) 31 31 57.

**APPARTEMENT**

à louer au Col-des-Roches, route Cantonale, dans immeuble locatif: 3 chambres + cuisine + salle de bain et cave, dès le 1er octobre 1980.

Loyer: Fr. 500.- par mois + charges.

Ecrire sous chiffre d'ofa 8670 TI à Orell Fussli - Publicité SA, case postale, 1211 Genève 1

A remettre au Locle, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir

**conciergerie**

d'un immeuble de 5 étages, appartement moderne de 3 pièces à disposition, loyer raisonnable.

Gérance SCHENKER MANRAU  
avenue Fornachon 29, Peseux  
tél. (038) 31 31 57.

**L'annonce  
reflet vivant du marché**



**Le Locle:  
Le Corbusier 16 à louer:**

immeuble moderne, ensoleillé,  
tranquille, tout confort, service de  
conciergerie

**Studio**

Fr. 225.- y compris les charges.  
Libre tout de suite.

**Appartements 3 pièces**

Fr. 376.- y compris les charges.  
Libre tout de suite.  
Eventuellement  
GARAGE à disposition.

**Fiduciaire J. & C. Jacot**

Envers 47 - Le Locle  
Tél. (039) 31 23 53

# Judicieux complément de l'équipement de La Rançonnière Installation d'un troisième groupe hydro-électrique de 1400 kilowatts

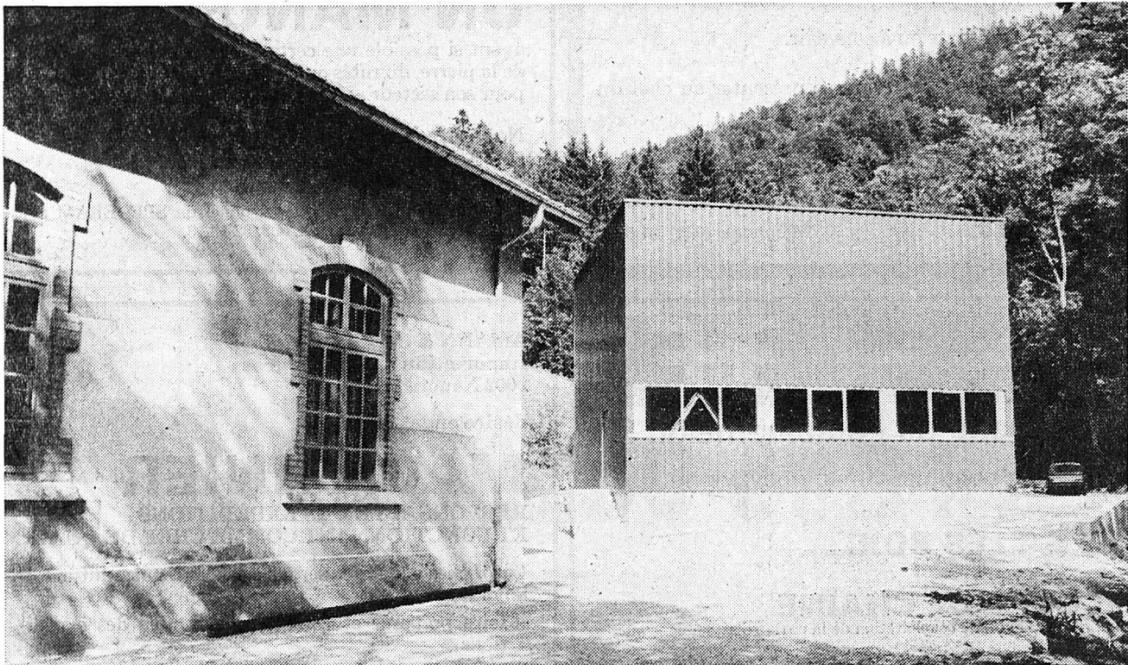
Il y a près de vingt ans, déjà, que naissait le projet d'installer un troisième groupe hydro-électrique à La Rançonnière, complétant ainsi les unités de production d'électricité de la ville du Locle. Celles-ci, nous le rappelons, sont composées d'un groupe générateur Diesel, d'une puissance de 1200 kW, installé à l'Usine centrale, en ville, datant de 1948 et de deux groupes hydro-électriques (I et II), respectivement de 450 et 250 kW, installés à La Rançonnière. Leurs origines remontent à la fin du siècle passé, mais elles ont été modernisées en 1925, par l'achat notamment de turbines et alternateurs neufs.

Toutes ces installations, parfaitement entretenues, totalisent 1900 kW, mais elles sont bien marquées par leur longue utilisation.

que Gramme et il a été construit en 1948. Sa puissance est de 1700 kVA et sa vitesse, comme celle de la turbine, naturellement, est de 500 tours/minute.

Ces deux machines ont fait l'objet d'une révision complète et elles sont en cours de montage dans le nouveau bâtiment de La Rançonnière.

Non seulement, il eut été coûteux d'installer ce troisième groupe dans l'ancienne usine, mais en plus, on aurait im-



Moderne, faite toute de lignes droites, la nouvelle usine est en parfaite harmonie avec sa voisine et doyenne, bientôt centenaire.

Prévoyantes, les autorités de la ville avaient obtenu un premier crédit de près d'un million de francs, en 1966, puis un second crédit de 269.000 francs, en 1972, qui ont servi à la réalisation de travaux importants à La Rançonnière, mais indispensables pour permettre à l'usine de subsister, puis à l'équipement du bassin souterrain du Col-des-Roches, ainsi qu'à la construction de la nouvelle conduite forcée.

Par la suite, des améliorations ont été apportées à la station transformatrice, ainsi qu'au bâtiment qui l'abrite. Et parallèlement, des appareils de détection d'incendie et d'extinction, puis de télécommande ont été installés, toujours en vue de l'introduction d'un troisième groupe.

Dès lors, les premiers pas étaient franchis vers une autre et importante étape, s'agissant de l'installation de ce troisième groupe hydro-électrique dans une

des plus anciennes usines électriques de Suisse.

## TURBINE ET ALTERNATEUR D'OCCASION

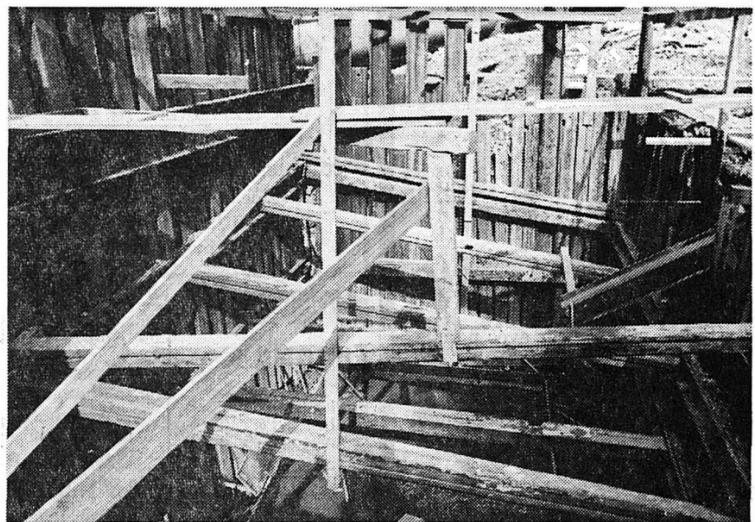
Il était exclu, hélas! d'envisager l'achat d'un groupe neuf, les dépenses qui en résulteraient s'élevant à plus d'un million de francs, sans montage ni installations annexes. C'est alors, en 1974, qu'il a été possible, à la suite de nombreuses démarches et recherches, de pouvoir acheter un groupe d'occasion, pour une somme inférieure à 100.000 francs.

La turbine, dont la construction remonte à 1920, provient de l'usine des CFF, de Göschenen. Elle est du type Francis-horizontale, pour une chute nette de 85 mètres. Le débit à pleine charge est de 2 m<sup>3</sup>/seconde et sa vitesse, de 500 tours/minute.

Quant à l'alternateur, en provenance de la région parisienne, il porte la mar-

mobilisé trop longtemps les deux premiers groupes de production. Les fondations auraient dû être refaites entièrement, ainsi que le pont roulant qui aurait dû être remplacé. Dès lors, l'édification d'un nouveau bâtiment a été envisagée et le choix s'est porté sur une construction faite d'une charpente métallique dont les façades ont été recouvertes de tôle à ondulations trapézoïdales. La teinte de l'ensemble du nouveau bâtiment, d'un brun chaud, a été harmonisée aux tons des paysages qui l'entourent. Ainsi, malgré sa forme cubique, la nouvelle usine s'intègre parfaitement bien dans le site sauvage et sylvestre de La Rançonnière. Et de plus, elle est appelée à faire bon ménage avec sa voisine et doyenne bientôt centenaire.

Le volume de la halle des machines est de 650 m<sup>3</sup>. Elle repose sur une fondation de béton comprenant les socles du groupe, les fosses pour le tube d'aspira-



Le chantier de l'usine, il y a moins d'une année, avec un impressionnant sous-sol pour le tube d'aspiration, la conduite forcée et la vanne automatique.

tion, la conduite forcée et la vanne automatique.

## UN ALTERNATEUR DE 12 TONNES

A ce jour, tous ces éléments sont en place, prêts à recevoir turbine et alternateur, pesant respectivement 5 et 12 tonnes. A ce sujet et malgré l'importance des travaux déjà réalisés, il est intéressant de signaler que la production des deux groupes a été interrompue durant moins de trois semaines seulement, pour permettre la dérivation de la conduite forcée principale, au moyen d'une culotte en acier soudé, séparant l'eau de chaque branche de la conduite, vers les groupes I et II d'une part et vers le groupe III d'autre part.

Ainsi, selon toutes probabilités et d'après le programme établi, les nouvelles installations seront en état de marche dès le printemps prochain.

Et grâce au bassin d'accumulation souterrain du Col-des-Roches, d'une contenance de plus de 5000 m<sup>3</sup>, les trois turbines, avec un débit de 3,15 m<sup>3</sup>/sec en fonctionnement simultané, tourneront à

plein rendement avec une puissance de 2100 kW, avec une autonomie de trente minutes au minimum. Et ce sont précisément des apports de cette durée, même si l'alimentation du bassin est de faible importance, qui sont particulièrement appréciables lors des pointes de consommation de 8 heures et de midi.

Nul doute, en résumé, qu'il s'agit d'une réalisation intéressante, complétant utilement les anciennes installations de La Rançonnière qui, durant cette dernière décennie, ont assuré une production annuelle moyenne de plus d'un million et demi de kWh.

Raisonnablement, on peut supposer, selon des estimations prudentes, que la mise en service du troisième groupe permettra d'augmenter sensiblement la production annuelle, celle-ci pouvant osciller entre 1.700.000 kWh et 2.500.000 kWh.

Cette augmentation sera due au fait d'une utilisation totale de l'eau qui, actuellement, s'écoule à côté de la conduite forcée lors de crues ou de la fonte des neiges. Elle passera dorénavant par les turbines, en produisant de l'énergie, ô combien précieuse de nos jours! (m)

## mémento

### Le Locle

Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

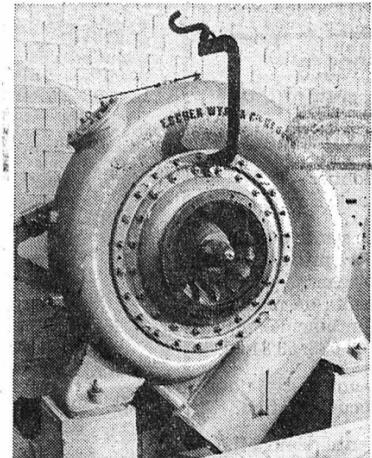
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.  
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.  
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

La Main-Tendue: tél. No 143.  
Grand-Cachat-de-Vent: Expos. Paul Klee, aquarelles et dessins, 14 h. 30 - 17. 30.  
Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30.



La turbine, en attente, patiemment dans la station des Envers, avant d'être transportée à La Rançonnière.

# Au Carrefour des Sports et à la rue des Envers Importants et spectaculaires les travaux se poursuivent



Les travaux de réfection du carrefour des Sports et d'un tronçon de toutes les rues qui y mènent constituent bel et bien le chantier le plus important entrepris, cette année, en ville du Locle. Autant les Travaux publics que les Services industriels, certes dans des proportions différentes, y sont intéressés.

Les ouvriers travaillent actuellement le long de la rue des Envers, jusqu'à la hauteur de la Crèche. Cette rue, bouleversée de fond en comble, totalement défoncée est presque méconnaissable. D'ici quelque temps elle reprendra petit à petit un nouveau visage.

Nouveau puisque cette artère sera élargie d'un mètre environ pour permettre l'édification d'un îlot, à proximité du carrefour, destiné à créer des présélections.

D'ici là, plusieurs habitants des immeubles sis aussi bien au sud qu'au nord de la rue, ainsi que plusieurs commerçants doivent regagner leurs habitations ou ateliers par des passerelles provisoires.

Ces travaux entrepris rue des Envers ne se poursuivront pas au-delà de l'intersection avec la rue Albert Piguet.

Ils constituent la deuxième étape de la

réfection générale du carrefour des Sports et de ses environs. La suivante sera l'aménagement et les finitions du carrefour lui-même.

A l'extrémité ouest de la rue des Envers, à la hauteur du café des Sports sera donc créé un îlot. D'un côté s'écoulera le trafic, sur deux pistes, soit en direction des rues des Jeanneret ou Jehan-Droz, soit en direction du Midi. L'autre côté de l'îlot permettra à la circulation arrivant des Jeanneret et de la rue Jehan-Droz de s'engager sur la rue des Envers.

(Impar-Perrin)

## L'IMPARTIAL



L'Ouest  
à La Chaux-de-Fonds  
et au Locle

Un voyage  
en train à vapeur  
pour 2000 enfants

Le voyage historique La Chaux-de-Fonds - Le Locle et retour offert par «L'Impartial», samedi 13 septembre prochain, dans le cadre de son Centenaire, connaît un extraordinaire succès. Depuis mardi, les inscriptions arrivent en masse et près de 800 enfants ont déjà annoncé leur participation.

Rappelons que seuls les enfants de 5 à 12 ans sont invités à envoyer leur inscription, mais le nombre des participants est limité à 2000. Ne tardez donc pas à vous inscrire!

Cette rame historique des Chemins de fer fédéraux, composée d'une vieille locomotive à vapeur et de quatre anciennes voitures des années 1930, circulera à six reprises entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Plus de trois cents enfants pourront prendre place à chaque voyage au départ de la gare de La Chaux-de-Fonds. Après un voyage d'une cinquantaine de minutes, les enfants seront ramenés à La Chaux-de-Fonds.

Une équipe d'une quinzaine d'animateurs s'occupera de tous ces jeunes voyageurs. Une seule obligation pour les parents: celle d'amener leurs enfants à La Chaux-de-Fonds, samedi 13 septembre, à l'heure qui sera communiquée à chaque participant.

Pour participer à ce voyage, il suffit de remplir le talon-réponse paraissant aujourd'hui dans l'une de nos pages d'annonces, et de le renvoyer à «L'Impartial», Neuve 14, La Chaux-de-Fonds, avec la mention: «Train à vapeur du Centenaire».

Nous engageons tout de suite

# jeune manœuvre

Suisse ou étranger avec permis B.

Place stable et intéressante à candidat capable et dynamique.

Se présenter:

## NET-PRESSING

Angle Côte/Henry-Grandjean  
LE LOCLE, tél. 039/31 53 53

## HÔTEL DU LAC

Tél. (039) 32 12 66  
LES BRENETS

Tous les soirs:  
fondue bourguignonne 14.50  
200 g. de viande et 10 garnitures  
à midi: SUR RÉSERVATION  
(Fermé le lundi)

Mélanges

## LEÇONS

privées anglais et français. Tél. (039) 31 89 22 ou (039) 22 12 88

## PIANO

Leçons privées. Tél. (039) 31 89 22 ou (039) 22 12 88



A vendre à Neuchâtel

## MAISON FAMILIALE

5 chambres, cuisine habitable, caves, galetas. Libre tout de suite.

S'adresser à:  
REGENCE S.A.  
rue Coulon 2  
tél. (038) 25 17 25  
2001 Neuchâtel



Nous engageons

# POLISSEUR

pour travaux de satinage, polissage au feutre ou disque et avivage.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres de services ou se présenter au chef du personnel de

## HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.

2400 LE LOCLE  
BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55

SPECERAM SA, 2412 Le Col-des-Roches  
Société affiliée aux Fabriques d'Assortiments Réunies SA

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir:

# UN AIDE-MÉCANICIEN

connaissant le travail du métal dur pour son secteur «Usinages - Prototypes»

# UN MANŒUVRE

ayant si possible une certaine expérience des travaux de la pierre, du rubis ou du métal dur pour son secteur «Usinage - Plan» aux Brenets.

**Nous offrons:**  
tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres au Service du personnel de SPECERAM SA, 2414 Le Col-des-Roches, tél. 039/32 13 13.

ARMÉE DU SALUT  
Marais 36 - LE LOCLE

du vendredi 29 août au mardi 2 septembre  
Chaque soir à 20 heures

avec le

## Pasteur ANDRÉ BOULAGNON

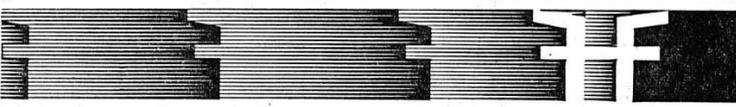
de Paris, connu par ses émissions à Radio Evangile.

Thèmes: JÉSUS et les DÉCOURAGÉS  
JÉSUS et les JEUNES  
JÉSUS et la VÉRITÉ  
JÉSUS et les MALHONNÊTES  
JÉSUS et la PAROLE

Samedi et dimanche à 15 heures  
JÉSUS ET SES ACTIONS ÉTRANGES

A chaque rencontre, participation d'un groupe de chant: St-Aubin, Les Ponts-de-Martel, La Chau-de-Fonds, Neuchâtel, Le Locle.

Invitation cordiale à tous.



## Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Dans le cadre de L'OUVERTURE D'UN ATELIER D'ASSEMBLAGE DE MOUVEMENTS ÉLECTRONIQUES QUARTZ dans les bâtiments de la fabrique

## BEAUMANN SA LES BOIS

Nous désirons engager

### HORLOGER CHEF DE CHAÎNE

auquel nous confierons la responsabilité de l'exploitation de la chaîne d'assemblage mouvements.

### MÉCANICIEN

qui sera chargé de la fabrication de petits outillages, de la mise au point et l'entretien de la chaîne d'assemblage mouvements.

### HORLOGER

auquel nous confierons des travaux de DÉCOTTAGE de FABRICATION.

### PERSONNEL FÉMININ

auquel nous donnerons une formation de 2 à 3 mois pour l'exécution de travaux d'ASSEMBLAGE ÉLECTRONIQUES QUARTZ.

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone 038/53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.

AMANN & CIE SA  
Importation de vins en gros  
2002 Neuchâtel

désire engager un

# MAGASINIER

## RESPONSABLE DES EXPÉDITIONS ET FONCTIONNANT COMME CHEF DE QUAI

Les tâches suivantes seront confiées à notre futur collaborateur:

- faire préparer et contrôler l'ensemble des expéditions
- réceptionner les clients et contrôler leur chargement
- contrôler le chargement de nos trains-routiers.

Ce poste conviendrait à une personne aimant les responsabilités, ayant l'expérience des expéditions et capable de conduire une petite équipe de collaborateurs.

**Nous offrons:**

- un travail intéressant et varié
- des prestations sociales d'une grande entreprise.

Les offres manuscrites sont à adresser à la Direction de AMANN & CIE SA, case postale, 2002 Neuchâtel.

A vendre au Centre de St-Imier

## MAISON D'HABITATION

comprenant 5 pièces  
grande terrasse couverte, chauffage général et confort, possibilité d'ouvrir un petit commerce. Libre selon entente.

Ecrire sous chiffre 06-940093 à Publicitas SA, 2610 St-Imier.

## ORGUES ÉLECTRONIQUES ACCORDEONS

Hohner - Paolo Soprani

En vente aux meilleurs prix chez Wagner. Instruments de musique. Fontainemelon. Tél. 038/53 31 92.

Demander notre documentation.

Vente-démonstration sur rendez-vous.

**PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!**

À LOUER pour le 1er octobre 1980

# locaux

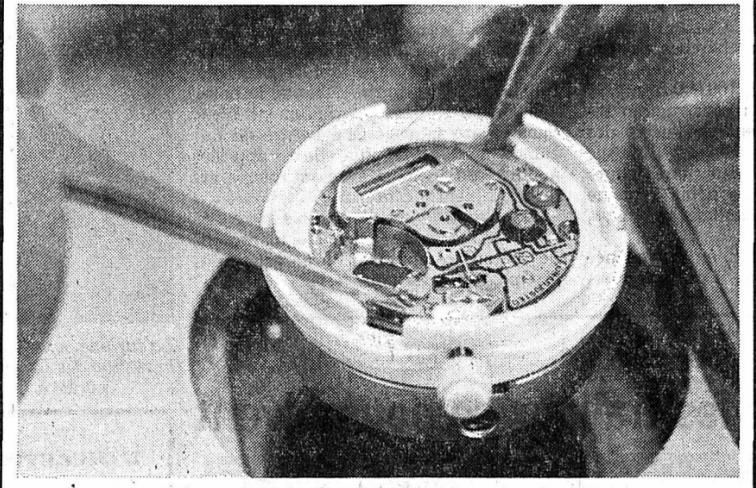
pour boutique, kiosque ou petit commerce spécialisé, dans immeuble Col-des-Roches, route cantonale.

Appartement de 3 chambres, salle de bains, cuisine et cave à disposition, compris dans le bail.

Possibilité, en complément du commerce, de contrôler des colonnes d'essence automatisées.

Loyer: Fr. 500.- par mois pour la mise à disposition de tous les locaux, charges en plus (chauffage, eau chaude, électricité).

Faire offre avec curriculum vitae et référence sous chiffres à ofa 8669 TH à Orell Fussli Publicité SA, case postale, 1211 Genève 1.



Si vous oubliez de faire de la

## publicité

vos clients vous oublieront

Nous cherchons

## une employée de bureau

à mi-temps, capable de prendre en sténo, de dactylographier correctement et d'effectuer divers travaux de secrétariat dans bureau commercial de la place.

Faire offre sous chiffre AC 20797 au bureau de L'Impartial.

A louer LES BRENETS

## appartement

3 pièces, bains, balcon, jardin.  
Loyer Fr. 250.- + charges.  
Dès le 1.11.80 ou à convenir.  
Tél. (021) 39 24 45, repas.

Auto-Transports Erguel SA  
Saint-Imier

Agence de voyages  
Courses en car pour noces, sociétés, écoles

Renseignements: tél. 039 41 22 44



A louer, Les Hauts-Geneveys

## APPARTEMENT

3 pièces, sans confort.  
Immédiatement ou date à convenir, Fr. 160.-

S'adresser à:  
REGENCE S.A.  
rue Coulon 2  
tél. (038) 25 17 25  
2001 Neuchâtel

31 août - GRÛN 80  
Départs: Vallon de Saint-Imier Fr. 27.-  
Vallée de Tavannes Fr. 25.- avec entrée

## VOYAGES AUTOMNE 1980

### VACANCES BALNÉAIRES À CAORLE (It)

Places disponibles pour notre voyage du 6 au 14 septembre  
dès Fr. 445.- p.p./demi-pension  
Rabais AVS de Fr. 20.-  
3 bons hôtels à votre choix

LA CÔTE D'AZUR - LA PROVENCE  
du 19 au 22 septembre/4 j.  
Fr. 380.- par personne

Demandez nos programmes détaillés.



**fraîcheur MIGROS**

**fraîcheur proverbiale**

# Raisin « Régina » 140

d'Italie le kilo

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

**Fonderie de cloches**

Barinotto & Cie  
R. Blondeau succ.  
Hôtel-de-Ville 26  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 21 43  
VENTE DIRECTE  
À LA FONDERIE

**Hôtel de la Couronne**

2325 Les Planchettes  
Tél. (039) 23 41 07

M. et Mme Guerrino De Pretto vous souhaitent la bienvenue et beaucoup de plaisir à la Fête du village.

**Meyer-Franck**

Combustibles liquides, solides, gazeux  
Fer - Fonte - Métaux  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 135  
Téléphone 039/23 43 45

**Claude Rohrbach**

Machines agricoles  
2309 Les Joux-Derrière  
Vente - Réparation  
Tracteurs Fiat  
Machines Bucher & Fahr  
Tél. (039) 23 74 20

Une promenade au bord du Doubs ou au sommet de Pouillierel.  
Oh ! oui, avec une halte...

**à La Gréville**

Fam. Louis Oppliger

Pour vos achats de pain et pâtisserie  
**Boulangerie La Parisienne**

Les Brenets  
Tél. (039) 32 10 84  
Même maison, 1, rue des Arbres  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 67 42

**Pierre Vuillemez & Fils**

Débardage de bois  
Tél. (039) 36 12 45  
Le Cerneux-Péquignot

**Black & Decker**

Outillage électrique

Le plus grand choix chez

**TOULEFER SA**

Place Hôtel-de-Ville

Et toujours des offres spéciales

**Black & Decker**



**Les Planchettes**



**les 30 et 31 août 1980**

**Samedi:**

dès 21 h. **GRAND BAL avec l'orchestre «THE BLACKERS»**

**Dimanche:**

10 h. **Culte œcuménique**

dès 11 h. **Concert apéritif avec la fanfare de La Chaux-du-Milieu**

dès 12 h. **Dîner en famille menu à disposition)**

dès 14 h. **Grand concert avec la fanfare et les «accordéonistes JURASSIENS» Cédric Stauffer et Gilbert Schwab**

**Pendant les 2 jours:**

**le BAR et ses spécialités pêche à la truite jeux, etc.**

**Nous vous recommandons les commerçants qui nous ont permis la réalisation de cette page**



**Tracteurs Equipements Agricoles**

Vente - Réparations Pièces de rechange

**F. Nussbaumer**

Garage Agricole, tél. (039) 22 44 88  
La Chaux-de-Fonds

Ferblanterie

**Schaub Mühlemann**

Installations sanitaires

Rue du Progrès 84  
Tél. (039) 22 28 72

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

**André Graf**

Fabrication de pain français - CAP et CFA de l'Ecole de boulangerie française.

Charrière 57  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 41 82



Les GRANDS CRUS de Bouchard P. & F. au Château de Beaune

Ginestet, à Bordeaux

Chapoutier, à Tain-l'Hermitage  
Cave Vinicole, à Eguisheim (Alsace), sont des exclusivités

**HERTIG VINS**

La Chaux-de-Fonds - Tél. 22 10 44

Produits laitiers de qualité

**Albert Sterchi**

Hôtel-de-Ville 7  
Serre 55  
Passage du Centre 4  
Boutique Jumbo

**Restaurant des Roches de Moron**

Les Planchettes - Tél. (039) 23 41 18

Nos spécialités :  
Tranches à la crème aux morilles  
Croûtes aux morilles  
Fermé le mardi

TAPIS  
MEUBLES  
SELLERIE  
CLOCHETTES

**Henri Houriet**

Hôtel-de-Ville 37  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 30 89

**Garage Tarditi**

Foulets 1 a - Tél. (039) 22 57 38  
La Chaux-de-Fonds  
Réparation et entretien de toutes marques de voitures  
Equilibrage électronique  
Travail soigné. Demandez nos prix  
Dépositaire officiel des pneus SEMPERIT

Samedi 30 août à 15 h.  
à la Halle des fêtes  
des Planchettes

Assemblée générale de la section neuchâteloise de la  
**Société des Sentiers du Doubs**  
suivie d'une réunion amicale franco-suisse

**printemps**

Notre force,  
c'est le choix

**Prix choc**

Le cerf-volant monte,  
les prix descendent!

Blouson pratique à capuche.  
Doublure matelassée. Excellent  
coton. Marine ou bordeaux.  
Du 116 au 164 dès 49.50

**49.50**

Jupe plissée  
écossaise facile à  
entretenir.  
Rouge/marine.  
Du 116 au 164  
dès 19.90



Blouson en velours  
cordelet pur coton.  
Beige ou marine.  
Du 116 au 176 dès 49.50

**49.50**

Jeans Denim  
100% coton.  
Du 104 au 176  
dès 13.90

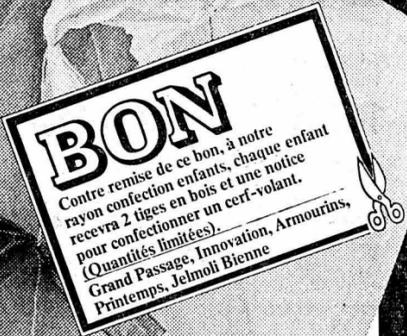


Pull maille fantaisie en  
acryl facile à entretenir.  
Marine/rouille/gris.  
Du 116 au 176 dès 9.90

**9.90**

**19.90**

**13.90**



**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 50 ct. le mot  
(minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce  
commerciale ou ayant  
une certaine importance

**Demandes à acheter**

JE CHERCHE pour collection fascicu-  
les Buffalo-Bill en bon état. Tél. (032)  
97 43 56

**A vendre**

PETIT CANAPÉ, pour chambre de  
jeune fille, à recouvrir, Fr. 50.-; échelle  
de ménage Fr. 5.-; escabeau de ménage,  
métal, Fr. 10.-; seau à ordures 35 litres,  
neuf, Fr. 10.-; 1 lot de 8 toupines, 1/2 l., 1  
litre (3 pièces), 1 1/2 l., 2 l., 5 l., 6 litres, Fr.  
200.-; 1 aspirateur VOLTA, parfait  
état, Fr. 80.-; 1 lot de livres, liste sur de-  
mande. Tél. (039) 31 36 45, aux heures  
des repas.

TÉLÉCOMMANDE FM 40 Graupner  
Varioprop C 8/14 Electronic. Avec ga-  
rantie 6 mois. Prix à discuter. Voiture  
télécommandée Graupner, équipement  
complet. Prix à discuter. Tél. (039)  
51 19 79

POUSSETTE COMPLÈTE avec na-  
celle pour pousse-pousse. En très bon  
état. Fr. 370.-. Tél. (039) 23 04 63

**Chambres à louer**

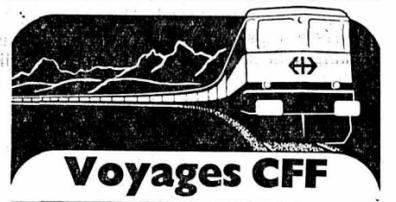
BELLE, INDÉPENDANTE, meublée,  
part cuisine et bain. Tél. (039) 22 44 85.

JOLIE, MEUBLÉE, part aux douches.  
Tél. (039) 22 34 82

**A VENDRE**

**CHIENNE**

Braque allemand, 10 mois, ascendance  
chasse, bon début dressage.  
Téléphone (039) 26 52 49



Dimanche 31 août	
<b>Yvoire</b>	<b>44.-</b>
Train et bateau	33.-*
Dimanche 7 septembre	
Une escapade en Italie	
<b>Aosta</b>	<b>61.-</b>
par le col et le tunnel du Grand-St-Bernard	45.-*
Mercredi 10 septembre	
<b>Marché de Luino</b>	<b>62.-</b>
Train et car	46.-*

Dimanche 14 septembre	
Un belvédère prestigieux !	
<b>Schilthorn</b>	<b>74.-</b>
Train, car postal et téléphérique	54.-*
Samedi 20 septembre	
Une occasion pour un baptême de l'air !	
<b>En avion de Zurich à Genève</b>	<b>120.-</b>
Train et avion	110.-*

Samedi / Dimanche 27 / 28 septembre	
Ce n'est pas un beau voyage... C'est le plus beau des voyages !	
<b>Zermatt- Gornergrat</b>	<b>180.-</b>
Jeux, danse, ambiance...	156.-*

\* prix avec abonnement pour demi-billet

Programme détaillé, inscriptions et re-  
trait des billets jusqu'à la veille du départ  
à 15 heures  
Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds  
**Tél. 039 22 41 14**

**Le flâneur  
suisse**  
Fr. 140.-  
Au choix, train pour  
Zurich ou Genève et  
vols Zurich-Genève ou  
vice versa à bord d'un  
Jumbo de Swissair  
Prospectus aux guichets  
de gare et dans les agences de voyages

**TOUS vos imprimés**

en vente au bureau de L'Impartial

**Démonstration des outillages  
électriques AEG**

**AEG**

A notre stand de MODHAC  
vendredi 29, samedi 30 et  
dimanche 31 août

**NUSSLÉ S.A.**  
La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 22 45 31

**REVÊTEMENT  
DE BAINOIRES  
DOUCHES, LAVABOS**

Toutes couleurs, aucun démontage  
Devis sans engagement. Garantie 3 ans

**EMAIL-REP**  
Concessionnaires: Vrolix-Ungriht  
Serre 2 - La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 40 06

**Français  
pour étrangers**

NOUVEAUX COURS en septembre  
Matin, après-midi et soir  
**TOUS LES DEGRÉS**  
Classes à effectifs limités

**Bénédict**  
Serre 15 - Tél. (039) 23 66 66

**Publicité  
intensive -  
Publicité  
par  
annonces.**

**CHERCHONS À ACHETER  
IMMEUBLE**

d'environ 3 ou 4 appartements, en ville,  
dans quartier tranquille.  
Eventuellement avec locaux ou grandes  
pièces pour atelier. Jardin.  
Ecrire sous chiffre DS 20803 au bureau  
de L'Impartial.

Nous engageons tout de suite ou à  
convenir

**faiseur d'étampes**  
de première force sur boîtes de mon-  
tres

**aide-mécanicien**  
pour travaux d'ébauches sur tour et  
fraiseuse

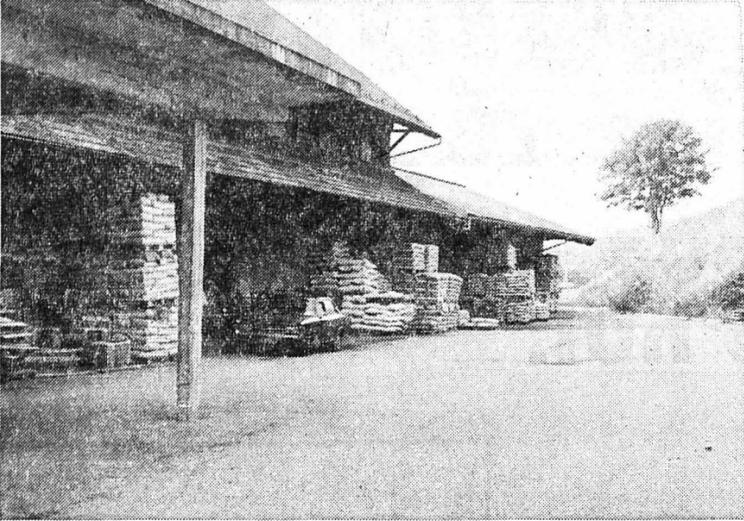
Salairé, en rapport des capacités.

Se présenter ou faire offres chez  
**Grisel étampes SA**  
rue Jacob-Brandt 63  
La Chaux-de-Fonds  
tél. (039) 22 66 51.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

# Société d'agriculture du Val-de-Ruz Un trafic portant sur des milliers de tonnes

Situés au nord des voies de chemin de fer, près de la gare des Hauts-Geneveys, reliés à elle par un embranchement particulier, s'élèvent d'imposants bâtiments: les silos et entrepôts de la SAVAL; à eux seuls les silos ont une capacité de 2400 tonnes, et il y a les autres entrepôts...



Ces sacs attendent d'être chargés...

Il y a en fait deux sociétés différentes, et cependant liées: la SAVAL, c'est-à-dire la Société d'agriculture du Val-de-Ruz, qui célébrera son centenaire en 1982, société rattachée à l'Union des coopératives agricoles de Suisse romande, à Lausanne et créée en 1963, la Société du centre collecteur, autonome, locataire de la Société d'agriculture.

Les agriculteurs du district sont en contact permanent avec ces sociétés. Ils apportent aux Hauts-Geneveys leurs récoltes de céréales panifiables, le colza, les céréales fourragères également, ainsi que la farine d'herbe, les pommes de terre... Et ils viennent se ravitailler en semences, en engrais, en produits phytosanitaires (pour la protection des plantes), en outillage, et en aliments pour le bétail, aliments fabriqués sur place ou qu'on a fait venir.

Neuf employés travaillent pour ces deux sociétés, quatre pour la partie administrative et cinq dans les entrepôts: magasiniers, silottiers... Car il s'agit de réceptionner et contrôler les produits livrés et de s'occuper de mouture, de mélanges, de séchage bref, de tout le conditionnement. Et comme il faut rémunérer les agriculteurs pour leurs livraisons, mais aussi leur facturer ce qu'ils viennent acheter, la partie administrative, la comptabilité principalement, occupe une place importante.

## D'ÉNORMES VARIATIONS

Vu le fait que le Val-de-Ruz, à part les exploitations des hauteurs, n'est pas classé en zone de montagne, mais se

trouve tout de même à une altitude nettement supérieure à celle du Seeland par exemple, on enregistre des résultats montrant des différences énormes d'une année à l'autre. Nous allons tout de même donner, pour se faire une idée du volume des transactions des Hauts-Geneveys, les résultats pour l'exercice le plus récent 1979. Le centre collecteur a reçu 2.268.314 kilos de céréales panifiables (différentes variétés de blé et du seigle) pour les céréales fourragères, et de l'orge (91,3 %): 1.106.048 kilos, et de l'avoine (8,7 %): 105.929 kilos, enfin du colza: 99.990 kilos. Les céréales panifiables ont été dirigées vers l'Administration fédérale des blés, le colza, vers la Centrale fédérale des huiles et des graisses, et les céréales fourragères ont été moulues sur place, converties en aliments (en y ajoutant des produits qu'on ne récolte pas au Val-de-Ruz); ainsi 1800 tonnes d'aliments ont été fabriqués l'année dernière.

Les agriculteurs du district viennent principalement se ravitailler en engrais (2960 tonnes en 1979) et en semences de céréales, reçues de l'Association suisse des sélectionneurs (265 tonnes en 1979). Mais ils viennent aussi chercher des

## FONTAINEMELON

### A la Commission scolaire

La Commission scolaire s'est réunie dernièrement en présence de M. Jean-Philippe Robert, délégué du Conseil communal et de M. Jean-Jacques Spohn, délégué des enseignants.

Son bureau a été constitué comme il suit:

Président, M. René Widmer; vice-président, M. Rémy Grandjean et secrétaire, Mme Rose-Marie Perrin.

La Commission scolaire a pris connaissance de l'effectif d'entrée des classes, effectif qui s'élève à 128 élèves, chiffre le plus élevé jamais atteint depuis longtemps. En deuxième année, une classe d'enseignement en «duo» a été créée. Le collège primaire compte une classe supplémentaire de 4e année. Le titulaire en est M. Jean-Bernard Vermot, instituteur nouvellement nommé. (m)

## DOMBRESSON

### A propos de l'éclairage public

La commune de Dombresson, en collaboration avec l'ENSA, est en train de remplacer les anciens réverbères par des candélabres modernes. Et certains habitants se plaignent qu'il y a trop de lumière, d'autres se plaignent qu'il n'y en a pas assez. C'était le cas d'un néon éteint, au centre du village, près d'un grand magasin, à l'arrêt du trolleybus, à proximité d'un passage pour piétons. Renseignements pris auprès du Conseil communal, on procède actuellement à des essais de quelques jours, pour arriver à la solution la meilleure. Par exemple, lundi soir, il a été décidé de refaire fonctionner le néon en question. (jlc)

## VAUMARCUS

### Piéton blessé

Hier, vers 17 h. 25, un accident de la circulation s'est produit sur la RN5 à Vaumarcus, près de la frontière vaudoise, entre un piéton et une voiture, pour des causes que l'enquête établira.

Souffrant d'une forte commotion et d'une plaie à la tête, le piéton a été transporté en ambulance à l'Hôpital des Cadolles. Il s'agit de M. Robert Hainard, 74 ans, domicilié à Berne-Geneve.

plants de pommes de terre, et apportent une partie de leur récolte au centre (entre 300 et 400 tonnes en 1979, le reste étant vendu directement par les agriculteurs).

Mais la Société leur vend bien d'autres choses encore: des eaux minérales, du vin, de la paille, du foin, de la ficelle de batteuse, des selles, des farines panifiables, du sucre, des graisses et des huiles pour les machines, les tracteurs et les automobiles, des aliments pour le bétail, des concentrés de base, du ciment et de la chaux, des sacs en papier, des farines de luzerne, de la mélasse, des articles de quincaillerie, et surtout de la quincaillerie agricole, des outils de jardin, des grilles, des piquets à clôturer, des barbelés... et tout ce dont un agriculteur peut avoir besoin.

Pour les transports, les agriculteurs se rendent aux Hauts-Geneveys avec tracteurs et chars, mais la Société possède tout de même un véhicule pour livrer aux agriculteurs de montagne et pour les livraisons urgentes. Voilà pour le côté agriculteurs; côté fournisseurs et destinataires hors du Val-de-Ruz, le trafic se fait par train, les wagons étant chargés et déchargés sur embranchement particulier; le centre collecteur est d'ailleurs locataire d'un terrain appartenant aux CFF. Quelques arrivages se font tout de même par camion.

Ce qu'il faut dire encore, c'est que les silos et entrepôts sont équipés d'un matériel moderne, fonctionnel: élévateur de palettes, tuyauteries, trieuses, balances, élévateurs. L'organisation est fort rationnelle. (texte et photo jlc)

• VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

## Au Tribunal de police du Val-de-Travers

# Un train que ses vaches voyaient trop souvent

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a tenu une audience présidée par M. Luc Meylan, juge suppléant, et de Mlle Chantal Delachaux, commis au greffe.

Injures, violation de domicile, entrave aux services d'intérêt général, violence et menaces contre des fonctionnaires.

Telles sont les préventions reprochées à J.-P. B., un valet de ferme qui dès le printemps conduisit son troupeau d'une trentaine de bêtes au pâturage et doit pour ce faire franchir un passage à niveau près des Verrières, non sans difficultés, en particulier lorsque tôt le matin, un train de marchandises ne figurant pas à l'horaire, passe avec une marge de battement pouvant s'élever parfois à 20 minutes, ce qui perturbe son travail à la ferme.

Le 14 mai dernier, J.-P. B. qui sortait son troupeau, a vu ce dernier, alors qu'il franchissait le passage à niveau, être scindé en deux ensuite de l'abaissement des barrières. Le train arrivant, le conducteur du convoi a dû ralentir fortement, il fut invectivé par J.-P. B. Le lendemain le train avait 4 minutes de retard. B. qui attendait avec son troupeau devant les barrières, s'est énervé et s'en fut injurier le chef de gare des Verrières qu'il rendait responsable de ces faits. Le 29 mai, J.-P. B. s'est rendu à la gare des Verrières, de très mauvaise humeur, voulant savoir qui était le responsable de la circulation des trains et connaître l'adresse de la Direction d'arrondissement à laquelle il voulait s'adresser et se plaindre. Le chef de gare ne lui ayant pas donné les renseignements désirés, J.-P. B. furieux empoigna celui-ci par le collet, le menaçant avec une lanterne électrique, et l'injuria à nouveau. Le chef de gare a porté plainte contre B.

Lors des débats, J.-P. B. reconnaît avoir un vocabulaire un peu gaulois dont on peut s'offusquer. Mais s'il lui arrive de s'énerver, il n'a jamais fait de mal à personne.

Le juge a fait remarquer à B. que s'il était difficile de faire franchir un passage à niveau à un troupeau, il était aussi difficile de faire partir les trains à l'heure horaire, en raison de leur marche flottante. Le chef de gare n'y est pour rien.

Quant à ce dernier, il ne retirera pas sa plainte, disant qu'on n'est pas au Far-West. Il n'exclut pas qu'une solution plus pratique soit examinée concernant la fermeture de ces passages à niveau.

Une peine de 20 jours d'emprisonnement et la révocation d'un sursis à une peine d'un mois d'emprisonnement, à laquelle J.-P. B. a été condamné en février de l'année dernière par un tribunal vaudois, a été requise par le procureur général.

Dans son jugement, le tribunal a admis que J.-P. B. avait des difficultés pour faire passer son troupeau au

## Tribunal correctionnel de Neuchâtel Une absence qui n'a étonné personne

— Je suis surprise, mon client m'avait promis de se présenter devant vous aujourd'hui.

La jeune stagiaire chargée de défendre E.Z. est certainement la seule à être étonnée.

Français n'ayant aucune attache dans notre pays, l'accusé a préféré retourner chez lui plutôt que de séjourner plusieurs mois dans nos prisons.

La liste des infractions qui lui sont reprochées est très longue: 14 vols à l'étalage, allant des vêtements aux cartouches de cigarettes en passant par des montres et des chaînes stéréo, recel, trafic et consommation de drogues fortes, attentat à la pudeur pour avoir eu, à diverses reprises, des relations sexuelles avec une jeune fille âgée de moins de seize ans.

Arrêté, E.Z. a admis les faits, il a été détenu en détention préventive pendant 112 jours, après quoi la liberté lui a été rendue, la suite sera devinée par un enfant et c'est effectivement par défaut qu'il a été jugé hier par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel, présidé par M. Jacques Ruedin, Mme M.-L. de Montmolin et M. F. Nicollier fonctionnant comme jurés et Mme M. Steininger comme greffier.

Le substitut du procureur général, M. Daniel Blaser, n'admet pas que E.Z. ait été libéré. Cette méthode de faire, dit-il, permet à des étrangers de commettre des délits dans notre pays sans être punis. Dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, la justice devait être rendue. E.Z. a subi une expertise psychiatrique qui conclua à son placement dans une maison d'éducation au travail.

Vu son absence, il est condamné finalement à une peine ferme d'emprisonnement de 15 mois, il versera une dévolution à l'Etat de 3000 francs ainsi que 2900 francs de frais.

RWS

## Changements en vue dans les cadres de la Direction des postes

A la fin d'octobre, M. Marcel Favarger, sous-directeur, parvenu au terme d'une longue carrière aux PTT, sera mis à bénéfice de la retraite. C'est M. Roland Cornu, jusqu'ici chef du personnel de l'arrondissement postal, qui, dès le 1er novembre, lui succédera et deviendra ainsi le plus proche collaborateur du directeur des postes. Il vient à cet effet d'être nommé sous-directeur par la Direction générale des PTT à Berne. Jusqu'ici, M. R. Cornu s'est fait connaître à la SEP, soit à la Société d'étude pour la gestion du personnel, dont il a toujours suivi les travaux avec un vif intérêt. C'est M. Albert Jeanneret, chef de la division des finances et de la comptabilité, qui est appelé à reprendre les rênes de la division du personnel. Il quittera donc le domaine des chiffres pour s'attacher dorénavant à résoudre les problèmes qui naissent inévitablement face à un effectif important, en l'occurrence plus de 2000 personnes. Il y a lieu de rappeler que le IVe arrondissement postal couvre les cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que Bienne et le Jura bernois. (comm.)

## mémento

### Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Mighty Flee Connors, tromboniste.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Kreis rue du Seyon.  
Ensuite tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.

### CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, L'empire contre-attaque; 17 h. 45, L'emmerdeur.  
Arcades: 15 h., 20 h. 30, The Rose.  
Bio: 18 h. 30, Sweet Movie; 20 h. 45, Les sœurs Brontë.  
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Pile ou face.  
Rex: 20 h. 45, Bons baisers de Russie.  
Studio: 15 h., 21 h., Un candidat au poil.

### Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.  
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

### Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Les Seigneurs.  
Château de Môtiers: La céramique, de l'origine à nos jours: 10-23 h.  
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

## IVRESSE AU VOLANT...

Au volant de sa voiture, le 12 juillet, R. C. a été l'auteur d'un accident de circulation à Boveresse en voulant dépasser un véhicule agricole. Voyant arriver un véhicule en sens inverse, il se rabattit sur la droite en touchant le véhicule agricole. Seul R. C. fut légèrement blessé.

R. C. a été soumis à une prise de sang, une heure et demie après l'accident. L'analyse a révélé une alcoolémie de 2,47 ‰.

R. C. explique qu'il entrerait en vacances et qu'il avait bu quelques verres, dont de l'eau de vie de pomme et trois bières.

## Noiraigue: Marche des gorges de l'Areuse

Organisée depuis 12 ans par le Hockey-Club Noiraigue, la Marche des gorges de l'Areuse aura lieu samedi et dimanche. C'est une manifestation de plus à mettre à l'actif de ce club sportif qui se distingue, au pied de la Clusette, par une intense activité.

Régulièrement, à la fin de l'été, les hockeyeurs néraouis invitent les marcheurs venus de tous les horizons à découvrir, ou redécouvrir, les gorges de l'Areuse et la réserve du Creux-du-Van, des sites enchanteurs et inoubliables. Grands organisateurs de cette manifestation populaire, MM. Marcel Jacot (fils) et Fernand Droux sont à la dispo-

sition des intéressés pour les renseigner et prendre leur inscription, même tardive.

Car chaque concurrent - les enfants de moins de 12 ans accompagnés sont admis - même s'il n'est pas au bénéfice d'une condition physique de sportif chevronné peut prendre part à cette marche qui se veut populaire, donc ouverte à tous. D'ailleurs, rien n'a été oublié pour récompenser les participants des efforts consentis: parcours de différentes longueurs, ravitaillement, soupe aux pois et magnifique médaille représentant le Creux-du-Van et Champ-du-Moulin. Gageons qu'il y aura foule samedi et dimanche dans les gorges de l'Areuse. (jjc)

## Travers: bientôt le cross pédestre

Course comptant pour le Grand Prix suisse pédestre, le 4e cross de Travers aura lieu dimanche 7 septembre. Il se disputera sur un parcours d'une longueur de 16 km. 400, réservé aux «élites», «vétérans» et «populaires» qui mènera les concurrents à la découverte de la montagne sud du village, en passant par les Oeillons, le Vanel et les Lacherelles.

En fait, trois parcours différents seront proposés aux participants: 16,4 km., 4 km., 9,5 km. et 3,2 km.; le dernier étant plus spécialement réservé aux dames, aux juniors et aux écoliers. A la salle de l'Annexe se trouveront les vestiaires tandis que des douches seront à disposition à l'Hôtel de l'Ours. En outre, un poste sanitaire est encore prévu le long du par-

cours, de même qu'un poste de ravitaillement.

Dimanche matin, dès 8 h., aura lieu la remise des dossards alors que les départs seront donnés une heure plus tard, au bas du pont. Chaque participant qui accomplira son parcours dans le temps imparti recevra une médaille et un verre-souvenir. Chez les «écoliers» et «écolières» il sera attribué un challenge par catégorie, challenge à gagner trois fois en cinq ans pour pouvoir le conserver.

Actuellement, le délai d'inscription fixé au 16 août est passé, mais des inscriptions tardives sont encore possibles. A ce propos, M. Jean-Pierre Racine, de Travers, est à la disposition des concurrents pour fournir tous les renseignements utiles. (jjc)



**Hôtel des Communes**  
et son restaurant **L'AUBERGE**  
Les Geneveys-sur-Coffrane  
C. Cupillard Tél. (038) 57 13 20  
**le relais gastronomique  
des gourmets**  
Salles pour banquets et sociétés

**HOTEL DU PONT**  
**COUVET**  
RESTAURANT « LE PROVENÇAL »  
BAR - DANCING  
Spécialité Maison: Amourettes à la Provençale  
Nouveaux tenanciers:  
Famille MELON - Tél. (038) 63 11 15

Hôtel-Restaurant  
**Beaux Arts**  
P.-A. Balmelli, propr.  
Neuchâtel  
Tél. 24 01 51

**Tous  
les jours  
FONDUE  
CHINOISE  
à gogo  
Fr. 15.—**

**Fêtez la charbonnade**  
LA TAVERNE  
A CHARBONNADÉ  
CHEZ-LE-BART  
**Les  
Boucaniers**  
HOTEL DES RESTAURANTS - LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE - 12 CHARRAS PARKING

La Taverne à charbonnade vous invite à passer d'agréables moments dans un cadre rustique et insolite. L'ambiance pour réussir une soirée décontractée et sympathique.

**2 BONNES ADRESSES A NEUCHATEL**

HÔTEL  
RESTAURANT  
**CITY**  
Th. Blättler  
Pl. A.-M.-Piaget  
Tél. 038 25 54 12

LA PORTE DU BONHEUR  
**RESTAURANT  
CHINOIS**



**Cercle National**  
Pl. Pury, Neuchâtel, tél. 038/24 08 22  
Le restaurant qui représente le plus grand nombre de possibilités gastronomiques!  
Grand choix de spécialités italiennes

Lasagnes - Canelloni - Raviolis maison  
SCAMPIS et ENTRECÔTE JOSEPH  
Maison spécialisée pour les repas de famille, sociétés, etc.  
GRANDES SALLES  
Fermé le dimanche - Se recommande Fam. J. Zeliani



**CASA D'ITALIA**  
Tél. (038) 25 08 58  
RESTAURANT  
PIZZERIA au feu de bois  
**SANTO** vous attend...  
jour et nuit  
Salle pour sociétés  
et banquets

Filets de bœuf - Entrecôtes - Fondue chinoise - Fondue bourguignonne - Charbonnade et toujours le piano à salade



Rôtisserie  
Hôtel  
Bar  
Dancing

**Le Grenier**  
Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 038 57 17 87



HÔTEL - RESTAURANT  
**« Au Bocalino »**  
SAINT-BLAISE  
et toujours  
une cuisine plus soignée, de nouvelles spécialités, le même personnel de service, la cave mieux garnie

Fermeture le dimanche à 17 h. Parc privé. (038) 33 36 80



Restaurant-Pizzeria «**Chez Benito**»  
Dans un cadre complètement rénové, le choix de spécialités italiennes que vous pourrez déguster tous les jours  
**PIZZA AU FEU DE BOIS**  
GRAND CHOIX SPÉCIALITÉS ITALIENNES À LA CARTE  
Chambres tout confort  
Propriétaire: M. Pinelli  
**FLEURIER - Tél. (038) 61 19 77**

**RESTAURANT  
DE LA  
G  
U  
R**

Venez goûter notre grand succès estival:  
**LES FILETS DE PERCHES  
AU POIVRE VERT**  
Prière de réserver. M. Fabio Piazza  
La Neuveville - Tél. (038) 51 21 20  
Fermeture hebdomadaire : le mercredi

# parmi les excellents restaurants de notre région...

## nous vous présentons aujourd'hui:

### Hôtel-Restaurant Le Poisson Marin

**Hôtel Restaurant**

R. Balmelli, propr.  
**Marin (NE)**  
Tél. 33 30 31



Fondue chinoise à discrétion Fr. 15.—  
Spécialités de poissons du lac

Au centre du village de Marin, sur la route de la Tène, se situe l'Hôtel-Restaurant du Poisson.

Monsieur René Balmelli depuis 5 ans déjà s'occupe de sa fidèle clientèle en offrant un choix varié de poissons du lac et de grillades.

Bien des sociétés ont déjà fait de ce restaurant leur lieu de rendez-vous, la salle pour banquet permettant d'accueillir jusqu'à 120 personnes.



**EXTRAIT DE NOTRE CARTE**

- Fondue chinoise
- Cuisses de grenouilles provençale
- Goujon de soles provençale
- Brochets entiers
- Filets de perches
- et toujours notre choix de grillades

A louer tout de suite ou pour date à convenir Bois-Noir 39-41

**appartements DE 2 PIÈCES**

Loyer mensuel charges comprises Fr. 315.-

Tél. (039) 26 06 64

A louer tout de suite ou pour date à convenir Bois-Noir 39

**appartement DE 3 PIÈCES**

Loyer mensuel charges comprises Fr. 416.-

Tél. (039) 26 06 64

**JUVET INTERIEUR**

TISSUS EXCLUSIFS pour RIDEAUX MEUBLES

P. AUBRY NUMA-DI-02 27

A louer tout de suite ou pour date à convenir Bois-Noir 39-41

**STUDIOS NON MEUBLÉS**

Loyer mensuel charges comprises Fr. 231.-

Tél. (039) 26 06 64

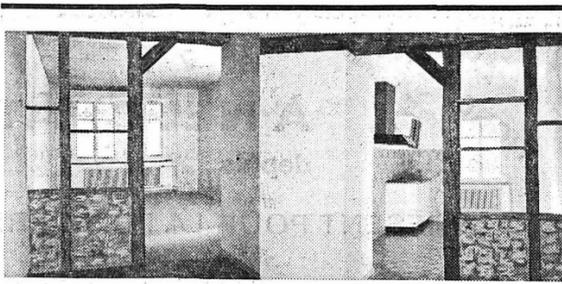
**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A vendre, à 15 minutes de Neuchâtel, magnifique situation ensoleillée et calme, vue très dégagée,

**FERME NEUCHÂTELOISE**

très beau cachet rustique, vaste séjour, 4 chambres à coucher, grandes cheminées, 2 salles d'eau, sauna, nombreuses dépendances, écurie pour 3 chevaux, parc, etc.

Ecrire sous chiffre AD 87- 490 aux Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.



**EXCEPTIONNEL** - A louer - Progrès 8, studio rustique 45 m2. Salon, cuisine habitable, salle de bain, chauffage central, eau chaude, Coditel. Fr. 310.- + charges. Entrée à convenir. Tél. (039) 23 40 59 ou 26 07 73



**L'annonce reflet vivant du marché**

**Mélanges**

À LOUER, place de parc, couverte immeuble Fontana, Fr. 75.- par mois. Tél. 039/31 76 91 dès 19 heures.

**FOURNITURES D'HORLOGERIE**

**MARCEL THALMANN**

est

**ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h.**

Samedi excepté

La Chaux-de-Fonds  
Rue du Locle 1a  
tél. 039/26 81 41



*Une "frivolité" très made en tricot argon - une élégance soignée. 159.-*

*Typique l'offre TREND.*

**Idéale pour les jours plus frais. Le haut du deux-pièces a une fermeture asymétrique et un motif en satin. Jupe tricotée, doublée, à nombreux plis tout autour. Le prix: Fr. 159.-.**

**SCHILD**

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

Schild vous étonne toujours. Par la mode et par le prix.

**TOM and JERRY**



DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC.

© COSMOPRESS, GENÈVE

© METRO-GOLDVYN-MAYER INC.

570

## Le Centre de danse classique Hélène Meunier

à repris son activité

CLASSE DÉBUTANTS: dès septembre

3 DISCIPLINES:

- 1.- DANSE CLASSIQUE
- 2.- DANSE MODERNE-JAZZ
- 3.- CLAQUETTES

Degrés:

### cours pour amateurs et pré-professionnels

- Débutants à avancés
- Enfants dès 5 ans
- Maintien pour adultes - Base classique ou moderne- jazz
- Préparation aux examens R.A.D. (Royal Academy of Dancing) London

Inscriptions et renseignements au studio:  
AVENUE CHARLES-NAINE 34, tél. 039/26 92 10  
Domicile, tél. 039/23 26 55

**AU  
TIGRE ROYAL**  
votre spécialiste en fourrures

# À NEUCHÂTEL 90 ans

depuis

PRÉSENT POUR LA PREMIÈRE FOIS À MODHAC



## FOURRURES DE CLASSE ET DE QUALITÉ

C. MONNIER FAUBOURG DE L'HÔPITAL 6 NEUCHÂTEL TÉL. 25 18 50

# AU TIGRE ROYAL

Cheveux gras ?  
Cheveux cassants ?  
Carence sébacée ?  
Chute des cheveux ?  
Fourchettes ?

**LABORATOIRE  
D'ANALYSES CAPILLAIRES**  
Av. Léopold-Robert 68 - 1er étage  
seulement sur rendez-vous  
Tél. (039) 23 65 55  
**Hyperhydrose ?**

A vendre pour connaisseur

**ALFA ROMEO Giulia  
Sprint GT Veloce 1.6**

Modèle 1967. Révisé. Fr. 5 200.-

Garage Métropole SA

Tél. (039) 26 95 95

## Accurist SA

La Chaux-de-Fonds

BUREAU D'HORLOGERIE

cherche à engager tout de suite ou date à convenir

# visiteuse

pour son département réception mouvements, boîtes, cadrans, etc...

Nous désirons engager une personne ayant déjà quelques années de pratique.

Veillez prendre rendez-vous par téléphone.

ACCURIST SA, Jardinière 71, tél. (039) 23 35 57

Nous sommes une entreprise de moyenne importance et désirons engager tout de suite ou pour date à convenir un

## aide de laboratoire

auquel nous confierons des travaux exigeant beaucoup de soin.

Profil souhaité: - Goût du travail soigné  
- Esprit méthodique  
- Des connaissances de base en chimie ou électricité seraient appréciées.

Nous offrons: - Emploi stable  
- Travail dans le cadre d'un petit groupe  
- Horaire variable.

Nous prions les personnes intéressées d'adresser une offre écrite accompagnée d'un curriculum vitae sous chiffre P 28- 950 069, Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

## OFFRES D'EMPLOIS

Cherche

### CARRELEUR TÂCHERON

pour début septembre 1980. Travaux intéressants, bon salaire. Edmond Lapaire  
Cheminées carrelages  
2606 Corgémont, tél. (032) 97 22 95

**MADAME**, vos occupations ménagères sont aujourd'hui une routine; vos enfants deviennent indépendants. Vous cherchez donc une activité

## à temps partiel

Vous êtes vive d'esprit et vous aimez vous organiser vous-même. Chez nous, c'est VOUS qui fixez votre emploi du temps!

Disposant d'une vingtaine d'heures par semaine et d'un permis de conduire, vous avez de bonnes connaissances d'allemand qui seront indispensables à votre formation et aux contacts avec vos collègues.

Appelez Mme Krähenbühl au (022) 43 55 30 pendant les heures de bureau.

## au printemps

cherche

## VENDEUSES

pour ses rayons de

- confection dames
- ménage
- maroquinerie

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

**Nouveau:** congés par rotations y compris le samedi après-midi et le lundi toute la journée.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01.

CARTES DE VISITE  
en vente à l'Imprimerie Courvoisier

## Les nouveaux quatre-cylindres de Mercedes.



Ces tout nouveaux moteurs réalisent le rêve de nombreux automobilistes.

La réduction de 9 à 13% de la consommation, à puissance supérieure, y compris à bas et à moyen régimes, les plus fréquemment utilisés, résulte d'une foule de caractéristiques techniques inédites.

Une plus grande souplesse accroît l'agrément de conduite. On est moins souvent obligé de changer de vitesse. Sans compter, bien sûr, que la boîte automatique, disponible sur tout modèle Mercedes, apporte encore un surcroît de commodité.

Le silence de ces moteurs dépasse tout ce qui avait pu être atteint jusqu'alors sur des quatre-cylindres.

Ils ont brillamment fait leurs preuves sur plus de dix millions de kilomètres de rudes essais. En raison de leur solidité, ils n'exigent du reste un service d'entretien que tous les 20 000 km.

5 nouveaux modèles, dont 3 à injection.

Les Mercedes 200 et 200 T tirent leurs performances d'un moteur de deux litres et 80 kW (109 ch), équipé d'un carburateur horizontal à pression constante. Les 230 E, 230 CE et 230 TE, elles, sont propulsées par un moteur à injection de 2,3 litres de cylindrée, fournissant 100 kW (136 ch).

Consommation selon DIN 70030/1.

	90 km/h	120 km/h	Circuit urbain
Modèle 200	8,2 l	10,7 l	13,3 l
Modèle 200 T	8,3 l	10,7 l	13,9 l
Modèles 230 E/CE	8,0 l	10,4 l	13,6 l
Modèle 230 TE	8,5 l	10,6 l	14,2 l

**Nouveauté:** tous les modèles livrés à partir d'octobre 1980 peuvent être équipés en option du révolutionnaire système de freinage antiblocage ABS.



### Paul Ruckstuhl SA

Rue Fritz Courvoisier 54, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 23 52 22

### Etablissements Mercay SA

Rue de la Maltière 20, 2800 Delémont  
Tél. 066 22 17 45

### Zeughaus-Garage W. Rotach

Bözingenstrasse 87, 2502 Bienne  
Tél. 032 41 11 44

**RAMSEIER**  
ALKOHOLFREIER APFELSAFT  
NATURREIN

SUCCO DI MELE NATURALE ANALCOLICO - NATURAL NON-ALCOHOLIC APPLE JUICE

*Jus de pomme naturel sans alcool*

POMDOR SA/SUISSE

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

## UNE (un) SECRÉTAIRE-FACTURIÈRE (IER)

Nous offrons:

- activité variée, indépendante et stable
- salaire adapté aux capacités
- avantages sociaux

Nous demandons:

- bonnes connaissances commerciales
- bilingue français/allemand et, si possible, connaissance de l'anglais
- capacité d'exécuter un travail précis et rapide
- aptitudes à la communication avec la clientèle (téléphone et télex)

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie sont à adresser à:

**SIC, SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU  
CAOUTCHOUC SA, 2114 FLEURIER.**

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

10e anniversaire du CARI  
Des manifestations en guise de reconnaissance

«Toutes les manifestations prévues pour le 10e anniversaire du CARI (Cercle d'assistance et de récréation italien) à Saint-Imier sont prévues en guise de geste de reconnaissance envers nos amis suisses dont le pays a favorisé notre intégration.» Président du Comité d'organisation des festivités célébrant ce 10e anniversaire, M. Lino Gaio de Saint-Imier ne cache pas sa satisfaction quant à la collaboration existant entre les autorités helvétiques et la colonie italienne du Haut-Vallon. Une première décennie que le Comité d'organisation a désiré fêter en mettant sur pied deux manifestations.



Dans le cadre du 10e anniversaire du CARI de Saint-Imier, de nombreuses activités sont prévues. Les habitants de la localité pourront notamment voir cette œuvre du peintre Franco Murer qui exposera à la salle Saint-Georges du 29 août au 12 septembre.

L'arrivée de ressortissants italiens dans la région d'Erguel date des années 1925-28. Les rencontres ne commencèrent que vers les années 1946-47. La mission italienne devait ainsi voir le jour pour permettre aux ressortissants italiens de se rencontrer et de les aider. Petit à petit, les émigrés prirent conscience qu'ils avaient la possibilité de faire quelque chose de plus solide entre eux. En février 1970, le Cercle d'assistance et de récréation italien voyait le jour à Saint-Imier. Actuellement jeunes et moins jeunes disposent d'une bibliothèque des plus complètes, d'un local avec une salle de conférence et d'un appareil de projection pour film 16 mm.

DEUX EXPOSITIONS ET UNE SOIRÉE

Les émigrés transalpins désiraient fermement marquer d'une pierre blanche ce dixième anniversaire. Et ceci malgré le départ de plus de la moitié de l'effectif initial. En effet, Saint-Imier et le Vallon comptaient quelque 2800 Italiens en

1970. Aujourd'hui, ce nombre se monte à peine à 1000 unités.

Le coup d'envoi des manifestations sera donné vendredi soir à l'occasion du vernissage de l'exposition du peintre italien Franco Murer. La salle Saint-Georges abritera les œuvres de ce jeune artiste de 28 ans jusqu'au 12 septembre.

BIENNE • BIENNE • BIENNE

Pour sa 12e édition  
La Foire de Bienne attend 110.000 visiteurs

Il sera 13 h. 30, cet après-midi, lorsque la 12e édition de la Foire de Bienne prendra son envol. Jusqu'au dimanche 7 septembre, les organisateurs pensent accueillir quelque 110.000 visiteurs. Ces derniers pourront se rendre compte de la capacité productive des 250 exposants présents répartis sur une surface de 4400 m<sup>2</sup>. En plus de l'aspect commercial, les hôtes pourront se promener dans une aire de 23.000 m<sup>2</sup> bordée par le lac et magnifiquement garnie par un consortium de jardiniers-paysagistes. Une sorte de «Grün» en miniature qui ne manquera pas de charme sous le soleil revenu. Contrairement à d'autres foires du même genre, celle de Bienne ne comporte pas d'invitation d'honneur. Les organisateurs sont partagés entre le désir d'innover et de ne pas concurrencer le commerce régional.

La première édition comprenait six halles totalisant 2200 m<sup>2</sup> de surface d'exposition. 148 exposants ont présenté leurs produits à quelque 66.000 visiteurs. La Foire 1980 comprend 250 exposants répartis dans 7 halles couvrant une surface de 4400 m<sup>2</sup>. Les responsables attendent quelque 110.000 visiteurs. (lg)

Noces de diamant

Mme et M. Violette et Louis Jeanquartier-Châtelain fêtent aujourd'hui leurs soixante ans de mariage. Nés tous les deux en 1898, ils se sont installés à Bienne en 1924 où ils habitent depuis de nombreuses années, rue Dufour 160. D'origine chaux-de-fonnière, M. et Mme Jeanquartier ont un fils et deux petits-enfants. Après avoir suivi pendant six ans le Technicum neuchâtelais, M. Jeanquartier exerça sa profession de technicien en horlogerie et mécanique à Bienne. Abonné aussi depuis 60 ans à «L'Impartial», le couple a ainsi gardé le contact avec la région des Montagnes neuchâtelaises.

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Nouveau caf'conc à la Maison du Peuple  
Serge Yssor en tête d'affiche

Connaissez-vous «Braaaaame»? Au mois de juin dernier, cette équipe de jeunes habitant Saint-Imier avait décidé de se lancer dans l'organisation de caf'conc. Nullement désireux de concurrencer qui que ce soit, Pierre-Alain Geiser, Daniel Dubuis et André Aubry aspiraient à donner une pincée d'animation à la petite vie nocturne de Saint-Imier. Après une première tentative réussie avec un style folk «Braaaaame» prévoit un nouveau caf'conc, vendredi soir 29 août, à la Maison du Peuple de la cité du Haut-Vallon. Le rire sera au rendez-vous puisque le comique neuchâtelais Serge Yssor (Coffrane) figure en tant que tête d'affiche.



Le comique neuchâtelais Serge Yssor sera la vedette du caf'conc organisé à Saint-Imier vendredi soir.

En plus du rire, la chanson, le folk et le jazz compléteront le spectacle organisé par «Braaaaame». Avec 20 ans de métier, l'auteur-compositeur-interprète Bob Jambé de La Chaux-de-Fonds proposera ses chansons avec sa voix exceptionnelle de force et d'émotion. De passage dans la région, un globe-trotter irlandais Dorok jouera des airs folk de son pays.

D'origine vaudoise mais habitant Coffrane, Serge Yssor, très connu en Suisse romande et en France, figure au registre des vedettes montantes dans le difficile métier de comique. Tout d'abord chan-

sonnier, Serge Yssor se tourne de plus en plus vers le mime et des récits.

La fin de soirée permettra à l'orchestre Still d'interpréter des morceaux de folk et de jazz. Un ensemble qui a bien voulu remplacer en dernier minute «Muller Jazz Quintett» retenu par un contrat à Paris. (lg)

TRAMELAN • TRAMELAN

Commémoration de la fusion des deux Tramelan



M. Michel Leuenberger, de Belprahon, qui s'imposa en obtenant le maximum de points, soit 40, dans ce tir commémoratif de la fusion.

melan qui avait eu lieu en 1950. Un premier tir s'était déroulé en 1977 pour marquer cet événement. Avec cette troisième édition, les organisateurs ont vu leurs efforts récompensés puisque l'on enregistra une augmentation du nombre des tireurs, de 383 à 431, dont 41 groupes.

Cette augmentation est sans aucun doute un signe flatteur pour ceux qui se dévouent sans compter pour la société, que ce soit les cibarres, les organisateurs ou encore les cantiniers qui durant deux journées bien remplies ont mis particulièrement à contribution. Un magnifique vitrail a été remis aux groupes qui atteignaient le nombre de points requis, alors qu'une médaille était la récompense en individuel.

Désirant faire le maximum pour satisfaire chacun, les responsables du Tir de campagne avaient encore prévu une attraction spéciale à cette occasion. C'est ainsi qu'un hélicoptère d'Héliswiss permit à près de 60 personnes de découvrir le village «d'en haut».

RÉSULTATS

INDIVIDUELS: 1. Michel Leuenberger, Belprahon, 40 points; puis avec 39

points, 2. Heinrich Luthi, Bienne; 3. Camille Kraft, Glovelier; 4. Lucas Kissling, Wangen; 5. Hans-Ruedi Fluck, Reconvilier; 6. Anton Helg, Tavannes; 7. Walter Haller, Saint-Imier; 8. André Mosset, Montmollin; 9. Donald Linder, Le Fuet; 10. Philippe Choffat, Bellach.

VÉTÉRANS: 1. Samuel Marti (1920) Bévillard; 2. Walter Minder (1907) Bienne; 3. Otto Grutter (1910) Bienne 37 points.

JUNIORS: 1. Philippe Martin (1960) Boudry, 38 points; 2. Yves Beuchat (1960) Soule, 37; 3. Claude Voirol (1961) Belprahon, 35.

DAMES: 1. Regina Meyer, Bienne, 37 points; 2. Françoise Voumard, Tramelan, 37; 3. Nathalie Lopez, Tramelan, 34.

Relevons que 151 couronnes ou cartes-primes, soit 35,035 pour cent ont été délivrées.

GROUPES: 1. Société d'artillerie de Bienne, 185 points; 2. Société de tir de Liesberg, 184; 3. Société de tir de Reconvilier, 182; 4. Société de tir de Tavannes, 181; 5. Freier Schiessverein Wangen, 180; 6. Société de tir de campagne, 179.

Notons que Tramelan alignait encore 17 autres équipes.

(texte et photo vu)

CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE

A la suite d'un rapport négatif

Non à l'agrandissement de l'aéroport de Berne

Importante, la conférence de presse tenue, hier après-midi, à Berne par le directeur des Transports, de l'Energie et de l'Economie hydraulique du canton de Berne, M. Henri Sommer (Saint-Imier) et le chef de l'Office cantonal des transports, M. Zurcher, sur la décision du gouvernement concernant le projet d'agrandissement de l'aérodrome de Berne-Belp. Depuis plusieurs mois, l'opinion publique alémanique s'intéressait à la polémique concernant cette affaire.

Le duel, opposant les voisins et adversaires de Belpmoos aux milieux industriels et touristiques ainsi qu'à la société Alpar SA, propriétaire de la concession, a tourné à l'avantage des opposants. Le Conseil exécutif du canton de Berne, sur la base d'un rapport préparé par un groupe de travail interne de l'administration, vient de refuser le projet d'agrandissement prévu par Alpar SA. L'augmentation du bruit (atteintes à la qualité de l'habitat et de la vie) constitue un élément essentiel, côté gouvernemental, pour motiver le refus. En revanche, les autorités cantonales recommandent à l'Alpar d'étudier comment, avec un investissement minimal, une capacité de trafic utile pourrait être obtenue sur l'aéroport.

L'agrandissement de l'aéroport de Berne-Belp est une vieille affaire. Mais, cependant, le débat n'a polarisé l'attention des régions francophones intéressées. Pourtant le projet ne manquait pas d'intérêt après le refus du Grand Conseil, en 1972, de l'exécution d'un projet de détail pour la construction d'un aérodrome continental dans le grand marais. De solution de transition, Belpmoos est devenu une nécessité après le travail de Commission d'experts présidé par le conseiller national Urs Kunz. La commission recommandait un examen pouvant améliorer la structure du trafic avec des investissements raisonnables.

PRÈS DE 20 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS

Détentrice de la concession pour Belpmoos, l'Alpar, d'entente avec les autorités de la ville et du canton de Berne, confia à un groupe de spécialistes l'étude du problème. Après un rapport complémentaire, le gouvernement bernois prenait connaissance des renseignements au début de l'année 1979. Selon les spécialistes, la population ne serait pas exposée à plus de bruit. Le transport de passagers se chiffrerait à 92.000 personnes,

alors que les investissements se monteraient à près de 20 millions de francs.

En date du 24 janvier 1979, le Conseil exécutif constatait la nécessité de commander une nouvelle étude à un groupe de travail interne de l'administration afin d'examiner les situations politiques, économiques, juridiques et en particulier le problème du bruit. La présidence de ce groupe de quatre personnes était confiée au chef de l'Office cantonal des transports, M. Daniel Zurcher. Tout en demandant de nombreux mandats à des instituts ou laboratoires, le groupe procédait à diverses études et consultations. En date du 8 août, un rapport de 30 pages parvenait à l'exécutif cantonal.

LE BRUIT, CE FLÉAU MODERNE

Au cours de la consultation, la grande majorité des communes, les organisations écologiques et la parti socialiste repoussaient le projet. Les associations touristiques et les milieux économiques penchaient en faveur de l'agrandissement.

Le bruit a finalement joué un rôle essentiel dans le refus du gouvernement. Le nombre des personnes exposées au bruit, de 12.630 unités à l'heure actuelle passerait à 66.480 en cas d'agrandisse-

ment. Le nombre de celles fortement gênées par ce fléau moderne, actuellement de 1150, grimperait à 6540.

L'exécutif a voulu jouer la carte populaire en tenant compte en plus de l'analyse d'utilité. Une étude qui ne fait pas apparaître, selon le groupe de travail, d'avantages prépondérants en faveur de l'agrandissement. En effet, un peu plus de 1% seulement du trafic aérien suisse passerait par Belpmoos.

L. G.

Finances publiques du canton de Berne en 1980

Comme cela a été le cas ces dernières années, la Direction des finances du canton de Berne vient d'éditer, en 1980 également, la brochure «Finances publiques dans le canton de Berne» qui donne un aperçu général des finances bernoises. Cette publication, comptant une vingtaine de pages, fournit les éléments essentiels du compte financier et des variations de la fortune de l'Etat de Berne. La brochure donne en particulier des renseignements sur la fortune du canton, les recettes et les dépenses cantonales, les différentes subventions accordées par l'Etat et les effectifs du personnel. Des données intéressantes y figurent également concernant la fiscalité, les quotités d'impôt, les impôts communaux et les dépenses communales en fonction de leur classification économique. Une brève statistique de la population du canton complète cette publication dont la lecture est facilitée par divers graphiques et tableaux.

Cette brochure peut être obtenue gratuitement auprès de l'Office d'information du canton de Berne. (comm.)

Voir autres informations jurassiennes en page 31

**AVIS URGENT**  
**Course de côte cycliste**  
Orvin - Les Prés-d'Orvin  
**SAMEDI 30 AOÛT**  
Ouverte à tous. Inscription Fr. 5.—  
Place du village dès 13 heures  
Départ 14 h.  
Renseignements tél. (032) 58.13.72  
P 20958

**Studio Coop**  
du mercredi  
chaque mercredi  
entre 19.15-19.25

# Coop-informations:

**Hits <weekend>** du jeudi 28 août  
au samedi 30 août 1980



## Teddymat

Lessive complète

Teneur en phosphate réduite

**Paquet de 4,8 kg**  
(1 kg = 2.40)

**11.50**  
au lieu de 13.50



## Teddydouce

Revitalisant textile

**Bouteille de 4 litres**

**4.-**  
au lieu de 5.-

### Prix choc

«Le nouveau  
**Gillette Contour**  
à tête pivotante  
Au plus près de la peau»

**4.50**  
seulement

**5 cartouches de doubles lames Gillette Contour**  
en dispenser

**2.70**  
seulement

# ACTION

**Café en grains et biscuits**

Jubilor 500 g **6.20**  
au lieu de 7.10

Excellento 500 g **5.80**  
au lieu de 6.70

Bonsoir sans caféine 250 g **3.20**  
au lieu de 3.70

Jubilor 250 g **3.30**  
au lieu de 3.60

Excellento 250 g **3.10**  
au lieu de 3.60

Espresso 225 g **2.40**  
au lieu de 2.90



Prussiens ARNI 180 g **1.20**  
au lieu de 1.60

Choco Petit Beurre Wernli 120 g **1.80**  
au lieu de 2.45

Petit Beurre ARNI 2 x 200 g **2.10**  
au lieu de 2.60

**Coop compte pour qui sait compter!**

## Hits hebdo 27.8.-2.9.1980



**Mokka Gold** Café lyophilisé  
Sachet de remplissage de 100 g avec caféine **4.30**  
au lieu de 4.90  
sans caféine **4.80**  
au lieu de 5.40



**Tomates pelées d'Italie midi**  
3 boîtes de 420 g, seulement **1.50**  
poids égoutté: 280 g



**Crème glacée** vanille/fraise  
**Bloc familial de 400 g** **2.10**  
au lieu de 2.60



**Coupes Chantilly** chocolat et caramel  
**Gobelet de 125 g** **0.50**  
au lieu de 0.65



**Camembert Baer**  
Fromage à pâte molle, 45% de matière grasse  
**Boîte de 125 g** **1.40**  
au lieu de 1.85



**Beldam Coiffure Shampooing**  
Normal, vitaminé, pour cheveux gras et antipelliculaire  
**Flacon de 200 ml** **1.50**  
au lieu de 1.90



**Beldam Coiffure Crème de rinçage**  
**Flacon de 200 ml** **2.-**  
au lieu de 2.50



**Beldam Coiffure Hairspray**  
Normal, antigras et fort  
**Spray de 380 g** **3.20**  
au lieu de 3.90

## OFFRES D'EMPLOIS

*Société Fiduciaire Suisse*  
Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Sion, Zurich

Pour la gérance de sociétés auprès de notre siège à Bâle, nous cherchons

### un collaborateur

capable de traiter d'une manière indépendante les dossiers de clientèle. Les tâches variées à accomplir comprennent, en outre, tous les travaux relatifs à la tenue de comptabilités, la correspondance française, ainsi que la collaboration aux services de placements de gérance de fortune. L'âge idéal serait de 20 à 25 ans.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à notre service du personnel.

**SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SUISSE**  
Sankt-Jakobsstrasse 25 - 4002 BÂLE  
Tél. (061) 22 55 00, interne 333

Société pétrolière recherche pour contrôle journalier et surveillance de distributeurs automatiques de carburants

### retraité ou autre

région Col-des-Roches.

Activité environ 2 heures par jour.

Faire offre avec curriculum vitae et références sous chiffres ofa 8671 TJ à Orell Fussli Publicité SA, case postale, 1211 Genève 1

## NOTZ

Nous cherchons un

### machiniste

pour notre atelier «ACIERS»  
et un

### aide-mécanicien

pour notre atelier «MACHINES DE CHANTIERS»

Nous prions les intéressés de téléphoner ou d'envoyer leurs offres de service manuscrites à:

**NOTZ SA**  
service du personnel, case postale 1157  
2501 Bienne, tél. (032) 25 11 25, interne 425.

Cherche

### manœuvre

pour travaux sur tour revolver et autres. Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphone (039) 23 60 26

La maison

## Reymond

agence exclusive des machines à écrire HERMES pour les cantons de Neuchâtel et du Jura cherche pour son atelier de La Chaux-de-Fonds un

### MÉCANICIEN-RÉPARATEUR

mécanicien d'entretien ou mécanicien de précision pourrait être formé pour ce travail.

Nous offrons des conditions d'engagement intéressantes, un emploi stable et sommes à même d'assurer une formation continue et de réelles possibilités de développement.

Faire offre écrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:  
**REYMOND**, Fbg du Lac 11  
2001 Neuchâtel.

Devenez après formation en soirée

### hôtesse de vente représentant

cours et programme exceptionnel vous ouvrant un avenir assuré dans une profession d'avant-garde.

Téléphoner ou écrire à :

**IBF**  
Evoles 5, 2000 Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 96 06

Importante entreprise horlogère sise sur la place de Zurich désire s'assurer la collaboration d'un

### CHEF D'ACHAT

parfaitement au courant de l'habillement de la montre.

Prière de faire offre à :

**M. Pierre Loeffel**  
Expert comptable-fiscal  
2202 Chambrélie  
Téléphone (038) 45 12 33  
Discrétion assurée.

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Découverte d'une nécropole mérovingienne

Premiers résultats des fouilles: réjouissants

Les premiers résultats des fouilles archéologiques faites en juin et juillet dans une nécropole mérovingienne de Courfaivre (vallée de Delémont) ont été présentés hier à la presse par M. Bernard Prongué, chef de l'Office du patrimoine historique de la République et canton du Jura.

Menées par quatre jeunes archéologues dirigés par M. François Schifferdecker, du Service archéologique du canton de Neuchâtel, ces fouilles ont permis de découvrir douze tombes datant de la deuxième moitié du VIIe siècle après Jésus-Christ, soit du haut Moyen Age. Des objets ont été découverts dans quatre d'entre elles, tout particulièrement deux

boucles de ceintures dont les radiographies ont montré que leur décor était très raffiné. Deux perles en verre ainsi qu'un collier de petites perles de couleur ont également été mis à jour.

De telles nécropoles existent en de nombreux endroits de Suisse. Celle qui a été découverte à Courfaivre offre toutefois deux particularités. Elle vient d'une part infirmer les théories souvent avancées selon lesquelles le Jura, à l'époque de Saint-Germain ou de Saint-Ursanne, avait été déserté par sa population. Les découvertes montrent au contraire l'existence d'une population relativement importante disséminée dans des hameaux.

De plus, la découverte d'une seconde nécropole semblable au siècle dernier, à Courfaivre également (à moins de deux kilomètres des récentes découvertes) permet de se poser des questions sur les influences respectives que les envahisseurs burgondes (venus de la région des trois lacs) et alémanes (venus de Bâle), ont

exercé sur l'évolution de la population autochtone en ce qui concerne sa forme de civilisation.

Passionnantes pour les spécialistes, ces découvertes intéressent également les Jurassiens à la recherche de leurs racines.

Les fouilles de Courfaivre se poursuivront l'année prochaine, alors que les objets trouvés devront prochainement être mis en valeur (tout comme les ossements) par des instituts spécialisés de Zurich ou de Genève. (ats)

Rencontre entre le Conseil fédéral et le Gouvernement du canton du Jura



Voici à gauche le Conseil fédéral avec MM. Furgler, Chevallaz, Ritschard, Honegger, Schlumpf, le chancelier Huber-Buser et à droite la délégation jurassienne avec MM. Joseph Boinay, chancelier; Roger Jardin, François Mertenat, Jean-Pierre Beuret, Pierre Boillat et François Lachat. (asl)

Le Conseil fédéral a rencontré, mardi en fin de journée à Berne, le Gouvernement du Canton et République du Jura afin de procéder à un échange de vues sur les diverses questions en suspens, indique un communiqué de la Chancellerie fédérale. Les rapports du nouvel Etat avec la Confédération ainsi que les problèmes auxquels il se trouve confronté, notamment ceux liés à son édification, figuraient principalement à l'ordre du jour. Ont également été évoquées les conditions nécessaires au maintien d'une bonne entente entre les cantons. La discussion a aussi porté sur les relations financières entre la Confédération et la République et Canton du Jura, conclut le communiqué. (ats)

Bientôt un pèlerinage à Rome

Comme ces dernières années, MM. Fernand Monin et Jean Miserez, tous deux anciens soldats de la garde pontificale, organisent un pèlerinage à Rome fixé, pour 1980, du 20 au 27 septembre. A cette occasion, une audience est d'ores et déjà prévue auprès du pape Jean-Paul II. En plus du pèlerinage, les fidèles auront l'occasion de passer quatre jours à Rome avec des déplacements en cars privés. (kr)

GRANDFONTAINE

Accidents de travail

M. Auguste Nappez, agriculteur, qui avait pris place sur un char à bois a été projeté à terre, le char s'étant désaccouplé. Il a dû être hospitalisé souffrant de diverses blessures.

Un autre agriculteur du village a également eu la malchance de voir une machine agricole se désaccoupler et terminer sa course contre une voiture en stationnement. Heureusement pas de blessé cette fois. (kr)

MONTFAUCON

Le Chœur mixte en Appenzell

Les membres du Chœur mixte de Montfaucon et quelques accompagnants ont effectué une belle excursion en Suisse orientale. Après avoir visité la Principauté de Liechtenstein, ils se sont rendus à Appenzell. C'est dans la crypte de l'église paroissiale qu'ils ont chanté l'office. Le dimanche, l'autocar a conduit les chanteurs sur les rives du lac de Constance, puis par l'Autriche et l'Allemagne jusqu'à l'île de Mainau que les participants ont découverte avec enchantement. Sur le chemin du retour, ils ont encore visité l'aéroport de Kloten avant de terminer ces deux mémorables journées par un souper à Balsthal. (y)

Grand pique-nique d'Unité jurassienne aux Genevez

Dans les milieux jurassiens du Jura bernois, on commence fébrilement à préparer le grand pique-nique annuel des Genevez qui aura lieu le dernier week-end de ce mois, soit le samedi 30 et dimanche 31 août.

Il n'y aura plus, comme par le passé, de soirée le vendredi et on attend à nouveau une foule record aux Genevez à fin août. (kr)

MURIAUX

Nouveau président du Syndicat d'améliorations foncières

L'assemblée du Syndicat d'améliorations foncières s'est tenue sous la présidence de M. Maurice Aubry, vice-président, en présence de 51 propriétaires. M. Aubry a fait un tour d'horizon sur les travaux entrepris pour le remaniement parcellaire et plus particulièrement pour le remaniement forestier qui est en cours.

L'assemblée devait ensuite désigner un nouveau président pour remplacer M. Charles Finazzi décédé en mars dernier. C'est M. Jean Boillat qui a été élu. M. Roger Boillat, des Chenevières, a été nommé membre du comité.

Auteur du projet de remaniement forestier, M. Letté, a commenté la nouvelle répartition. L'ancien état comportait 524 parcelles alors que le nouveau n'en compte plus que 131. De 4,8 parcelles par propriétaire, on passera à 1,47. L'inspecteur forestier, M. Gigandet, a présenté l'aspect financier. Le projet est devisé à 1,13 million. Le remaniement agricole avait coûté 2,5 millions. Le programme devrait être respecté et le nouvel état entrera en vigueur en 1980-81. (y)

Undervelier: succès de la journée des malades du Jura à la grotte Sainte-Colombe



Une nouvelle fois la journée des malades du Jura a connu, à la grotte Sainte-Colombe à Undervelier, un beau succès. On constate depuis deux ou trois ans une augmentation des malades et des autres personnes présentes à cette journée de prière et de recueillement. C'est le curé Roger Richert de Soultz qui a prononcé les souhaits de bienvenue ainsi qu'une remarquable homélie sur le thème du «Magnificat». La messe fut célébrée à l'intérieur de la grotte, par l'aumônier, l'abbé Steullet, curé de Chevenez, le curé retraité de Vermes l'abbé Schaller et l'abbé Richert.

breux prêtres parmi l'assistance, notamment les curés retraités Chapuis et Theurillat et le père Rebetez, missionnaire du Sacré-Cœur. La journée fut d'autre part bien organisée par les brancardiers et infirmiers de Lourdes. Elle a été rehaussée par les productions de la fanfare L'Echo du Pichoux et suivie du traditionnel goûter au cours duquel on a pu une fois de plus apprécier la générosité des gens d'undervelier et de Soultz. (kch et photo kr)

Voir autres informations jurassiennes en page 31

mémento

Service social des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66. Le Centre de puériculture est fermé durant le mois d'août.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELEGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

LE BÉMONT

L'institutrice en Louisiane

Mlle Marthe Maillard, institutrice de la classe inférieure, a quitté le village pour se rendre en Louisiane où elle enseignera le français durant une année, sous l'égide du Service de la coopération de la République et canton du Jura. (y)

LA VIE JURASSIENNE

Examens d'anglais à l'Université populaire jurassienne

L'Université populaire jurassienne organise des cours de langues dans de nombreuses localités du canton du Jura et du Jura bernois; cet hiver, ce ne sont pas moins de 33 cours avec plus de 400 participants qui ont été mis sur pied. Après trois ans et trois mois d'étude, 14 candidats se sont présentés à la session d'examen d'été, et ils ont tous obtenu le certificat UP international d'anglais conféré par les associations nationales des Universités populaires d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse. Il faut remercier les enseignants qui ont préparé les candidats, soit Mme J. Schumacher pour le cours de Tramelan et M. J. Francis pour le cours de Moutier.

Si l'on tient compte des résultats de la session d'hiver, où s'étaient présentés les candidats de Delémont et Porrentruy, ce ne sont donc pas moins de 27 élèves de l'UP qui auront obtenu le certificat UP au cours de l'exercice 79-80.

Marianne Bouquet, Moutier; Alphonse Bron, Bassecourt; Francine Chevalier, Delémont; Véronique Droz, Undervelier; Bernadette Erard, Delémont; Agnès Hall, Bellelay; Dominique Jacquod, Delémont; Marlyse Jeanneret, Tramelan; Daniel Muhmenthaler, Moutier; Pierre-André Musy, Moutier; Irène Oertle, Tramelan; Christine Schluochter, Delémont; Jacqueline Steiner, Moutier; Francis Terrier, Bassecourt.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 26 août		B = Cours du 27 août	
<b>NEUCHÂTEL</b>	A B	<b>ZURICH</b>	A B
Cr. Fonc. Neu.	770d 760	B.P.S.	1780 1775
La Neuchâtel.	670d 660d	Landis B	1460 1460d
Cortaillood	1640d 1660	Electrowatt	2520 2550
Dubied	400d 400d	Holderbk port.	591 593
<b>LAUSANNE</b>		Holderbk nom.	563 560
Bque Cant. Vd.	1340 1350	Interfood «A»	1260d 1245d
Cdit Fonc. Vd.	1150 1150	Interfood «B»	5520 5500
Cossonay	1500 1475d	Juvena hold.	18 18
Chaux & Cim.	690 670	Motor Colomb.	795 800
Innovation	420d 422d	Oerlikon-Bühr.	2820 2825
La Suisse	4600d 4600d	Oerlik.-B. nom.	673 672
<b>GENÈVE</b>		Réassurances	3330 3340
Grand Passage	428 430	Winterth. port.	2600 2600
Financ. Presse	238 235	Winterth. om.	1700 1705
Physique port.	260d 260	Zurich accid.	9650 9650
Fin. Parisbas	102.50/03.50	Aar et Tessin	1430 1420
Montedison	—,29d —,32	Brown Bov. «A»	1705 1705
Olivetti priv.	3.20 3.10	Saurer	790 795
Zyma	935d 915d	Fischer port.	860 865
<b>ZURICH</b>		Fischer nom.	148d 148
(Actions suisses)		Jelmoli	1420 1430
Swissair port.	725 734	Hero	3150 3130
Swissair nom.	735 736	Landis & Gyr	147 147
U.B.S. port.	3390 3395	Globus port.	2240 2230d
U.B.S. no.	614 614	Nestlé port.	3450 3445
Crédit S. port.	2350 2355	Nestlé nom.	2215 2210
Crédit S. nom.	412 410	Alusuisse port.	1230 1235
		Alusuisse nom.	467 470
		Sulzer port.	2930 2940
		Sulzer b. part.	415 411
		Schindler port.	1470 1460d
		Schindler nom.	266d 266d

BÂLE	A	B
Girard-Perreg.	490d	490d
Portland	2900d	2900d
Sandoz port.	3800d	3810d
Sandoz nom.	1790	1780
Sandoz b. p.	484	485d
Bque C. Coop.	960	955

ZURICH	A	B
(Actions étrangères)		
Alcan	54.75	54.—
A.T.T.	88.—	87.75ex
Burroughs	115.50	114.50
Canad. Pac.	70.25	69.—
Chrysler	14.50	14.25
Colgate Palm.	26.—	25.50
Contr. Data	119.—	123.50
Dow Chemical	61.50	60.—
Eastman Kodak	76.25	75.—
Exon	119.—	119.—
Ford	45.50	46.—
Gen. Electric	92.50	92.50
Gen. Motors	90.50	90.50
Goodyear	26.25	26.25
I.B.M.	111.—	110.50
Inco B	41.25	41.50
Intern. Paper	69.50	68.50
Int. Tel. & Tel.	51.25	51.—
Kennecott	47.25	47.25
Litton	104.—	102.50
Halliburton	205.—	206.50
Mobil Oil	118.50	117.—
Nat. Cash Reg.	120.—	119.—
Nat. Distillers	48.75	47.75
Union Carbide	78.50	78.50
U.S. Steel	38.25	37.50

BÂLE	A	B
(Actions suisses)		
Roche jce	69000	69250
Roche 1/10	6875	6900
S.B.S. port.	376	378
S.B.S. nom.	261	262
S.B.S. b. p.	310	312
Ciba-Geigy p.	1110	1110
Ciba-Geigy n.	602	600
Ciba-Geigy b. p.	865	860

Cours indicatifs	A	B
Billets de banque étrangers		
Dollars USA	1.61	1.73
Livres sterling	3.75	4.10
Marks allem.	91.—	94.—
Francs français	38.75	41.25
Francs belges	5.50	5.90
Lires italiennes	—,1734—,2034	
Florins holland.	83.25	86.25
Schilling autr.	12.85	13.25
Pesetas	2.10	2.40

Cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.	Dem.	Offre
Lingot (kg. fin)	33600.-	34000.-
Vreneli	215.—	233.—
Napoléon	255.—	275.—
Souverain	300.—	320.—
Double Eagle	1210.—	1300.—

Communiqués par la BCN	Dem.	Offre
VALCA	65.50	67.50
IFCA	1450.—	1480.—
IFCA 73	83.—	86.—

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES		Fonds cotés en bourse		Prix payé	
		A	B		
AMCA		24.50	24.50		
BOND-INVEST		56.25	56.25		
CONVERT-INVEST		61.75r	61.75r		
EURIT		135.—r	135.50r		
FONSA		97.75r	98.—		
GLOBINVEST		54.50r	54.50		
HELVETINVEST		99.50	99.50		
PACIFIC-INVEST		82.—	80.25r		
SAFIT		361.—	363.—		
SIMA		200.—	200.50		
Fonds cotés hors-bourse		Dem.	Offre		
CANAC		90.25	92.25		
ESPA		75.—	—		
FRANCIT		96.—	98.—		
GERMAC		87.50	89.50		
ITAC		100.—	102.—		
ROMETAC		400.—	410.—		
YEN-INVEST		575.—	—		

CS FDS BONDS	Dem.	Offre
CS FDS INT.	58,5	59,5
ACT. SUISSES	292,0	293,0
CANASEC	577,0	587,0
USSEC	510,0	520,0
ENERGIE-VALOR	106,0	107,0

FONDS SBS	Dem.	Offre	SWISSIM 1961	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL	65.25	62.25	FONCIPARS I	1115.—	1135.—
UNIV. FUND	77.29	74.54	FONCIPARS II	2460.—	—
SWISSVALOR	236.50	229.—	ANFOS II	1300.—	1310.—
JAPAN PORTOFOLIO	385.—	363.75		120.—	121.—

Fonds de la Banque Populaire Suisse		INDICE BOURSIER SBS			
Dem.	Offre	Dem.	Offre		
Automation	65,5	66,5	Pharma	119,5	120,5
Eurac	265,0	266,0	Siat	1490,0	—
Intermobil	69,5	70,5	Siat 63	1180,0	1190,0
			Poly-Bond	59,5	60,5

26 août		27 août	
Industrie	309,5	309,7	
Finance et ass.	382,5	382,9	
Indice général	337,6	337,9	

**Voulez-vous mettre à l'abri des cambrioleurs ce qui, par nature, ne peut être déposé à la banque ?**



Demandez-nous conseil pour la protection technique de vos biens.

**SERGE PUTHOD**

**SECURITY**

**2072 SAINT-BLAISE - 038/33 31 59**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER**

**MISE AU CONCOURS**

Pour la surveillance du Bassin de natation du complexe des halles de gymnastique, la Municipalité de Saint-Imier cherche

**un(e) garde-bain**

Poste à temps partiel (7 heures hebdomadaires), les heures de travail débutent en principe après 17 heures

- Conditions:
- 1) être bon nageur;
  - 2) avoir suivi un cours de samaritains;
  - 3) être en possession du brevet de sauvetage.
- Pour le chiffre 3, cette formation peut être acquise après l'engagement.

Le cahier des charges est à la disposition des intéressés au Secrétariat municipal.

Les offres de service sont à envoyer au Conseil municipal jusqu'au 5 septembre 1980.

CONSEIL MUNICIPAL

**Avez-vous trouvé votre appartement, votre maison ou votre commerce pillé et saccagé par des voleurs ?**



Il n'est pas trop tard pour vous protéger contre de nouvelles agressions.

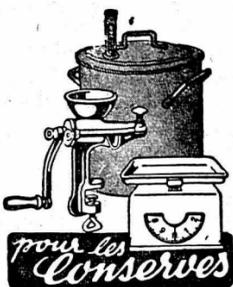
- Nous vous offrons:
- Concept adapté à vos besoins
  - Matériel éprouvé
  - Prix abordables
  - Service adéquat
  - Discretion absolue

**SERGE PUTHOD**

**SECURITY**

**2072 SAINT-BLAISE - 038/33 31 59**

**Tout pour les confitures et conserves**



MARMITES À STÉRILISER  
BALANCES DE CUISINE



LE SÉCHOIR À LÉGUMES ET À FRUITS  
DÖRREX  
PRATIQUE POUR TOUS LES MÉNAGES



PRESSE À FRUITS  
CYLINDRES EN BOIS  
OU MÉTAL

**BOCAUX À CONFITURES ET À CONSERVES**

**A. & W. Kaufmann & Fils**

TÉL. (039) 23 10 56 - P.-A. KAUFMANN, succ. - Marché 8-10

**FÛTS À CHOUCROUTE ET À FRUITS**  
dès Fr. 36.-

**POTS EN GRÈS de 5 à 75 litres**  
**DAME-JEANNE dès 5 litres**

**OFFRE D'EMPLOI**

BANQUE CENTRALE COOPÉRATIVE  
SOCIÉTÉ ANONYME  
SUCCURSALE DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

**UNE EMPLOYÉE DE BUREAU**

pour travaux sur machine électronique IBM.

REMPACEMENT de 3/4 mois (septembre à décembre 1980).

Tél. au 039/23 91 23, int. 26.

**Etes-vous certain que vos biens ne sont pas menacés par des intrus qui n'attendent que votre absence ?**



Nous vous installons en toute discrétion un système électronique de protection adapté à vos besoins.

Téléphonez-nous !

**SERGE PUTHOD**

**SECURITY**

**2072 SAINT-BLAISE - 038/33 31 59**

L'annonce, reflet vivant du marché



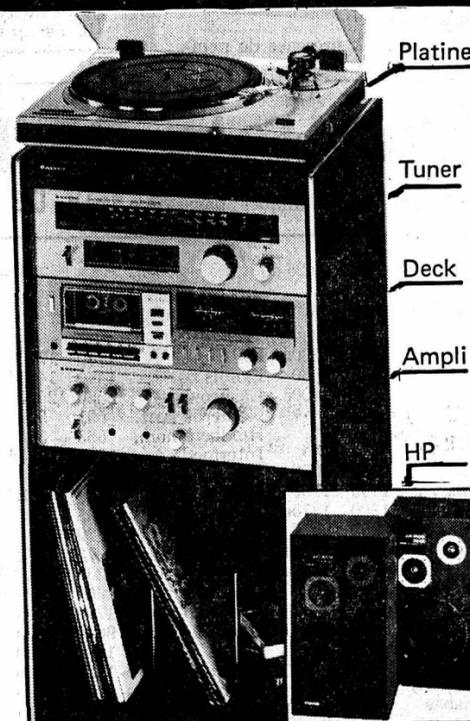
**NOTRE OFFRE MODHAC**

CHAÎNE HI-FI SANYO  
COMPLÈTE AVEC RACK ET HP  
MISE A L'ESSAI SANS ENGAGEMENT  
INSTALLATION GRATUITE

COMPLÈTE  
**1150.-**

**LA FORCE DE VAC:  
LE PRIX + LE SERVICE**

**RADIO · TV · HI-FI**



29 août - 17 sept.  
**modhac**  
stand 60 80

PHOTO · CINE · VIDEO



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/localité .....

rapide  
simple  
discret



à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

La grève des bateliers du lac Majeur se poursuit

L'administration fédérale se fâche !

La situation au port de Locarno était très tendue hier matin, à la suite de la grève d'«avertissement» décidée par les employés de la Société de navigation du lac Majeur et de la dure intervention de Berne. A 6 heures du matin tous les bateaux du bassin suisse bloquaient le port et aucune embarcation en provenance de la côte italienne ne pouvait accoster le long du quai, tandis que l'Office fédéral des transports préparait un communiqué dans lequel il se distançait des grévistes.

Mardi soir, les 24 employés de la Société de navigation du Verbano dont la direction se trouve en Italie, et les représentants de la Fédération des cheminots et de l'Organisation chrétienne-sociale tessinoise, se sont réunis à Locarno pour discuter de la nouvelle situation après la rencontre de lundi avec un représentant de l'Office fédéral des transports. A l'unanimité, le personnel décidait de maintenir la grève d'«avertissement» décidée la semaine passée, malgré les promesses d'intervention auprès des autorités italiennes du représentant de Berne. L'assemblée jugeait en effet insuffisantes les promesses et entendait par son action obtenir un «interlocuteur valable», des autorités italiennes, vu qu'elle ne reconnaît plus la direction d'Arona (Italie).

MENACES ?

Hier à 5 heures, les grévistes ont trouvé à leur place de travail le délégué de police de Locarno et deux gendarmes, dépêchés sur les lieux par le Département de police tessinois, lui-même sollicité par l'Office fédéral des transports. Ce dernier aurait «perdu le contrôle de la situation». En effet, selon un responsable syndical, un dirigeant de l'Office fé-

déral des transports aurait menacé d'une intervention directe depuis Berne par hélicoptère, pour arrêter tous les grévistes.

Le délégué de la police réussissait néanmoins à trouver un compromis entre les grévistes et la direction de la société de navigation: les employés acceptaient que les passagers des bateaux en provenance de l'Italie puissent débarquer à Locarno, tandis que la direction acceptait qu'aucun touriste ne monte sur les embarcations du côté suisse.

Dans l'après-midi, Berne publiait un communiqué très dur. L'Office fédéral des transports appuyant la direction de la société de navigation, accusait les grévistes d'avoir choisi l'«excuse» d'une insuffisante sécurité des bateaux pour pouvoir proclamer la grève.

Selon Berne, la vraie raison de cette démonstration est à rechercher dans les rapports tendus entre la direction italienne de l'entreprise et ses employés. Le communiqué précise d'autre part que l'Office fédéral des transports a ordonné, dans le cadre de ses compétences, des mesures pour assurer un service de transport minimum pour la population locale.

Pendant toute la journée toutefois, aucun bateau n'a quitté Locarno à part trois embarcations en provenance d'Italie qui n'ont embarqué personne.

OPÉRATION RÉUSSIE

Selon un responsable syndical, l'agitation est pleinement réussie et un contact est en train de se nouer avec la gérance de la Société de navigation de Milan. «Les revendications ne sont pas salariales» a précisé le responsable qui s'est d'autre part déclaré déçu par l'attitude de Berne qui aurait «perdu les pédales» et ne s'est pas montré à la hauteur de la situation en affirmant son appui à la direction et en sollicitant l'intervention de deux briseurs de grève pour assurer «un service minimum». (ats)

La Suisse ratifiera l'accord de sécurité sociale avec Israël Une condition: la signature ne doit pas avoir lieu à Jérusalem

La Suisse est prête à signer l'accord de sécurité sociale avec Israël, mais la signature ne doit pas avoir lieu à Jérusalem. Le Conseil fédéral a confirmé cette position hier en entendant un rapport de M. Pierre Aubert, chef du Département fédéral des Affaires étrangères. Rappelons que la signature de ce document devait avoir lieu le 11 août à Jérusalem.

Pour la Suisse, la décision d'Israël de faire de Jérusalem la capitale de l'Etat hébreu est contraire au droit international. S'en tenant strictement à cette analyse juridique, la Suisse refuse toutefois d'émettre des considérations politiques sur la décision israélienne. Elle ne peut cependant accepter de signer à Jérusalem un acte engageant les deux Etats, cela risquant de provoquer des conclusions erronées quant à son attitude. L'Association «Suisse-Israël» a protesté contre cette décision.

AUTRES DÉCISIONS

Voici en bref, les autres décisions que le Conseil fédéral a prises durant sa session hebdomadaire d'hier:

- Les dernières mesures visant à abolir l'afflux des capitaux étrangers en Suisse seront levées dès le 31 août prochain. Les avoirs étrangers en banque, libellés en francs suisses, pourront de nouveau être rémunérés sans limitation du montant.
- Les Chambres fédérales sont invi-

Accusé de recel de papiers d'identité Avocat zurichois arrêté

La police vaudoise a annoncé hier l'arrestation d'un avocat zurichois et a précisé qu'au cours d'une perquisition à son domicile, des centaines de papiers d'identité volés avaient été découverts.

Cet avocat, Me Bernard Rambert, 39 ans, est soupçonné de complicité avec Walter Sturm, un malfaiteur dont il fut le défenseur. Selon la police, il aurait notamment reçu une partie du produit des vols de ce dernier. L'arrestation de Me Rambert intervient à l'issue d'une enquête fédérale de neuf mois. Cette enquête avait été ordonnée après l'arrestation de Walter Sturm. Un cer-

tain nombre de ces papiers d'identité avaient été retrouvés sur lui.

Le commandant de la police vaudoise, le major René Huber, a indiqué que près de 4500 documents volés ou falsifiés avaient été découverts dans une maison de Rudolfstetten, en Argovie, où vivait l'avocat en communauté avec d'autres personnes.

Me Rambert a été membre d'un collectif d'avocats de Zurich choisis par les terroristes allemands Gabrielle Kröcher-Tiedemann et Christian Möller pour les défendre.

(ap)

A Genève

Fonctionnaire syndical congédié

La section genevoise de la Société suisse des employés de commerce annonce dans un communiqué qu'elle s'est séparée de son secrétaire, M. Jean-Marc Luccarini, «à la suite de graves irrégularités dans sa gestion».

Selon les premières recherches, il a procédé à des détournements de fonds pour des montants importants et à la falsification de documents pour dissimuler ses actes. Toutes les mesures, poursuit le communiqué, sont prises pour connaître l'étendue du préjudice. Une fiduciaire a été chargée des contrôles nécessaires.

M. Luccarini était président de la communauté genevoise d'action syndicale, qui groupe trois grandes organisations: l'Union des syndicats du canton de Genève, l'Association des commis de Genève et la Fédération des employés de commerce. (ats)

A Zurich

Occupants d'immeubles délogés

La police zurichoise a délogé hier matin 29 occupants (5 femmes et 24 hommes) d'un immeuble situé en face du Centre autonome de jeunesse à la Limmatstrasse de Zurich. L'immeuble vétuste avait été acquis il y a un an environ, par la Société suisse des wagons restaurant, qui a son siège à côté du bâtiment occupé. Les rumeurs selon lesquelles les occupants seraient des alcooliques qui logeaient auparavant au Centre autonome n'ont pu être vérifiées.

L'immeuble occupé était inhabité depuis quelques deux ans. Depuis hier matin, la démolition de l'immeuble est en cours. (ats)

Dans le Léman

Importante pollution

Hier vers 7 h. 50, une entreprise de Vevey a livré du mazout dans une villa de Chardonne. Lors du remplissage de la citerne, une certaine quantité de cet hydrocarbure s'est écoulée dans l'empierrement en bordure de la villa, puis, avec la pluie, dans les égouts rejoignant le ruisseau du Seyton, lequel se jette dans le lac au Chemin de la paix, à Corseaux.

Les pompiers de Vevey, le centre de protection contre les hydrocarbures de Lausanne et la brigade du lac de la gendarmerie sont intervenus. L'Office cantonal de protection des eaux était également sur les lieux. La pollution s'est développée sur 200 et 400 mètres et des barrages ont été établis. (ats)

A Lucerne

Une œuvre du pape

Dans le cadre des Semaines internationales de musique de Lucerne, une œuvre de Karol Wojtyła, l'actuel pape Jean-Paul II, intitulée «La boutique de l'orfèvre» a été jouée lundi pour la première fois en allemand dans une adaptation de Guenter Langer. Il s'agit d'une méditation scénique ayant pour sujet le mariage et publiée en 1960 sous un pseudonyme. Quatre évêques suisses assistaient à cette première exécutée au Stadttheater de Lucerne. (ats)

BERNE. - Le Conseil fédéral a décidé d'accorder un crédit spécial de 3 millions de francs à titre d'aide alimentaire d'urgence en Afrique. Ce crédit est prélevé sur la réserve prévue pour des catastrophes dans le cadre du crédit de programme pour l'aide humanitaire internationale.

- La commission élargie des Affaires étrangères du Conseil national a approuvé le crédit de programme de 1,65 milliard de francs destiné à la poursuite de notre coopération technique et de notre aide financière au développement. La décision a été prise à l'unanimité. (ats)

Situation financière des entreprises de transport public Une détérioration quasiment générale

La situation financière des entreprises de transport public s'est détériorée en 1979 après avoir connu une légère amélioration au cours de l'année précédente. Le déficit global des 125 membres de l'Union suisse des transports (UST) s'est élevé à 261,1 millions de francs contre 242,1 millions en 1978, ou une aggravation de 7,84 %. Toutes les compagnies ferroviaires, à l'exception des CFF, font partie de l'UST, de même que les compagnies de navigation et la majorité des entreprises de transport local, soit un réseau de 6274 kilomètres.

Les entreprises de transport à caractère touristique ont été les plus touchées. Alors que le déficit des transports locaux, des entreprises de transport général, des transports routiers et des compagnies de navigation s'aggrave, les chemins de fer de montagne ont tout de même réalisé un bénéfice, en dépit d'un recul important de leurs activités.

Le déficit des entreprises de transport local s'est aggravé de 5,2 millions pour atteindre 124,6 millions de francs, conséquence de la forte augmentation du coût des carburants, pour les transports par autobus.

MARCHANDISES: EN HAUSSE

Les 61 chemins de fer qui font partie du groupe des entreprises de transport général ont vu leur déficit augmenter de 7,6 millions de francs, pour atteindre 128,1 millions, les dépenses augmentant de 4,3 % et les recettes de 3,8 % seulement. Les recettes du trafic des voyageurs a augmenté de 1,9 % sans modification de tarif. Quant au trafic des marchandises, il a augmenté de 6 % en valeur et de 13 % en quantité, en raison surtout des bons résultats de Berne - Loetschberg - Simplon (BLS), qui n'ont plus été entravés, comme en 1978, par l'effondrement d'un pont près de Verbania.

La situation était analogue pour les 22 entreprises de transport routier, dont six seulement ont réalisé un excédent de recettes de 0,6 million au total, les autres essuyant une perte de 11 millions de francs environ, soit une augmentation du déficit de 2,5 millions de francs.

Les faibles chutes de neige de l'hiver 78-79 et le cours élevé du franc suisse en automne 1978 et au début de l'année suivante ont eu pour conséquence une diminution de 6,5 millions à 4 millions de francs de recettes des chemins de fer de montagne. Pourtant, selon l'UST, ce secteur réalise toujours les meilleurs résul-

tats à ratifier deux conventions de la Conférence internationale du travail. La première concerne la sécurité et l'hygiène du travail dans les manutentions portuaires, la seconde la durée du travail et les périodes de repos dans les transports routiers.

Un traité complémentaire a été approuvé au sujet du contrat d'association passé avec la Communauté européenne de l'énergie atomique, contrat qui prévoit la participation de l'Euratom à un projet de l'Institut suisse de recherches nucléaires. Au terme des dispositions supplémentaires, le volume de ses travaux de recherches sera porté de 18 à 19,3 millions de francs.

L'ordonnance sur la pêche dans le lac Supérieur de Constance devient plus sévère. Les captures prématurées seront évitées autant que possible après la réduction, de 6 à 4, du nombre de filets flottants admis par titulaire du permis de pêche et par l'augmentation de la dimension des mailles des filets de 38 à 44 mm.

tats économiques et financiers puisqu'il est le seul à obtenir un excédent de recettes.

LES BATEAUX À LA DÉRIVE

Malgré les efforts de rationalisation et les augmentations de tarif, la situation économique des compagnies de navigation a continué à se dégrader. Le prix élevé du carburant est en grande partie responsable de cette situation. Le déficit de ce secteur a passé de 0,8 million à 2 millions de francs entre 1978 et 1979.

SUBVENTIONS: VERS DES DÉCONVENUES

L'aide du secteur public aux entreprises de transport a augmenté de 4,54 % en 1979 pour atteindre 451,3 millions de francs, les concessionnaires se taillant la part du lion.

Ainsi 145,5 millions de francs (+ 2,5 pour cent) ont été attribués au maintien d'exploitations et 187,8 millions (5,15 %) à des améliorations techniques. 78,8 millions (+ 10 %) ont servi à subventionner les tarifs, sous la rubrique «Contributions économiques en faveur des régions du pays».

En ce qui concerne le futur, l'UST critique les mesures d'économies de la Confédération qui prévoient une réduction de 10 % de l'indemnité versée par l'Etat central. Cet abatement, qui s'inscrit dans le cadre du troisième paquet d'économies, est une charge supplémentaire pour les entreprises de transport concessionnaires, relève l'UST dans son rapport annuel 1979 qui se penche en particulier sur les obligations imposées par l'économie générale et leur indemnisation. (ats)

Après le hold-up de Genève Aucune trace

Les trois bandits qui ont volé mardi soir pour plusieurs millions de francs de pierres précieuses chez un diamantaire de Genève, ont disparu sans laisser de traces. Aucun véhicule n'a été retrouvé et la diffusion de leur signalement n'a apporté aucun témoignage permettant de trouver une piste. Pourtant, les deux propriétaires de l'établissement de la rue Ami-Lullin, le «Red Jewellery SA», ont formellement reconnu les individus qui avaient déjà tenté une même opération il y a un mois. Ils avaient alors été mis en fuite par un des associés, qui avait eu le temps de brandir un pistolet. (ats)

entre-saison



Vous aimez la perfection du costume, pour vous cependant, vous lui souhaitez plus de souplesse. Nos costumes Jaquard répondent à votre désir. Tout en vous habillant avec une certaine rigueur, sa douceur vous donne cette allure moderne, un brin décontractée.

Notre réclame, 3 coloris 298.-

La maison du tricot

La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold Robert 22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Fribourg

chronique horlogère

Conflit FTMH - Gay Frères SA Genève: réglé

La Fédération suisse des travailleurs sur métaux et horlogers (FTMH) et la Maison Gay Frères SA ont diffusé un communiqué au terme duquel les deux parties ont signé un accord mettant fin à leur différend. Cet accord prévoit la reprise de relations normales, conformément aux procédures fixées par la Convention collective de travail de l'horlogerie.

Afin de faciliter cette reprise, les parties sont convenues que la FTMH désignera son représentant choisi au sein de l'entreprise et d'échanger des informations réciproques en cas d'éventuels licenciements. Cet accord prévoit, en outre, le règlement des cas individuels qui étaient en suspens, la mise sur pied d'une Commission du personnel, le retrait des plaintes déposées et de la pétition syndicale adressée au Grand Conseil genevois. (Comm.)

Rappelons à nos lecteurs que ce conflit qui a débuté en 1978 au mo-

ment où l'entreprise genevoise occupait 400 personnes (aujourd'hui 600), a connu de nombreux rebondissements et «pointes de chaleur» aussi bien à la suite de la mise à pied de deux syndicalistes, qu'au cours de l'occupation de l'entreprise qui fut évacuée de force...

En réalité, il opposait surtout la direction de Gay Frères SA à la section genevoise de la FTMH, entre lesquelles il y eut dépôts de plaintes, procès, soit devant la Chambre d'accusation, soit devant les tribunaux de prud'hommes. Dépassant le cadre local il fut pris en main dès avril 1980 par la Convention patronale et les représentants centraux de la FTMH, pour aboutir ce mois à une reprise normale des relations entre l'entreprise intéressée et la section genevoise, aux conditions indiquées dans le communiqué.

R. CA.

# Hit - waro + AMARILLO

Actions dès  
le jeudi  
28.8.80

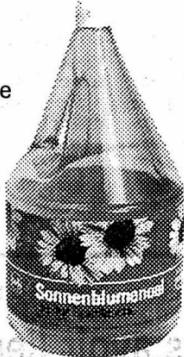
## Huile de tournesol

bouteille économique

de 3lt. **8.75**

le litre

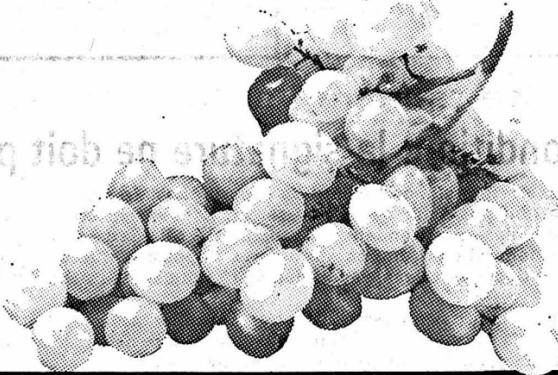
**2.92**



## Beaux raisins dorés

**Regina dei Vigneti**

en provenance d'Italie



le kg

**1.35**

## Pelati

Tomates pelées  
Poids égoutté 260g  
12 boîtes

**6.35**



**2.53**

par boîte  
en 12-Pack

## Gendarmes

2 paires  
200 g

**2.-**

## Côtes-du-Rhône 1979

En carton de 6 bouteilles

6 x 7/10

**19.20**

au lieu de 21.60



## Mayonnaise Thomy

265 g

**1.55**

au lieu de 1.95



## Findus

Délices au fromage,  
champignons,  
épinards, poireaux ou  
bolognaise.



par  
240 g

**2.30**

7/10 au  
6<sup>e</sup> carton

**3.20**

## Savons Lux

4 x 150 g

**3.60**

Dans chaque  
4-Pack, 1 Bon  
pour une rose  
baccara!

par pièce  
en 4-Pack



**2.90**

## Lessive complète Dixan,

jusqu'à 95 °C

5 kg

**13.45**



## Vif

nettoyant  
surpuissant

800 g

**2.40**



# Bell

engagerait pour ses magasins de  
La Chaux-de-Fonds

## VENDEUSES

en charcuterie

à plein temps ou à temps partiel

Entrée immédiate ou à convenir.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à:

**BELL SA**  
Charrière 80 a  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/22 49 45.

## Switch Craft SA

fabrique d'appareils électroniques  
à La Chaux-de-Fonds

cherche pour tout de suite

## ouvrière

pour travaux de préparation, montage  
et soudage électroniques.

Formation assurée par nos soins.

Pour le 1er octobre

## ouvrier spécialisé

pour travaux mécaniques sur alumi-  
nium et bobinage.

Faire offres ou se présenter sur ren-  
dez-vous à Switch Craft SA, rue de  
Bel-Air 63, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
tél. (039) 22 33 55.

## REKON SA

Saint-Imier

cherche

## PERSONNEL FÉMININ

à plein temps, éventuellement 5 heu-  
res par jour, pour une période de 3 à 4  
mois ou plus.

Pour divers travaux de montage.

Faire offres à:

**REKON SA**, Industrie Electronique,  
Route de Mont-Soleil 22, 2610 Saint-  
Imier, téléphone (039) 41 45 22.

# Invitation!

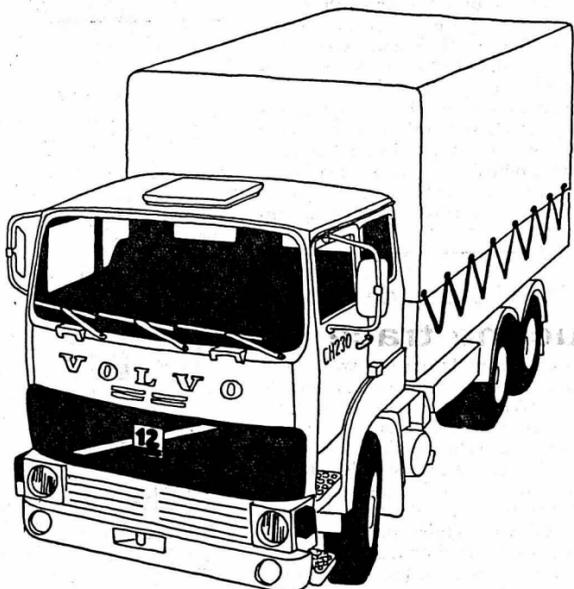
## Exposition de camions Volvo.

A. Bürki et C. Facchinetti vous attendent avec plaisir sur la  
**Place Panespo à Neuchâtel**

Vendredi, le 29 août de 09.00 à 22.00 heures

Samedi, le 30 août de 08.00 à 17.00 heures

Pour vous présenter et vous faire essayer la nouvelle gamme Camion VOLVO.



# VOLVO

Votre partenaire.

Vente A. Bürki  
ch. Beau-Site 20  
2016 Cortaillod  
Tél. 038 42 28 31

Service après vente C. Facchinetti  
Garage Volvo poids - lourds  
Route des Falaises 94  
2008 Neuchâtel  
Tél. 038 25 13 00



# commerce indépendant de détail

case postale la chaux-de-fonds



**Le maître-boucher - votre spécialiste en viande**



Pour vos randonnées dans la campagne ou en famille à la maison:

**POULETS FRAIS DU PAYS**  
à Fr. 6.80 le kg.

**RÔTI DE PORC**  
pour la broche et les excellentes

**SAUCISSES et SAUCISSONS NEUCHÂTELOIS**  
de votre spécialiste en viande.

**SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS**

La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Les Brenets  
Les Ponts-de-Martel — La Sagne — La Brévine

**LIVRAISONS À DOMICILE.** - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci de votre aimable compréhension.

## Concours permanent gratuit

(sans aucune obligation d'achat)

Après la trêve de juillet, voici le résultat du concours de juin. Le tirage au sort a désigné

**Madame Elisabeth GUINNARD**  
Progrès 141, 2300 La Chaux-de-Fonds

comme heureuse gagnante. Bravo à cette lauréate qui reçoit un bon d'achat de Fr. 50.-, valable en marchandises dans plus de 260 magasins CID du district de La Chaux-de-Fonds. La photographie montrait la Boucherie Gentil, Av. Léopold-Robert 110.

Il n'y a pas de concours d'identification ce mois, mais nous vous suggérons de participer à notre grand concours de MODHAC dont le formulaire de participation reproduit ci-dessous peut être obtenu dans tous les magasins CID de la ville.

Il y a 100 bons d'achat en jeu pour une valeur de Fr. 2500.-. Alors participez et peut-être gagnerez-vous, et visitez MODHAC 80.

Chez

# Chrys

**les nouveautés d'automne sont là**  
en manteaux - robes - jupes - costumes et chemisiers !  
**LA BOUTIQUE JEUNE**  
**SPÉCIALISÉE EN TAILLES**

## 40 à 60

Léopold-Robert 4 - Tél. 039/23 04 53  
(entre la petite poste et Perroco)



chaque jour  
succès toujours

## La rentrée = Nouveautés

**Nouveau maquillage automne**  
(déjà livrable)

**GUERLAIN LUEURS D'AUTOMNE**  
**RUBINSTEIN COOL FIRE**  
**COLORS**

**Maroquinerie**  
**NOUVELLE COLLECTION SACS DAIM**  
9 nouveaux coloris mode dès 49.-

**Nouveau rayon spécial**  
**tout à demi-prix = 50%**

*Sous les arcades - AU BARBIZOU, nouvelle boutique cadeaux étains - cuirs - porcelaines cristaux*

Voyez nos vitrines

**PARFUMERIE BOUTIQUE**  
**UMONT INSTITUT DE BEAUTÉ**

LA CHAUX-DE-FONDS

53, av. Léopold-Robert Daniel-Jeanrichard Tél. 039 22 44 55

## CONCOURS



Commerce Indépendant de détail  
La Chaux-de-Fonds

CONCOURS

\*\*\*\*\*

Palmarès:

100 BONS D'ACHATS de Fr 25.-

Le Concours a lieu pendant la période de MODHAC 1980. Les cartes de concours peuvent être obtenues dans tous les magasins CID de la Chaux-de-Fonds et à l'exposition MODHAC auprès des stands marqués de l'affichette CID. Les gagnants seront tirés au sort et avisés par écrit. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. La voie de droit est exclue. Les magasins CID ainsi que le personnel n'ont pas le droit de participation. La carte-réponse ci-dessous sera déposée dans une des boîtes aux lettres que vous trouverez dans les stands CID à MODHAC.

Je participe au concours et marque d'une croix les réponses aux questions suivantes :

- Combien pensez-vous qu'il y a de membres CID à La Chaux-de-Fonds ?  
 moins de 250 membres     plus de 250 membres
- Fidélité CID est un chèque fidélité que les commerces spécialisés distribuent à la clientèle et qui donne droit à un bon d'achat supplémentaire correspondant à :  
 1 %     2 %     3 %
- Le SENJ est un Service d'escompte neuchâtelois et jurassien qui favorise la cagnotte de la ménagère et correspond à un escompte de :  
 3 %     5 %

Nom et Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....



**GODIN COLONIAL**

Entièrement fonte

Prête à fonctionner

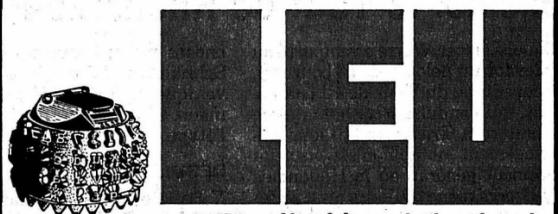
3 grandeurs  
de Fr. 890.- à Fr. 1120.-  
+ grille pivotante  
pour grillades Fr. 69.-

Offrez-vous le plaisir d'un feu de bois à peu de frais

## TOULEFER SA

Place Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds  
La quincaillerie spécialisée en articles tous genres

Demandez une démonstration des machines à boule REMINGTON et ADLER...



Ernest LEU machines de bureau La Chaux-de-Fonds

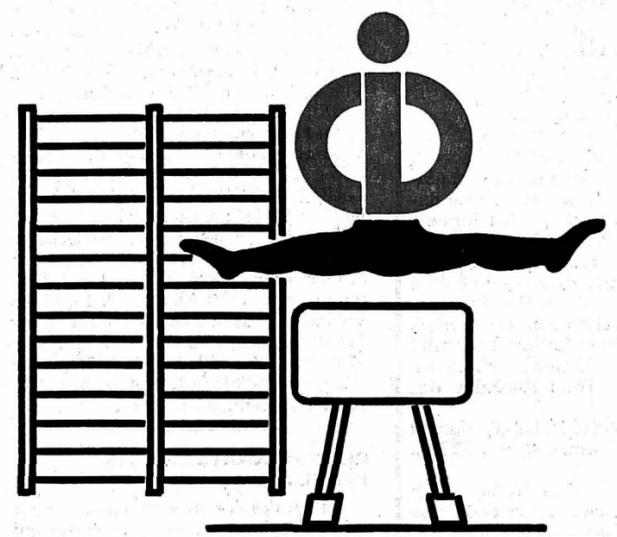
sitôt  
dit,  
sitôt



**tapis - rideaux sols**

POSE GRATUITE pour la plupart de nos tapis

La Chaux-de-Fonds  
Passage du Centre 3  
Tél. 039/23 70 70



En pleine forme après les vacances avec le CID



## Après une rencontre de qualité moyenne, à Lausanne La Suisse concède le nul face au Danemark 1-1

Au terme d'une rencontre de qualité plus que moyenne, dans une ambiance assez éloignée de celle d'une confrontation internationale, l'équipe suisse a séché, au Stade de La Pontaise, sur le problème posé par le système défensif renforcé d'une modeste formation danoise. Elle a dû finalement se contenter du match nul (1-1), non sans avoir été menée au score de la 24e minute (but de Bastrup pour le Danemark) à la 59e minute (égalisation de Pfister). A défaut de beaucoup de talent,

les Danois ont manifesté une grande clairvoyance à l'image de leur libero, l'ancien professionnel Per Roentved. Cela a suffi pour désarçonner souvent une formation helvétique qui montra par ailleurs certaines lacunes. C'est ainsi qu'après de nombreuses hésitations, Zappa s'était vu confier le rôle de stoppeur par Walker, qui revint cependant sur sa décision à la mi-temps, faisant appel à Ludi, plus efficace dans les contacts mais qui commet un nombre trop grand de fautes.

### Comment ils ont joué

Dans les buts, Burgener fut peu sollicité. Hésitant dans ses sorties, il n'a pas offert toutes les garanties qu'on pouvait attendre de lui. Devant lui le libero Stohler s'est tiré d'affaire grâce à son métier mais, étant donné son manque de mobilité, il aura de la peine à faire de même dans le prochain match contre la RFA. Même s'il a peut-être joué un ton en-dessous, Bizzini s'est montré particulièrement précieux. Au même titre que Wehrli, il apparaît comme l'un des titulaires indiscutables de la sélection.

La nouvelle ligne médiane a eu quelques bonnes périodes mais, dans l'ensemble, son rendement a été insuffisant. Pfister a réussi quelques bonnes ouvertures mais il a manqué de constance dans son rôle de pourvoyeur. Heinz Hermann, plus à l'aise lorsqu'il s'agit de marquer un adversaire précis, a longuement cherché la bonne position. Il s'est souvent mon-

tré étrangement maladroit dans ses actions offensives. Botteron, à l'exemple de Ponte, tenait à confirmer les propos flatteurs qui ont suivis ses débuts en championnat de la Bundesliga. Les deux hommes ont plus cherché à se mettre en évidence qu'à servir la collectivité. Ils ont finalement déçu.

Les deux attaquants de pointe, Brigger et Mauron, ont fait ce qu'ils ont pu dans des conditions de jeu difficiles. Le Sédunois a été gêné par le fait de devoir évoluer au poste d'ailier. Il a eu le mérite de s'engager. On en veut pour preuve la blessure qu'il a récoltée dans un choc avec le gardien danois. Il reste plus à l'aise avec son club qu'avec la sélection nationale. Quant au néophyte Yves Mauron, il a fait ce que l'on attendait de lui sur le plan technique. Mais il est évident qu'on en pouvait pas lui demander de faire la décision à lui seul. Il fut d'ailleurs trop mal servi et souvent trop isolé pour avoir la moindre chance de réussite.

## La rencontre «sous la loupe»

Au moment du coup d'envoi, des nappes de brouillard tombaient sur le stade, gênant la visibilité. Mais elles se dissipèrent assez rapidement. Les Suisses prenaient un bon départ, monopolisant le ballon au cours des cinq premières minutes. Pour leur part, les Danois restaient très regroupés autour de leur libero, Roentved. A la 8e minute, Botteron, qui permutait fréquemment avec Ponte sur le côté gauche, était abattu à l'orée des 16 mètres. Le coup franc ne donnait rien. Les Danois bénéficiaient d'une chance à la 13e minute sur une malheureuse passe en retrait de Ponte mais Bastrup n'en profitait pas.

A la 18e minute, Stohler se manifestait sur le plan offensif. Son tir passait par dessus. Puis Mauron lançait Bizzini, dont le centre permettait à la Suisse d'obtenir un corner.

### LE PREMIER BUT AUX DANOIS

A la 22e minute, Bastrup surgissait sur un long centre mais sa reprise de la tête passait par-dessus. Il était plus heureux deux minutes plus tard. De la tête à nouveau, il battait Burgener de près après avoir bénéficié d'une remise de la tête de Pettersen consécutive à un corner.

Les Suisses accusaient le coup et le repos survenait sur le score de 1-0 en faveur des Danois.

### L'ÉGALISATION

A la reprise, Zappa cédait sa place à Ludi. Ce changement était attendu car

le Tessinois avait montré certaines insuffisances, dans le jeu de tête en particulier. A la 48e minute, les Suisses se faisaient applaudir à la suite d'une action Hermann-Pfister sur laquelle Brigger échouait sur le gardien danois. Deux minutes plus tard, les Danois se montraient dangereux à leur tour par Pettersen, qui enlevait trop son tir. Le brouillard faisait ensuite sa réapparition. Il se dissipait que pour l'égalisation suisse, qui survenait à la 58e minute, sur une reprise de la tête de Pfister sur un long centre de Wehrli.

En fin de seconde mi-temps, Mauron se faisait applaudir à la 76e minute à la suite d'une bonne action personnelle alors que Ponte tentait en vain sa chance (son tir passait à côté). De l'autre côté, on notait une intervention de Burgener sur une reprise de la tête de Rasmussen, de sorte que, la réussite n'étant pas de la partie pour les uns comme pour les autres, le score n'était plus modifié.

### LES ÉQUIPES ET LES MARQUEURS

Stade de La Pontaise, 8000 spectateurs. Arbitre: M. Fahner (Aut). - Buts: 24' Bastrup, 0-1; 58' Pfister, 1-1. - Suisse: Burgener; Stohler, Bizzini, Zappa (46e Ludi), Wehrli; Heinz Hermann, Pfister, Botteron; Ponte, Mauron, Brigger (61' Schnyder). - Danemark: Qvist; Roentved, Madsen, Andersen, Rasmussen; Bertelsen, Sanders, Schouboe; Noerregaard (88' Hertz), Pettersen (66' Thychoesen), Bastrup.

## Cyclisme: le Tour de Rhénanie-Palatinat

Le Danois Jesper Worre a remporté au sprint, devant un peloton de 53 coureurs, la huitième étape du Tour de Rhénanie-Palatinat, qui conduisait les hommes de Kaiserslautern à Trier, sur 140 km. Aucun changement notable n'est survenu au classement général, où le Hollandais Johnny Broers mène toujours avec 28 secondes d'avance sur l'Allemand Friedrich von Loeffelholz. Deux Suisses ont

encore perdu beaucoup de temps: Pius Schmid a rallié l'arrivée 12'40" après le vainqueur, alors que Hans-Peter Hofmann a concédé 20'59" au premier de l'étape.

### RÉSULTATS

8e étape, Kaiserslautern - Trier, 140 km.: 1. Jesper Worre (Dan) 3 h. 25'26" (30' de bonification); 2. Peter Becker (RFA) (20"); 3. Dag Erik Pedersen (Nor) (10"); 4. Robert Schmidt (RFA); 5. Eddy Van Hoof (Bel); 6. Rudi Michalsky (RFA). Puis les Suisses: 25. Hans-Peter Niklaus, même temps que Worre; 49. Heinz Niklaus, à 5'13"; 50. Viktor Schraner; 51. Rudolf Senn, même temps; 54. Pius Schmid, à 12'40"; 63. Hans-Peter Hofmann, à 20'59". Classement général: 1. Johnny Broers (Hol), 27 h. 58'00"; 2. Friedrich von Loeffelholz (RFA), à 28"; 3. James Moeller (Dan), à 39"; 4. Dieter Floegel (RFA), à 1'04"; 5. Pedersen, à 1'28"; 6. Becker, à 1'36"; 7. Adri Van de Poel (Hol), à 1'51"; 8. Geir Digerud (Nor), à 1'54"; 9. Raimund Dietzen (RFA), à 2'16"; 10. Vinko Poloncic (You), à 2'58". Puis: 35. Hans-Peter Niklaus, à 12'11"; 45. Schraner, à 29'56"; 48. Schmid, à 37'08"; 55. Heinz Niklaus, à 53'51"; 61. Hofmann, à 1 h. 18'13"; 63. Senn, à 1 h. 22'16".

### CHAMPIONNATS SUISSES RENVOYÉS

La fin des épreuves du championnat suisse sur piste (vitesse et poursuite), qui devait avoir lieu mercredi soir au vélodrome de la Pontaise, a dû être renvoyée une nouvelle fois, en raison des conditions atmosphériques. Elles auront lieu jeudi soir à partir de 19 heures.

### Ce qu'ils en pensent



Léo Walker

**LÉO WALKER, ENTRAÎNEUR SUISSE:** «Je ne suis pas satisfait de la performance de mon équipe. Nous avons joué ce match pour le gagner et nous avons failli le perdre. Une nouvelle fois, nous avons encaissé un but stupide. Nous avons cru ensuite que des mouvements individuels nous permettraient d'égaliser. Je pense que les débuts d'Yves Mauron sont encourageants. Dommage qu'il n'ait pu démontrer ses qualités de finisseur. Mais il fut trop mal servi pour pouvoir s'exprimer dans ce domaine.»

**SEPP PIONTEK, ENTRAÎNEUR DANOIS:** «Je suis très content de ce résultat. Il ne faut pas oublier que nous étions privés de nos «mercenaires». Le seul qui devait jouer, Nielsen (Moenchengladbach) a déclaré forfait mardi soir. Dans l'ensemble, les Suisses m'ont fait bonne impression sur le plan technique. Mais il leur manque de véritables finisseurs en attaque.»

## La sélection d'Hidalgo pour France-Juventus

Le sélectionneur de l'équipe de France de football, Michel Hidalgo, a retenu les joueurs suivants pour le match France - Juventus du 3 septembre au Parc des Princes:

Gardiens: Jean-Luc Ettori (Monaco), Dominique Dropsy (Strasbourg). - Défenseurs: Patrick Battiston (Saint-Etienne), Christian Lopez (Saint-Etienne), Leonard Specht (Strasbourg), Marius Tresor (Bordeaux). - Demis: Didier Christophe (Monaco), Jean-François Larios (Saint-Etienne), Jean Petit (Monaco), Michel Platini (Saint-Etienne). - Attaquants: Loïc Amisse (Nantes), Bruno Baronchelli (Nantes), Bernard Lacombe (Bordeaux), Laurent Roussey (Saint-Etienne), Jacques Zimako (Saint-Etienne).

### Hockey sur glace

#### Walter Durst continue

L'attaquant du HC Davos Walter Durst, 30 ans, qui a joué à 73 reprises en équipe nationale, sera à nouveau à disposition de son club la saison prochaine.

A la fin de la saison passée, Durst avait annoncé son retrait de la compétition, mais à la demande de l'entraîneur Herb Brooks et du chef de la Commission technique Alfred Bosch, il a repris l'entraînement, du fait que Reto Durst (fracture de la jambe) et Hanspeter Wasser (souffrant du coude) devront tous deux être opérés pour la deuxième fois et seront indisponibles.

### Lutte

## Les championnats d'Europe juniors

Hugo Dietsche et Willi Durot, qui représentent la Suisse en lutte gréco-romaine aux championnats d'Europe juniors qui se déroulent à Bursa (Turquie), ont entamé le tournoi par une défaite. Dietsche, dans la catégorie jusqu'à 57 kg, a perdu face au Norvégien Orny Lige par disqualification et Durot (jusqu'à 74 kg.) a été «tombé» par le Soviétique Alexander Kudravec.



Une curieuse attitude de Botteron (à droite) face au Danois Roentred. (bélino AP)

## Les espoirs helvétiques gagnent 1-0

A Lausanne, les espoirs suisses ont battu leurs homologues danois par 1-0, mi-temps 0-0. Ce lever de rideau de La Pontaise n'a pas atteint la qualité espérée. Le marquage homme à homme très strict appliqué de part et d'autre a interdit tout football harmonieux. La sélection helvétique s'est imposée finalement grâce à un but de l'arrière latéral des Grasshoppers, Marco Schaellibaum, benjamin de l'équipe (18 ans), qui décocha à cinq minutes de la fin un tir précis des 20 mètres, lequel termina sa course dans la «lucarne» des buts danois.

Les visiteurs avaient eu l'occasion de but la plus nette à la 70e minute lorsque, sur un centre de Sivebaek, une reprise de Birkedal avait frappé la transversale. Huit minutes plus tard, le gardien tessinois Mellacina avait sauvé en catastrophe devant l'ailier Olsen, le meilleur des Danois. Dans la dernière minute, Mellacina avait encore eu l'occasion de se mettre en évidence: il détournait un coup franc très dangereux.

Les Suisses, qui ne lésinaient pas sur le choix des moyens, ont vu Herbert Hermann écoper du seul avertissement de la partie.

Au sein de la sélection helvétique, l'ailier du FC Zurich Hanspeter Zwicker, fut l'élément le plus incisif, alors qu'au centre du terrain, Koller et Herbert Hermann ont fait valoir leur abattage. La charnière centrale de la défense, avec Geiger et Dutoit, a donné également satisfaction alors même que le Servetien, promu stoppeur, tenait un poste inhabituel pour lui.

**ARBITRE, M. Linn (RFA).- BUT:** 85e Schaellibaum 1-0.- **SUISSE:** Mellacina; Geiger, Lauper, Dutoit, Schaellibaum; Kundert, Koller (79e Matthey), Egli, Zwicker; Saunier (46e Perret), Herbert Hermann. - **DANEMARK:** Olesen; Weber, Olskyk, Christensen, Hansen; Lyng (79e Donnerup), Helt (67e Sivebaek), Therkelsen; Mannicke, Birkedal, Olsen.



Herbert Hermann aux prises avec un Danois. (bélino AP)

## Tennis: Noah: «J'ai fumé du haschisch»

Dans une interview accordée au mensuel français «Rock et Folck», dans son numéro de septembre, Yannick Noah déclare que les joueurs de tennis se dopent de plus en plus. Il reconnaît avoir lui-même fumé du haschisch et affirme que d'autres prennent de la cocaïne.

A propos du haschisch, Noah s'exclame: «J'aime vraiment». Lui n'est jamais allé jusqu'à prendre de la cocaïne, «mais certains le font». Pourquoi se gêner puisque «au tennis il n'y a jamais de contrôle»? «Des mecs chargés, j'en vois dans tous les tournois et de plus en plus. On ne se bat pas avec les mêmes armes», commente Noah. Pour compléter l'édification du profane, il ajoute qu'il y en a encore qui «prennent des amphetamines (amphétamines) et de la coke (cocaïne)».

Tout cela expliquerait certains

comportements étranges. Et Noah d'affranchir les lecteurs de la revue: «T'as des mecs qui jouent super bien pendant un tournoi et qu'on n'a jamais plus revus». On lui demande des noms. Il en lâche un: «Pecci».

Noah nous apprend encore qu'il fume deux cigarettes par jour en avalant la fumée. Qu'il a trois voitures. Que la marque Adidas lui versait déjà 500 ff. par mois à 14 ans. Qu'il dépense à peu près 30.000 ff. par mois et possède un appartement d'un million 200.000 ff. Qu'il a un souffle au cœur, voudrait ressembler à Mohamed Ali et que son grand-père avait 70 femmes!

Pour être tout à fait complet, ajoutons que c'est sa sœur qui lui coupe les cheveux et que sa maman l'appelle «Titit». Touchant, non?

## Basketball: championnats d'Europe juniors

La phase préliminaire des championnats d'Europe juniors de basket s'est terminée sans surprise à Celje (nord de la Yougoslavie). Les deux principaux favoris, le pays hôte et l'URSS, affronteront en demi-finales respectivement la Bulgarie et l'Espagne.

Les Soviétiques, champions sortants, n'ont fait qu'une bouchée des Turcs, battus avec 50 points d'écart (129-79), les Yougoslaves écrasant pour leur part les Allemands de l'Ouest (105-70). Dans la même poule A, l'Italie a disposé tout aussi facilement d'une équipe de Suède qui ne lui a résisté qu'en première période.

En poule B, l'Espagne a enregistré sa cinquième victoire consécutivement en battant la Bulgarie (89-78). Grâce à son succès sans appel contre la Belgique (96-79), la Tchécoslovaquie termine troisième du groupe et disputera donc les matches pour l'attribution de la 5e à la 8e place. Classements finals des poules préliminaires:

**Poule A:** 1. Yougoslavie 10 pts; 2. URSS 8; 3. Italie 6; 4. RFA 4; 5. Suède 2; 6. Turquie 0.

**Poule B:** 1. Espagne 10 pts; 2. Bulgarie 8; 3. Tchécoslovaquie 6; 4. Israël 4; 5. Belgique 2; 6. France 0.

## Les championnats du monde ce week-end à Sallanches

Le week-end prochain seront disputés à Sallanches les championnats du monde sur route dames (samedi) et professionnels (dimanche). Ces deux compétitions seront précédées d'une réunion du comité directeur et d'un congrès de la Fédération internationale du cyclisme professionnel, ainsi que d'une réunion du comité directeur de l'Union cycliste internationale. Voici l'horaire des courses:

**SAMEDI 30 (13 H. GMT):** dames (4 tours de 13 km. 400, soit 53 km. 600).

**DIMANCHE 31 (7 H. 30 GMT):** professionnels (20 tours de 13 km. 40, soit 268 km.).

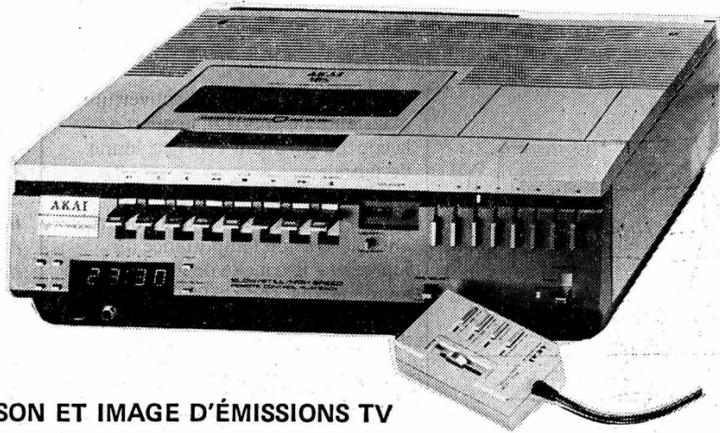
**Modhac 80 - Modhac 80 - Modhac 80 - Modhac 80 - Modhac 80**

**VAC**  
**RENE JUNOD SA**  
 115, Av. Léopold-Robert  
 Téléphone 039 21 11 21  
 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

**RADIO · TV · HI-FI**

**LA VIDEO:**  
**les émissions TV**  
**à vos heures préférées!**

**AKAI**



AKAI VS 9800  
 ENREGISTREUR SON ET IMAGE D'ÉMISSIONS TV

DÉMONSTRATION ET EXPLICATIONS A NOTRE STAND  
 DE TOUS LES SYSTÈMES VIDEO !

**LA FORCE DE VAC:**  
**LE PRIX + LE SERVICE**

29 août - 17 sept.  
**modhac**  
 stand 60 80

**PHOTO · CINE · VIDEO**

**Rallye MODHAC**

Les Franches-Montagnes  
 La Chaux-de-Fonds  
 30 - 31 août 1980  
 à pied - à cheval - à vélo

Départ : Gare CJ Saignelégier, Les Bois, les Breuleux, les deux jours dès 9 h.  
 Arrivée : Foire-exposition MODHAC, jusqu'à 21 h.  
 Parcours : Libre, à pied, à cheval, à vélo  
 Transport : Billets à prix réduits et transport gratuit des vélos sur les CJ  
 Prix : Fr. 2.- par personne et Fr. 5.- par famille (avec 1 entrée à MODHAC et une récompense)  
 Inscriptions et renseignements : Dans les gares CJ, au Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes, Saignelégier (tél. 039/51 21 51) et à l'Office du tourisme de La Chaux-de-Fonds, Neuve 11 (tél. 039/22 48 21)

**FORD ESCORT 1300 GL**

à vendre, de première main, pour cause de départ à l'étranger.

Couleur Incagold, métallisée, 4 portes, 27 000 km. Mise en service en juillet 1978, plaques déposées le 31 décembre 1979.

Prix : Fr. 6 500.-  
 Tél. (039) 31 36 45 aux heures des repas.

Entreprise de nettoyages  
 en tous genres

**Claude Pilatti**

Bois-Noir 38, La Chaux-de-Fonds,  
 tél. (039) 26 80 67

**von gunten**  
 VERRES DE CONTACT  
 certificat fédéral d'adaptateur  
 Av. Léop.-Robert 23  
 Tél. (039) 22 38 03

**Reymond**  
 La Papeterie

engage tout de suite ou à convenir

**VENDEUSE en papeterie**

ou personne ayant de solides connaissances de la branche papeterie ou des articles de bureau.

Nous recherchons la collaboration d'une personne dynamique, ne craignant pas les responsabilités, aimant le contact avec la clientèle et ayant déjà quelques années d'expérience dans la vente.

Si vous pensez pouvoir répondre à ces exigences, faites parvenir votre offre à la Papeterie Reymond, rue de la Serre 66, 2300 La Chaux-de-Fonds. Nous vous répondrons rapidement et vous garantissons la plus entière discrétion.

notre devise :

**ECONOMISER L'ENERGIE**



P. BOREL

2017 BOUDRY

**iso-pool**

Groupement d'entreprises spécialisées dans l'isolation de maisons anciennes et modernes

- Toitures, faux-plafonds
- Planchers, dalles
- Murs extérieurs
- Portes et fenêtres (courants d'air)
- Etanchéité des murs contre l'humidité
- Remplissage gaines de conduites
- Information économie d'énergie des bâtiments
- Autres problèmes d'isolation

Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir gratuitement votre documentation.  Mettez une croix dans les cases qui vous intéressent.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

N° postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

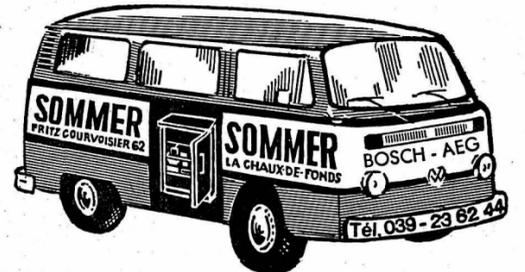
A retourner à : **iso-pool**  
 Paul Borel  
 Cèdres 6  
 2017 Boudry

**Investissez aujourd'hui Economisez demain**

**SOMMER**  
 Fritz-Courvoisier 62 - Tél. (039) 23 62 44  
 La Chaux-de-Fonds  
**PENDANT MODHAC** Stand No 95

PRIX SPÉCIAUX

**AEG**



**Mayer Stehlin**

MONTRES ET BIJOUX  
 A LA CHAUX-DE-FONDS  
 57, Avenue Léopold-Robert - Téléphone (039) 22 10 42

*Voyez nos vitrines permanentes...*  
 A notre magasin: Av. Léopold Robert 57  
 A la banque nationale: Av. Léopold Robert 60  
 A MUSICA-Théâtre (quand vous allez au spectacle) dans le hall  
 Nos exclusivités vous donnent des idées originales de cadeaux...  
 ... avec chèques fidélité

# L'entrecôte, par exemple

**O**ffrir en festin à sa famille – et aux invités – un fin morceau de viande apprêté dans toutes les règles de l'art, voilà l'orgueil de toute maîtresse de maison. Mais que doit-elle connaître de la viande pour que son art culinaire ne devienne pas inutile dès le moment de l'achat? Prenons l'entrecôte comme exemple; l'une des meilleures pièces du bœuf dont la viande, selon les connaisseurs, constitue le sommet des plaisirs de la table.

L'entrecôte ou faux-filet est l'un des morceaux nobles de l'aloïau, lequel représente pour sa part la fraction du bœuf ayant le plus de valeur. Elle s'étend du train-de-côtes à la hanche, au-dessus des trois dernières côtes et des cinq premières vertèbres lombaires; au-dessous se trouve le filet. Nous éviterons toute déception si l'entrecôte, chez le boucher déjà, remplit trois conditions. Elle doit premièrement provenir d'une bête jeune et correctement engraisée, une véritable bête de boucherie; deuxièmement, elle doit être bien «mûrie» ou «rassie», c'est-à-dire qu'elle s'est attendrie par maturation. Troisièmement, le boucher l'aura parée selon les règles du métier. Vous pouvez, par l'observation, vous assurer que l'entrecôte présentée répond réellement à ces trois exigences:

**1.** Tout d'abord aux parties grasses (1) qui traversent et bordent le morceau: c'est «le marbré». La graisse blanchâtre – plutôt que jaunâtre – permettait autrefois de conclure que l'entrecôte provenait vraiment d'un jeune bœuf; mais depuis longtemps déjà, cette tendance à tirer sur le jaune peut simplement signifier que la bête a été engraisée avec un apport prédominant de fourrage de maïs.

**2.** L'aspect finement «persillé» (2) vous indique l'état d'engraissement de la bête. Il en est de même de l'importance du «marbré» (1) qui pour l'entrecôte – contrairement au filet – n'est pas seulement souhaitable mais indispensable si l'on désire servir un morceau succulent.

**3.** Les morceaux de l'aloïau de première qualité devraient être «mûris» pendant 2½ à 3 semaines avant d'être présentés à l'étal. L'achat d'une bonne viande, pour cette raison, est surtout question de confiance.

Veillez à autre chose encore: une entrecôte de première qualité fraîchement coupée n'est jamais humide.

### Des bœufs de boucherie réputés

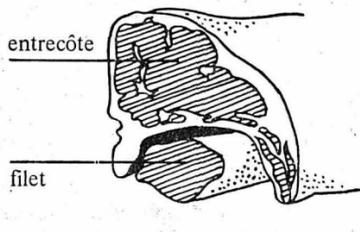
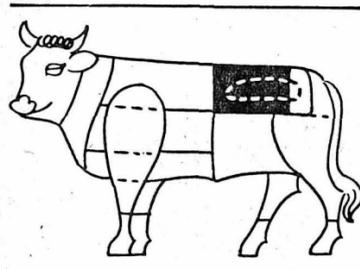
Hormis ceux de nos races tachetées (Simmental et Fribourg) et brune (Schwytz), des steaks particulièrement délicats sont fournis par:

\* les bœufs **Chianina** de Toscane («Bistecca alla Fiorentina»!)

\* les **Charolais** de la Côte-d'Or (France)

\* les **Aberdeen-Angus**, qui nous donnent les meilleurs Sirloin-Steaks.

\* De même, bien entendu, que les bœufs argentins. Le Chianina et le Charolais ne sont toutefois pas commercialisés en Suisse.



A la coupe, une bonne entrecôte devrait se présenter à peu près telle que la montre notre (grande) illustration. Près de l'épine dorsale (A), elle doit être coupée au plus juste. Même exigence pour la chaînette (B). Toute ménagère n'en acceptera – vu le prix du bœuf de premier choix! – que le strict nécessaire pour que son entrecôte soit juteuse.

Lors de la préparation à l'étal, soit du «parage», la ménagère s'assurera avant tout que la partie la plus grossière de la peau des os, «côté» côtes, soit proprement enlevée... les dents les plus résistantes n'en viendraient pas à bout. Le couteau du boucher fonctionnera encore deux fois pour:

\* enlever, le long de la couverture extérieure de gras (D), le quart de la couche (E) allant vers la colonne vertébrale.

\* inciser nettement à deux ou trois endroits – selon l'importance du morceau – la couche de gras restante de même que son nerf (F): ainsi l'entrecôte ne se «cambrera» pas lors du rôtiage.

### L'entrecôte double

L'entrecôte pour une personne, dite simple, atteint à l'état cru 12 à 16 cm de longueur, au maximum, et est débitée en tranches d'environ 1½ cm d'épaisseur. D'autres, plus grandes, sont coupées, préparées et servies comme entrecôtes doubles. Crues, elles ont une épaisseur de 2½ à 4 cm et pèsent entre 300 et 400 grammes.



Particularité lors du service à table d'une entrecôte double: ses tranches sont coupées en biais par rapport aux fibres, à l'aide d'un long couteau à trancher bien aiguisé.

Nombreuses sont les recettes de délicieux menus «entrecôte». Tout bon livre de cuisine en contient. Plusieurs suggèrent d'accompagner l'entrecôte

### La préparation correcte

Sortez vos entrecôtes du réfrigérateur une heure avant de les préparer; épongez et séchez-les de tous les côtés à l'aide de papier de cuisine. Il est très profitable ensuite de les mariner une heure durant: badigeonnez abondamment le dessus et les côtés avec de l'huile et laissez-les reposer dans un peu d'huile (d'arachides et non de colza ou de tournesol). Au bout de cette heure:

**1. Assaisonnez** avec du poivre noir concassé, du thym ou un mélange d'herbes de Provence; mais pas encore de sel!

**2. Saisissez** à feu vif, une minute de chaque côté; les pores ainsi se ferment et le jus reste dans la viande.

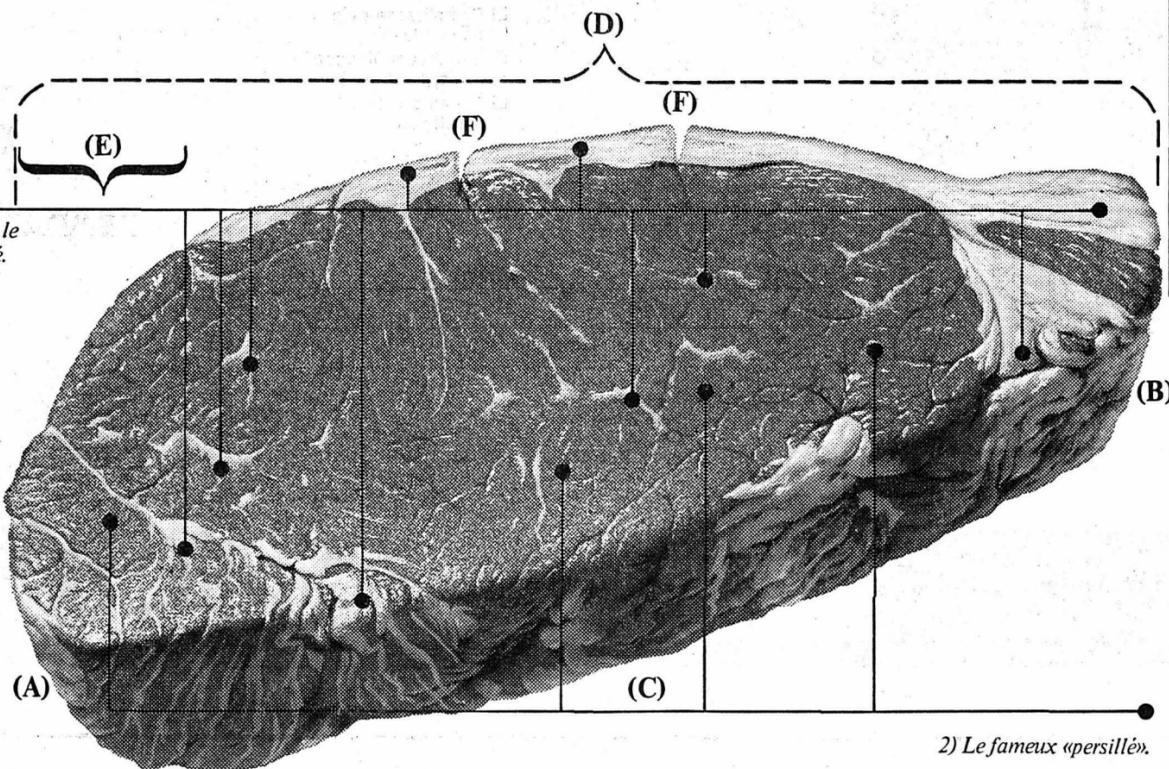
**3. Salez maintenant.** Déjà saisie rapidement, l'entrecôte ne perdra ainsi pas son jus. Le sel, en effet, extrait l'humidité.

**4. Faites rôti** à point, à température moyenne.

Qu'elle soit simple ou double, commencez par rôti l'entrecôte bleue ou saignante; vous pourrez ensuite, suivant les goûts de vos invités, en rôti certaines à point ou bien cuites sans en compromettre la qualité.

d'un beurre «Maître d'hôtel» ou «Café de Paris». Ou d'une sauce béarnaise, tout aussi classique. Les Américains eux, ne renonceront guère à leurs Ketchup et Chutney de mangue «passe-partout».

Plus nous en savons sur la bonne viande, plus il apparaît qu'il y a entrecôte et entrecôte. Chez Bell, nous mettons l'accent sur la qualité: une entrecôte Bell n'est pas une entrecôte quelconque. Car la viande est notre passion. Nous nous sommes imposés grâce à la meilleure des viandes. Et nous voulons, par elle, rester fidèles à notre réputation.



1) Le «marbré» souhaitable dont le morceau est bordé et entremêlé.

2) Le fameux «persillé».

PS.: Une rupture de stock d'entrecôtes bien «rassies» peut se produire, même dans une boucherie Bell. Plutôt que de vous proposer alors de l'entrecôte insuffisamment «mûrie», notre boucher vous conseillera un autre fin morceau de bœuf. En vous remerciant de votre compréhension.

\* La prochaine information de cette série paraîtra le 18 septembre dans ces mêmes pages.

Plus de 150 points de vente Bell à travers la Suisse, dont également à

# Bell

Le maître des meilleurs bouchers de Suisse. Depuis des décennies.

La Chaux-de-Fonds: Avenue Leopold-Robert 26 et 56 a, La Sociale Place

Neuve 6, Rue Ravin 4; Le Locle: Rue du Temple 7; St-Imier: Rue Francillon 34.

**Modhac 80 - Modhac 80 - Modhac 80 - Modhac 80 - Modhac 80**

**la TV  
la HIFI  
la Photo  
le Cinéma**

**MODHAC stand 13**

**RADIO TV STEINER**

Le seul à vous offrir le Système Steiner qui vous garantit réellement votre TV contre tous les risques.



**CHARLES BERSET**

Pour votre appartement,  
votre immeuble, votre villa  
ou votre résidence secondaire

**Visitez notre stand à MODHAC**



**Marcel SGUALDO**  
Articles de Hockey :

EGEN - CCM - DAoust - FESL  
CANADIEN - COOPER - TORSPO  
à des prix DISCOUNT

Modhac, Stand No 43 - Tél. (039) 22 35 43

Votre journal: L'IMPARTIAL

**ALTERNATIVE**

Votre boutique  
**CADEAUX-VÊTEMENTS**  
expose aussi à  
**MODHAC**  
Venez tous, des  
**NOUVEAUTÉS**  
arrivent chaque jour

**ALTERNATIVE**  
BOUTIQUE

Balance 12, La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 22 43 33

**A LOUER**  
pour le 1er octobre

**bel appartement**  
de 3 pièces, avec balcon, très belle situation.  
Prière de s'adresser : Géranie F. Roulet  
Av. Léopold-Robert 76  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 17 83

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
A louer 1er octobre 1980  
Rue de la Ruche

**APPARTEMENTS 3 PIÈCES**  
Tout confort. Fr. 460.- par mois.  
Pour visiter : (039) 22 18 79 et  
22 39 16 ou 23 24 30

Tout de suite ou à convenir  
Avenue Léopold-Robert

**APPARTEMENT 2 PIÈCES**  
Tout confort. Fr. 370.- par mois.  
Pour visiter : (039) 22 37 14  
Rue de l'Etoile

**STUDIO MEUBLÉ**  
Fr. 320.- par mois.

**STUDIO**  
Dès Fr. 210.- par mois.  
Pour visiter : (039) 23 07 05  
Pour traiter : Verit-Lausanne (021) 23 99 51

**DENNER**

Nous engageons pour notre succursale de NEUCHÂTEL  
**UNE CAISSIÈRE**  
Nous vous assurons une formation par un cours de caisse (5 jours payés).  
En plus, nous vous offrons:

- un salaire selon vos capacités
- 13e salaire
- prime DENNER
- possibilité d'avancement au poste de 1re caissière, voire gérante de magasin.

Téléphonez-nous simplement au: 021/25 33 36.  
Mme Gétaz se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.  
DENNER SA, rue de Genève 100, 1004 Lausanne.

A vendre à Gorgier - Chez-le-Bart

**MAGNIFIQUE VILLA**  
construction récente, 4-5 chambres à coucher, grand living, jardin de 2 200 m<sup>2</sup>, vue panoramique sur le lac.  
Téléphone (038) 55 28 68

**VAISSELLE PLASTIQUE**  
COTTIER AUTOMATIC SA  
Dépôt à La Chaux-de-Fonds  
Librairie-Tabac des Forges  
Tél. 039/26 74 66

**Appartements à louer**  
**TESSIN**  
VAL COLLA, 10 km de Lugano. Dans villa avec jardin pour 4 pers.  
Tél. 021/22 23 43.  
Logement City SA

**Articles de marque à prix ABM!**



**CHOCOLY** biscuits fourrés crème au chocolat 250 g **1.60**

**CHUPA-CHUPS** 6 pièces **1.95**

**Milchhuss** Lait-Noisettes

**CRESTA** Chocolat Extra au lait

**LINDT** cresta, noisette, lait 3 x 100 g **3.50**

**MARS** mini 250 g **1.80**

**MILKY WAY** mini 250 g **1.80**

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 5

**MICHEL DAVET**

**UN DÉSERT DE BRUYÈRES**

Roman

(C) Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

Helge von Berg sortit de sa brève méditation pour boutonner lentement le col de sa houppelande. Ulla lui sourit et repartit, traînant le pas.

- Père, toujours dans vos écritures et votre philosophie! Ecoutez-moi: je suis allée parler à la baronne.

- Mon Dieu, ma fille, as-tu été correcte?

- Là n'est pas l'important. elle m'a promis, du bout des lèvres, d'écrire à son sacripant de fils, mais je n'augure rien de son initiative. Elle nous méprise. En revanche, j'ai eu la chance de rencontrer le baron Helge échoué dans la lande et de lui rendre service. Il nous rendra visite, nous discuterons de la triste affaire avec lui.

- Merci, mon Dieu! dit le pasteur ranimé.

- Merci de quoi, je vous le demande! Helge est si malade qu'un oiseau le renverserait. Que peut-il exiger de Waldemar? En attendant une quelconque solution, laissons croire au village que Margrethe est partie pour quelques jours chez Bodil Jacobsen.

- Qui est Bodil Jacobsen?

- Une amie de pension: cette boulotte qui est venue à Noël, il y a trois ans. Père, votre barbe est mal taillée. Sortez donc de vos écrivasseries; ne vivez plus comme un rat dans les grimoires.

A la fin de l'après-midi, à l'heure d'allumer les lampes, l'instituteur du village apparut dans l'allée suivi d'un groupe d'inconnus.

- Bonne nouvelle, Monsieur le pasteur! Les études et les décisions concernant le défrichage de la lande se concrétisent. Il ne s'agit plus d'espoirs mais de réalité. Ces messieurs sont des conseillers agricoles venus d'Aarhus et même de Copenhague.

- Nous entrons dans le domaine des réalisations techniques les plus audacieuses; votre village va s'humaniser, se moderniser, Monsieur le pasteur.

Il y avait là trois hommes bavards et un quatrième silencieux qui fut présenté comme professeur d'agronomie, ingénieur, conseiller agricole, amateur des discussions dans les cercles d'études des milieux ruraux.

- Beaucoup de titres sympathiques, dit le pasteur souriant.

- Et beaucoup de générosité, de foi, de chaleur humaine, d'entrain au travail, assura l'instituteur. Le professeur est vraiment l'animateur qui entraîne et galvanise.

Le jeune professeur sourit et remercia.

- Alors, Messieurs, quand commencera le défrichage de la lande? questionna Ulla avec ardeur.

- Très vite. Nous allons dès demain rendre visite, pour en discuter, aux propriétaires de ce désert de bruyères. Vous paraissez intéressée par l'événement, Mademoiselle?

- Passionnément. D'abord parce qu'il n'y a ici aucune raison d'intérêt, ensuite parce que l'idée de voir ma campagne nue se remplir d'ombrages et de terres à pommes de terre, est exaltante.

- Heureux de votre enthousiasme, dit le professeur en souriant à Ulla.

La voix était chaleureuse. Le regard gris de pluie; Ulla se sentit extrêmement excitée par l'importance de l'événement.

- Quel miracle du ciel et quel génie de l'homme sortiront le Jutland de sa misère? s'écria le pasteur sur un ton prédicant.

- Je crois plus à l'homme qu'au ciel, Pasteur, ceci dit sans vous offenser. Dites-moi, avez-vous idée de la façon dont nous serons reçus par Kristian von Berg?

- Mal, dit Ulla nettement.

- Les von Berg ne sont ni modernes ni humanitaires, dit le pasteur avec plus de modération.

Leur fortune est médiocre. Derrière la maison ils ont un petit champ d'orge pour les chevaux et quelques carrés de légumes. je doute qu'ils vous cèdent la lande sans un important dédommagement.

- Alors on la leur prendra. Pasteur, il s'agit ni plus ni moins de révolution.

Helge von Berg apparut dès le lendemain, descendant avec précaution d'un vieux break au tortil effacé.

«Il y a vingt-sept ans et il se vouète comme un vieux», pensa Ulla en avançant à sa rencontre.

- Bonjour Helge! Il me semble que votre œil et votre teint se sont éclairés.

- Je me sens bien, mais je me sens aussi honteux du spectacle que je vous ai donné, Ulla: la fée des bruyères penchée sur un jeune vieillard malade.

- Un vieillard qui n'a pas trente ans! Mon père n'a pas dû entendre la voiture: il est toujours perdu dans la philosophie de Grundtvig.

Helge regarda autour de lui dans la petite pièce rougeoyante, banalement meublée, et sourit.

- Rien n'a changé dans ce salon où je venais enfant avec ma grand-mère. Rien n'a changé, sauf vous.

Son regard enveloppa Ulla d'une admiration à la fois innocente et sans équivoque.

(à suivre)

**Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif**

**Meeting d'athlétisme au Centre sportif**

**Trop seul Faendrich échoue contre le record du 100 m.**

Le champion et recordman suisse du 100 m. n'a pas craint d'affronter des conditions difficiles pour tenter d'abaisser son record. Nous pensons que le manque d'adversité lui a été plus préjudiciable dans sa tentative que la pluie fine qui s'abattait sur le Centre sportif. Nullement amer à l'issue de la course, le champion suisse analysait son effort et déclarait que la piste du Centre sportif est rapide. Pour 7 centièmes de seconde, Franco Faendrich n'a pas battu le record suisse du sprint court à La Chaux-de-Fonds, mais 10''48 dans ces conditions lui ont fait dire qu'il reviendrait certainement au meeting du 27 septembre.

Chez les féminines, Chantal Erné a confirmé sa forme des championnats suisses, à l'instar d'Anne-Mylène Cavin qui s'est imposé une soirée de sprint court. A relever encore la bonne prestation du Veveysan Pasche sur 400 m., alors que Hamblin, l'Américain du TV Unterstrass s'imposait largement sur 800 mètres.

**Résultats**

**100 m. A:** 1. F. Faendrich (BB Bâle) 10''55; 2. F. Voegtli (Olympic) 11''47; 3. Genne (CEP) 12''6.  
**100 m. B:** 1. Jenamonod (CEP) 11''52; 2. Y. Stegmann (CEP) 11''71; 3. D. Tamborini (CEP) 11''72.  
**100 m. finales:** 1. F. Faendrich (OB



Faendrich: ce n'est que partie remise. (ASL)

Bâle) 10''48; 2. F. Voegtli (Olympic) 11''45; 3. P. Genne (CEP) 11''78.

**100 m. dames:** 1. Ch. Erné (Olympic) 12''26 (record neuchâtelois); 2. S. Zürcher (CEP) 12''72; 3. A.-M. Cavin (Olympic) 12''83.

**600 m. cadettes B:** 1. C. Fankhauser (Olympic) 1'48''9; 2. Cath. Taenzler (Olympic) 1'50''5; 3. N. Muller (Olympic) 1'54''9.

**800 m. dames:** 1. M. Dubois (Olympic) 2'33''5; 2. Cath. Tyrole (Sochaux) 2'37''78; 3. M.-F. Bonnemaïr (Olympic) 2'41''5.

**800 m.:** 1. Hamblin Brent (TV Unterstrass) 1'54''20; 2. Noack Immo (TV Unterstrass) 1'56''67; 3. Binda Taenzler (Olympic) 1'57''52; 4. Oppliger Daniel (CA Courtelary) 1'57''78; 5. Dubois Y.-Alain (Olympic) 1'58''16.

**400 m.:** 1. Pasche P.-André (CARE Vevey) 49''49.

**200 m.:** 1. Pasche P.-André (CARE Vevey) 22''79; 2. Zing Pierre (Bassecourt) 23''68; 3. Lachat Alex (Bassecourt) 24''58.

**200 m. dames:** 1. Erné Chantal (Olympic) 24''94; 2. Cavin A.-Mylène (Olympic) 25''37; 3. Zürcher Sandrine (CEP) 26''84.

**Avant la finale de l'interclubs**

Le LC Zurich a remporté quatre fois de suite le titre national de l'interclubs, aussi bien chez les hommes que chez les dames. Cette année pourtant, du côté féminin surtout, la supériorité du club zurichois pourrait être remise en question. En l'absence de Angela Weiss, Corinne Fischer et peut-être Susanne Erb (blessées), les athlètes féminines du LCZ auront à se méfier de la GG Berne et d'Old Boys Bâle, alors que chez les messieurs, le ST Berne, même sans Markus Ryffel, semble en mesure de contester au LCZ la conquête de son 27e titre.

Aux derniers championnats suisses individuels, à Vidy, la performance d'en-

semble de la STB a été un peu meilleure que celle du LCZ (23 places dans les huit premiers contre 16). De plus, les Zurichois seront privés au stade d'athlétisme du Wankdorf du spécialiste du 400 mètres Rolf Strittmatter (blessé); ils auront à déplorer des faiblesses dans plusieurs disciplines, notamment en sprint et au marathon.

Le TV Länggasse Berne sera en lice pour la première fois depuis 1973, alors que la GG Berne, «abonnée» depuis quelques années à la troisième place, se battra à Zurich pour un rang entre le quatrième et le sixième.

**Le record mondial du 1500 mètres battu hier soir à Coblenze par Ovett**



Après sa victoire, Ovett (à droite) est félicité par Wessinghage. (bélino AP)

Le Britannique Sebastian Coe a cédé un deuxième de ses quatre records du monde à son compatriote Steve Ovett qui, à Coblenze, au cours d'une réunion internationale, a couru le 1500 mètres en 3'31''4. Ovett, champion olympique du 800 mètres (devant Coe) avait déjà bien failli réussir dans son entreprise le 15 juillet dernier à Oslo. Il avait dû se contenter d'égaliser la meilleure performance mondiale que Coe avait établie en 1979, lors du meeting international de Zurich. Ce record du monde qu'il déte-

nait conjointement avec Coe, Steve Ovett l'a amélioré de 7 dixièmes de seconde à Coblenze.

Ovett avait déjà ravi à Coe son record du monde du mile le 1er juillet dernier à Oslo (3'48''8 contre 3'49''). Sebastian Coe reste encore détenteur des records du monde du 800 mètres en 1'42''33 et du kilomètre en 2'13''4.

L'Allemand de l'Ouest Thomas Wessinghage, qui a assuré le train, a pris une large part dans l'établissement de ce nouveau record du monde. Le fait d'avoir en quelque sorte servi de «lièvre» ne l'a pas empêché de faire lui aussi mieux que le précédent record du monde (3'31''6). Son compatriote Harald Hudak (3'32'') a lui aussi réussi un temps inférieur au précédent record, ce qui fait de la course de Coblenze le 1500 mètres le plus rapide de l'histoire de l'athlétisme.

Au cours de la même réunion, la Suisse Cornelia Burki a remporté le 3000 mètres féminin en 8'53''8, temps qui constitue la troisième meilleure performance de sa carrière. Personne n'a évidemment fait mieux qu'elle en Suisse sur la distance.

**Boxe**

**UN NOUVEAU CHAMPION D'EUROPE**

A Sinigallia, l'Italien Giuseppe Martinese a conquis le titre de champion d'Europe des super-légers en battant le Britannique Clinton McKenzie par abandon à la 11e reprise. Le titre était vacant en raison du forfait sur blessure du champion d'Europe de la catégorie, le Français Jo Kimpuni, qui aurait dû rencontrer Martinese titre en jeu.

**Bientôt l'«American's Cup» 1980 de yachting**

**Le «France 3» est parmi les favoris**

Aujourd'hui, l'«American's Cup» est composée d'une série de sept courses. La victoire va au bateau qui se classe premier dans quatre épreuves. Théoriquement, il est donc possible de savoir avec certitude qui sera le vainqueur après les quatre premières courses. Le parcours olympique correspond à une distance d'environ 24.3 miles marins. La ligne de départ pour le 16 septembre est située à Rhode Island Sound, où une bouée «American's Cup» est ancrée à sept miles Sud-Est du phare de Brenten Reef. La course se dispute selon la formule du triangle olympique avec un départ face au vent, au bord de près.

**EN CLASSE 12 MÈTRES**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, rares étaient les challengers capables de se faire construire un yacht de classe J, et depuis 1956, les régates se disputent avec des yachts de la classe des 12 mètres. On est ainsi passé de la goélette au cotre - classe J - pour arriver à la classe des 12 mètres.

Cette dernière, qui permet aux bateaux, toutes voiles dehors, d'atteindre une vitesse maximale d'environ douze nœuds, alignera le 16 septembre des challengers intéressants.

Pendant les années qui séparent chaque défi, toute nation a la possibilité de se qualifier challenger, et lors des demi-finales, l'Australie, la Suède, l'Angleterre et la France sont parvenues à se qualifier. Marcel Bich le «baron français des stylos à bille» possède un bateau rapide, «France 3», et a déjà un bon entraînement, ayant étudié, durant tout un été, le parcours devant Newport.

**RETOUR DES BRITANNIQUES**

Après seize ans d'absence, les Britanniques sont de retour avec «Lionheart» de l'architecte Jan Howlett. L'Amérique s'est décidée pour «Courageous» et les deux nouveaux yachts «Clipper» et «Freedom».

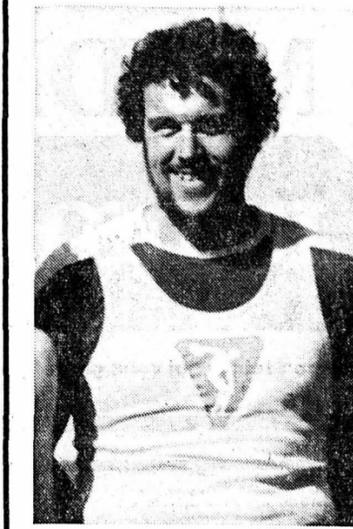
Selon le règlement, le nom du bateau appelé à défendre l'«America's Cup» ne sera révélé par le comité des courses que le 11 septembre à minuit. C'est-à-dire quatre jours et demi ou cent huit heures avant le départ de la course. Un avantage incontestable donc pour les Etats-Unis.

**Y A-T-IL UN SECRET?**

Vraisemblablement pas! La lutte pour le trophée est, d'une certaine manière, sans précédent. L'importance qu'elle revêt dans le sport international des régates ne saurait se comparer à celle d'aucun autre concours. C'est, en fait, une lutte qui oppose les deux meilleurs yachts du monde dans la classe des 12 mètres. Seule comparaison possible: une course de Formule 1.

Cette année encore, les membres des divers équipages devront non seulement se surpasser, mais aussi prouver qu'ils

**Trois Chaux-de-Fonniers dans l'équipe suisse**



Hostettler, une sélection méritée

Pour affronter la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie à Nova Gorica en Yougoslavie, la Fédération suisse d'athlétisme a sélectionné Christian HOSTETTLER (Olym-

pic) marteau; Anne-Mylène CAVIN (Olympic) 400 mètres et Patricia GIGANDET (Olympic) longueur. Ainsi pour sa première année chez les seniors Christian Hostettler renouera avec le niveau international. Le lanceur de l'Olympic qui affiche une forme ascendante malgré le handicap d'une école de recrue a eu les faveurs des sélectionneurs suite au désistement de Roger Schneider (vacances) et compte tenu qu'il est un espoir de cette spécialité. C'est aussi une belle récompense pour les dirigeants de l'Olympic pour un travail méthodique et patiemment mené. Il y a de fortes chances pour que la très jeune Anne-Mylène Cavin renonce à cette sélection préférant participer aux championnats suisses de sa catégorie et terminer la saison par le match international juniors contre le Wurtemberg. Il va sans dire qu'un quatrième athlète neuchâtelois est sélectionné en la personne de Jean-Pierre EGGER au jet du poids. Jamais jusqu'ici autant de Neuchâtelois avaient connu les faveurs de la sélection. Jr

Cup», on ne peut pas se permettre d'erreurs. Tout l'équipement des bateaux repose sur la précision et la fiabilité. C'est pourquoi Rolex est, depuis vingt ans, la montre officielle de l'America's Cup.

**FINALE DES CHALLENGERS**

France 3, le 12 mètres du baron Marcel Bich, s'est qualifié pour la finale des challengers de l'«America's Cup». Après deux heures et demi de délibérations, le jury a disqualifié le Britannique «Lionheart», lui imputant la responsabilité de la collision intervenue peu avant le départ dans la dernière régata. Il a ainsi confirmé la victoire acquise six heures plus tôt sur l'eau par l'équipage français, qui avait devancé les Britanniques de 54 secondes à la ligne d'arrivée.

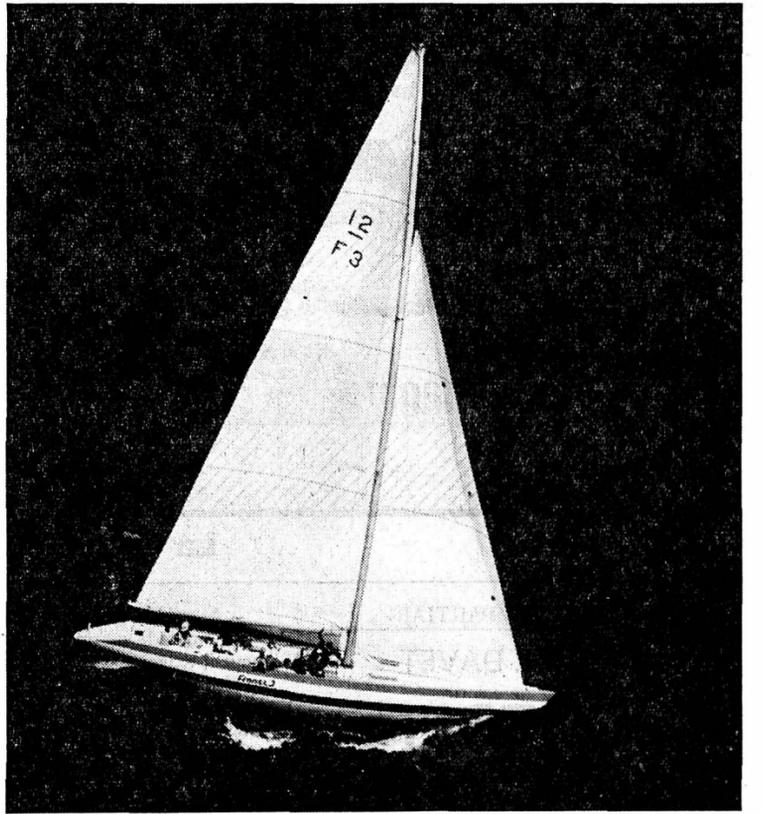
Le bateau français affrontera dès demain le bateau australien «Australia» en finale des challengers. Le 12 mètres du millionnaire Alan Bond, barré par Jim Hardy, s'est en effet qualifié en devançant lors de la 5e régata le voilier suédois «Sverige», piloté par Pelle Petterson, de près de dix minutes. Avant cette ultime régata des demi-finales, les deux voiliers étaient à égalité 2 victoires à 2.

forment une équipe homogène. Rapidité des réactions, expérience et concentration des douze personnes à bord, décideront d'une victoire qui peut se jouer en quelques secondes. Les règles de la course stipulent entre autres que le parcours doit être effectué à une vitesse moyenne qui ne doit pas être inférieure à 4.629 nœuds.

**PRÉCISION ET EXPÉRIENCE**

Ce qui est donc essentiel dans cette course, c'est la précision et l'expérience. Précision dans la construction de ces engins de course de la classe des 12 mètres, fonctionnement très précis de chaque pièce dont est composé l'équipement, et expérience des hommes qui doivent savoir l'utiliser.

Pendant que se court l'«America's



**Handball**

**Le tirage au sort des Coupes d'Europe**

Les clubs suisses engagés dans les différentes Coupes européennes de handball ont été favorisés lors du tirage au sort du premier tour: le champion suisse, BSV Berne, rencontrera le Sporting de Lisbonne en Coupe des champions, dans la même compétition Féminine Bruhl sera opposée au HC Tongeren (Belgique), alors qu'en Coupe des Coupes, St-Otmar St-Gall, hez les messieurs, n'aura pas à jouer le 1er tour, et ATV Bâle-Ville, chez les dames, ne débutera qu'en 8es de finale, seules 16 formations étant inscrites. Les matchs aller seront joués entre le 6 et le 12 octobre, les rencontres retour entre le 13 et le 19.

**Sport-Toto: opinion des experts**

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	X	2
1. Bâle	—	Chênois	7 2 1
2. Chiasso	—	Zurich	2 4 4
3. Grasshoppers	—	Saint-Gall	6 3 1
4. Lucerne	—	Bellinzona	5 3 2
5. Neuchâtel Xamax	—	Lausanne-Sp.	4 4 2
6. Servette	—	Nordstern	7 2 1
7. Sion	—	Young Boys	5 3 2
8. Aarau	—	Kriens	6 3 1
9. Berne	—	Frauenfeld	5 3 2
10. Bulle	—	Bienne	3 4 3
11. Granges	—	Fribourg	5 3 2
12. Vevey-Sp.	—	Mendrisiostar	6 3 1
13. Winterthur	—	Chaux-de-Fonds	4 3 3

A vendre  
**BMW R 100 RS**  
 année 1977. Fr. 5 000.-  
 Tél. (039) 23 13 94 de 12 h. 30 à 13 h. 30

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**URGENT !**  
 Jeune employé de commerce ayant fait trois ans d'apprentissage  
**cherche emploi**  
 pour compléter sa formation. Lieu: La Chaux-de-Fonds ou environs.  
 Salaire à discuter.  
 Faire offres sous chiffre GH 20597 au bureau de L'Impartial.

**OFFRES D'EMPLOIS**

☼  
**EBEL**  
 cherche pour entrée immédiate ou date à convenir  
**EMPLOYÉE**  
 consciencieuse et précise pour facturation et tenue de la comptabilité débiteurs sur ordinateur moderne. Personne ayant l'intérêt et les aptitudes pour ce genre de travail serait mise au courant.  
 Faire offres écrites à Fabrique EBEL SA, 113, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Hôtel-Restaurant  
**LA CHARRUE**  
 Vilars (NE),  
 tél. (038) 36 12 21  
 cherche, pour l'ouverture de sa nouvelle salle à manger  
**UN (E) SOMMELIER (ÈRE)**  
 de bonne présentation, connaissant la pratique des 2 services.  
 2 horaires : une semaine la journée, une semaine le soir. Congé le jeudi et 2 dimanches par mois. Etranger avec permis de travail accepté. Chambre à disposition.

Nous cherchons pour notre succursale à Saint-Imier  
**gérante**  
 connaissant la vente de chaussures et aimant les responsabilités.  
 Entrée 1er octobre ou date à convenir.  
 Adresser les offres ou téléphoner à la Direction de Chaussures

**JKURTH SA**  
 2520 La Neuveville  
 Tél. 038/51 39 39.

**ASULAB SA**  
 Laboratoires centraux «Recherche et Développement» du groupe ASUAG,  
 cherche, pour son bureau technique, un  
**ingénieur ETS en construction mécanique**  
 Le nouveau collaborateur devrait avoir plusieurs années d'expérience dans la construction d'appareils de précision et pouvoir travailler d'une façon indépendante.  
 Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leurs offres à la Direction d'ASULAB SA, Passage Max-Meuron 6, 2001 Neuchâtel.

**BOUTIQUE POUBELLE**  
 Balance 4 - Tél. (039) 23 27 61  
**JEANS DÉGRIFFÉ Fr. 39.-**  
**PULLS dès Fr. 5.-**  
 Ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30  
 Samedi de 9 h. à 17 h.

A louer à l'avenue Léopold-Robert 13, à La Chaux-de-Fonds  
**appartement 1 pièce**  
 Loyer mensuel: Fr. 285.-, charges comprises.  
 Pour visiter: M. Schwab, tél. (039) 23 87 23.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**MONTREMO SA** Fabrique de cadrans soignés  
 Emancipation 55, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
 tél. 039/23 38 88  
 engage au plus vite:  
**DÉCALQUEUR(EUSE)**

**makrolon**  
**plexiglas®**  
 en plaques, blocs, barres et tubes  
 débitage - usinage  
**JAUSLIN SA** 15, rte de Lausanne  
 1032 Romanel-sur-Lausanne  
 ☎ (021) 35 41 51

**STELLAVOX**  
 désire engager  
**1 INGÉNIEUR ETS EN ÉLECTRONIQUE**  
 pour son département RD - Industrie - Production.  
 Expérience pratique nécessaire et langues française, allemande et anglaise souhaitées.  
 Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres de services manuscrites à :  
**STELLAVOX**  
 Jardillets 18  
 2068 Hauterive

**Pommes-Chips**  
 Pour l'apéritif, pour accompagner les plats froids, la viande, le poulet ou le poisson.  
**Multipack 27.8.-2.9.**  
 sachet de 130 g, 1.40  
**2 sachets 230**  
 (100 g = -88,5)  
**au lieu de 2.80**  
 Un bon conseil: Faire chauffer les chips au four dans un plat réfractaire, puis servir.

**Les belles parties de grillade que voilà!**  
**Cervelas géants**  
 de qualité Migros tant appréciée!  
**Offre spéciale 27.8.-2.9.**  
**1 paire de 340 g, 180**  
 emballage VAC (100 g = -52,9)  
**au lieu de 2.30**  
 la garantie de fraîcheur Migros.

**Offre spéciale jusqu'au 2.9.**  
 Sur tous les  
**Vinaigres**  
 par exemple:  
**le vinaigre de table aux herbes et ceux de la marque de choix «M-delissia»:**  
 - vinaigre de fruits,  
 - vinaigre de vin aux herbes,  
 - vinaigre de vin rouge ou blanc  
**-30 de réduction**  
**par bouteille de 1 litre!**

**Huile de tournesol «Suprema»**  
 au bon goût; riche en vitamine E et en acides gras essentiels. Ces derniers aident à influencer favorablement le taux des lipides du sang.  
**2 bouteilles 580**  
 bouteille de 1 litre, 3.60  
**au lieu de 7.20**  
**Nouveau: Voyez les symboles d'utilisation sur l'étiquette!**

L'eau minérale des Alpes valaisannes. Captée à la source, elle arrive sur votre table aussi fraîche qu'elle a jailli.  
**Aproz nature**  
 gazéifiée  
 Eau minérale sulfatée calcique naturelle, d'une extrême pureté et de très haute valeur - une des plus riches en substances minérales de la Suisse.  
 bouteille de 1 litre, -.40  
**2 bouteilles -60**  
 (+ dépôt) au lieu de -.80  
**Aproz Cristal**  
 Eau minérale non gazéifiée, d'une limpidité cristalline. Une eau particulièrement riche favorisant le métabolisme et stimulant les fonctions digestive et rénale.  
 bouteille de 1 litre, -.65  
**2 bouteilles 1.-**  
 (+ dépôt) au lieu de 1.30

**Choc Baisers**  
 Petites meringues enrobées de chocolat clair ou foncé.  
 sachet de 200 g  
**220**  
 (100 g = 1.10)  
**Jusqu'à épuisement du stock**

**Philodendron pertusum (Monstera)**  
 Très belle plante verte des forêts tropicales du Mexique.  
**la plante 15.-**  
**Offre spéciale 27.8.-30.8.**

**MIGROS**

## Etoile-Sporting: du nouveau dans la continuité



ETOILE-SPORTING: il a retrouvé la deuxième ligue

Nombreux sont les transferts qui ont été réalisés en ce début de saison, puisque ce ne sont pas moins de sept joueurs qui sont venus épauler les «anciens» qui ont fêté l'ascension en 2e ligue au mois de juin.

Un seul départ est à signaler. César Augusto est retourné au FC La Chaux-de-Fonds; de plus, Michel Emonet restera indisponible jusqu'à la fin de l'année, étant toujours blessé depuis le mois d'avril.

Chez les nouvelles recrues, il faut noter d'abord l'arrivée de Laurent

Winkenbach, de Saint-Imier, qui apportera tout son savoir et ses capacités au sein d'une jeune formation. De plus, il épaulera l'entraîneur, Marceau Marqués, pour parfaire la condition physique, qui sera essentielle tout au long d'un championnat qui s'annonce très dur. Pierre-André Rohrbach, de Saint-Imier et Jean-Pierre Donzé des Breuleux, deux défenseurs dont la sobriété et l'efficacité donneront encore plus de stabilité à la défense.

Au milieu du terrain, Francis Fro-

sio a repris la compétition après six mois d'interruption. Pascal Queloz, qui nous vient de La Chaux-de-Fonds, et deux jeunes joueurs qui sont les frères Robert; l'un, Yves, qui vient de Floria, l'autre, Pascal, qui vient de La Sagne animeront la ligne d'attaque aux côtés des fidèles Stelliens que sont Antoine, Voirol et autres... Tous ces joueurs étant très jeunes, ils apporteront un sang neuf qui sera bénéfique à toute l'équipe.

Dans les buts, Arm ne sera plus seul, puisque Dominique Benoît du

### Etoile-Sporting

Entraîneur: Marqués Marceau (ancien).

GARDIENS: Arm Gérard, 1946; Benoît Dominique, 1955.

DEFENSEURS: Donzé Jean-Pierre, 1954; Rohrbach Pierre-André, 1958; Gigon Richard, 1960; Steiner Thierry, 1959; Grezet Christian, 1957; Magnin Yvan, 1960; Emonet Michel, 1957.

DEMIS: Frosio Francis, 1960; Dommann Serge, 1960; Amey Michel, 1957; Winkenbach Laurent, 1954; Queloz Pascal, 1960.

ATAQUANTS: Voirol Rémy, 1957; Hug Patrick, 1954; Antoine Patrick, 1957; Lopez Francisco, 1962; Robert Yves, 1960; Robert Pascal, 1961.

Moyenne d'âge: 22 ans.

FC Le Parc, est venu lui prêter main forte.

Deux problèmes restent à résoudre, nous explique M. Marqués. Il s'agit de l'intégration de tous ces nouveaux joueurs et surtout d'acquiescer le rythme de jeu qui correspond à la deuxième ligue.

«En terminant dans la première moitié du classement, ce qui n'est pas utopique, nos vœux seraient comblés», dit-il. «Je pense, poursuit M. Marqués, que la camaraderie qui règne au sein de la première équipe d'Etoile-Sporting sera un atout essentiel dans le dur apprentissage de la deuxième ligue.»

Marceau Marqués voit Le Locle, Saint-Imier, Les Geneveys-sur-Coffrane et Bôle se partager les places d'honneur.

m. e.

### Football neuchâtelois

## Douze clubs en deuxième ligue

Le championnat neuchâtelois de deuxième ligue est bien parti.

Sans surprise. Floria et Etoile-Sporting, deux des trois nouveaux venus ont raté leur entrée.

Le premier face à Serrières (lui aussi néo-promu), le second aux Geneveys-sur-Coffrane.

D'emblée, Le Locle et les Geneveys-sur-Coffrane ont annoncé la couleur par des victoires très nettes.

Mais attention, le championnat ne fait que commencer. La semaine dernière, nous vous avons présenté Floria, Le Locle et Saint-Imier. Voici aujourd'hui les Geneveys-sur-Coffrane, Etoile-Sporting et Saint-Blaise. (rd)

## Saint-Blaise: première moitié du classement

Les protégés de l'inamovible président «Paulet» Hirschi n'ont guère brillé tout au long de la saison écoulée. Tant s'en faut d'ailleurs puisqu'ils ont finalement couché sur le neuvième échelon, menacés sans cesse un tantinet par le spectre crispant de la relégation.

Le temps «arrangeant les bidons», comme le prétend la conscience populaire, les gars de Saint-Blaise sont ferme-

ment décidés d'empoigner la compétition qui débute à bras-le-corps. «Nous sommes certes quelque peu en retard dans l'évolution de notre préparation en raison de la proximité existant entre les vacances et le début du championnat, relève Roland Guillod, l'entraîneur-joueur. Il n'empêche que nous ne ménagerons pas notre peine dès le départ. Et puis, nos adversaires se trouvent placés dans

des conditions identiques. Personne ne peut prétendre bénéficier de la forme optimale pour la reprise des hostilités. Aussi, à nous de tirer parti des lacunes de nos rivaux, tout en essayant de pallier dans une certaine mesure les nôtres.»

Mettant la main à la pâte en toutes circonstances, le président «Paulet» Hirschi est et demeure un des rouages majeurs à faire tourner sans à-coups la

machine sur les hauts de Saint-Blaise. «Ça ira la saison prochaine, lance-t-il d'un ton bonhomme. Les points ne vont certes pas tomber du ciel tels des fruits mûrs. Il faudra travailler et bien travailler. Mais nous avons là une belle bande de copains. Notre équipe première devrait avancer sans trop de problèmes, avec Roland Guillod à la barre.»

Si le contingent disponible pour la campagne 1980-1981 paraît s'être amélioré en quantité, il n'en va pas forcément de la même façon quant à la qualité. Et l'entraîneur de préciser: «Je peux compter dès maintenant avec l'arrivée de six nouveaux équipiers (Schevevey, Dörflinger et D. Rebetez prêtés par Corcelles; Maire et M. Rebetez en provenance de l'ASI Audax, ainsi que Elsig après un bref passage à Wettingen). Cet apport bienvenu me procure néanmoins un souci qu'il n'est pas aisé à résoudre en peu de temps. Il s'agit de la cohésion à susciter entre anciens et nouveaux venus. Et puis les défections de Streit, Citherlet (ils cessent la compétition) et Giambionini (il va se consacrer exclusivement au hockey sur glace avec Lugano), particulièrement les deux derniers, constituent un handicap d'envergure. Je dispose, fort heureusement, d'une cohorte pleinement consciente de l'effort à fournir et qui ne rechignera pas à la tâche. Il n'empêche que la qualification différée de Jean-Michel Elsig (pour la fin du premier tour seulement) risque de nous causer un préjudice indiscutable.»

Si les gens de Saint-Blaise décrochent un siège parmi les six premiers, ils n'en

### Saint-Blaise

GARDIENS: Pierre-Alain Schevevey, 1958; Pierre-Alain Racine, 1956.

DEFENSEURS: Michel Dupasquier, 1948; Miguel Briones, 1959; Daniel Meyer, 1956; Patrick Muri, 1961; Rafael Lopez, 1958.

DEMIS: Claude Dörflinger, 1951; Roger Natali, 1953; Michel Rebetez, 1956; Jean-François Thoutberger, 1952; René Ansermet, 1960.

AVANTS: Juan Briones, 1959; Jean-Claude Laederach, 1952; Daniel Rebetez, 1959; Christian Maire, 1955; Philippe Gnaegi, 1962; Jean-Michel Elsig, 1947; Roland Guillod, 1945.

Président, M. Paul Hirschi (ancien).

Entraîneur, Roland Guillod (entraîneur-joueur depuis août 1979).

Terrain, Les Fourches, à Saint-Blaise.

auront que davantage de mérite. Cet objectif qui n'a rien d'irréaliste, équivaudrait à une situation qui tendrait à qualifier le millésime de la saison qui s'ouvre de «bon». Roland Guillod ne serait d'ailleurs nullement «fâché» de se tenir dans le proche sillage des favoris qui sont pour lui Le Locle, Les Geneveys-sur-Coffrane et, dans une moindre mesure, Bôle. A moins que Floria ou Etoile - les néo-promus - ne s'avisent de semer le trouble dans le «haut de la gamme».

Cl. D



SAINT-BLAISE: une place parmi les six premiers

## Les Geneveys-sur-Coffrane: moyenne d'âge, 21 ans

René Kiener qui entraîne depuis deux saisons Les Geneveys-sur-Coffrane, a tout lieu d'être satisfait. Sa jeune équipe est partie sur les cha-

peaux de roues dans ce championnat en battant Etoile-Sporting, 4 à 0. «C'est vrai dit Kiener, nous avons fait un excellent match, mais Etoile-

Sporting a très mal joué. Sur notre terrain, il ne faut pas se laisser aller au petit jeu, comme le firent les Stelliens.»

Les Geneveys-sur-Coffrane, une jeune équipe? Oui, puisque sa moyenne d'âge est de vingt-et-un ans. Avec ses 33 printemps, l'entraîneur René Kiener est le plus «vieux» de cette formation, qui compte quatre joueurs en-dessous de la majorité. Francesco Verardo est le benjamin: il aura 16 ans au mois de décembre prochain.

Au chapitre des mutations, Les Geneveys-sur-Coffrane se sont séparés des frères Bise qui sont partis aux Brenets, de Roland Wicht et Pascal Zaugg qui porteront cette saison les couleurs de Superga (1re ligue), d'Yves-Alain Rossier (parti à Xamax), d'Olivier Willemin (à Saint-Imier), et enfin Vito Ciccarone (Salento).

Les arrivés sont Denis Tornare et Sandro Girardin qui évoluaient la saison dernière à Corcelles, Marc-André Guibert (Xamax) et le gardien Olivier Jaccottet qui, bien qu'appartenant à Xamax, jouait à Hauterive.

Le fait que la jeunesse sera un atout majeur pour la formation du Val-de-Ruz, il faut également relever que mis à part Olivier Jaccottet et l'entraîneur René Kiener, tous les autres joueurs sont domiciliés aux Geneveys-sur-Coffrane. «Comme le

### Les Geneveys-sur-Coffrane

GARDIENS: Olivier Jaccottet, 1959; Claudio Sperti.

ARRIERES ET DEMIS: Franco Verardo, 1954; Eric Boschung, 1958; Arrigo Del Gallo, 1954; Claude-André Schmid, 1959; Jean-Michel Schmid, 1958; Denis Tornare, 1962; Maurizio Ciccarone, 1963; Francesco Verardo, 1964.

ATAQUANTS: Marc-André Guibert, 1957; Stéphane Rossier, 1959; Jean-Daniel Fallet, 1954; Christian Huguenin, 1963; René Kiener, 1947.

Entraîneur: René Kiener.

relève précisément Kiener, c'est très important pour un entraîneur de pouvoir disposer de joueurs qui habitent la localité.»

Les Geneveys-sur-Coffrane pourront-ils jouer un rôle important dans le championnat. «C'est saison, dit Kiener, il n'y a pas autrement de favoris. Plusieurs équipes peuvent caresser l'espoir de terminer à la première place, même Les Geneveys-sur-Coffrane.»

C'est possible dirons-nous, à la condition que la jeunesse de l'équipe tienne le coup dans les rencontres les plus importantes.

R. D.



LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE: aussi parmi les favoris, cette saison



**À LOUER  
POUR FIN DÉCEMBRE**

**APPARTEMENTS**

de 2 et 3 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, salles de bain, rues du Doubs, Temple-Allemand et Serre.

**APPARTEMENTS**

de 2 et 3 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salles de bain, loyer de Fr. 295.- et Fr. 330.-

**APPARTEMENTS**

de 3 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salle de bain, service de conciergerie, loyer de Fr. 365.-

**APPARTEMENT**

de 3 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salle de bain, loyer de Fr. 314.50

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**A VENDRE (évent. à louer)  
aux Geneveys-s/Coffrane**

**MAGNIFIQUE VILLA**

de 6 pièces + carnotzet, salle de jeux, sauna, salle de repas, garage, 2 cheminées de salon. Terrain clôturé de 806 m<sup>2</sup>. Quartier tranquille.

Prix de vente Fr. 285 000.-

Location : Fr. 1 300.-

Ecrire à M. Michel Disler

1092 Belmont

Tél. privé (021) 28 56 81 ou

prof. (037) 81 11 11 int. 328

**À VENDRE à Montézinon**

**magnifique villa**

Situation exceptionnelle, vue sur le lac et les alpes. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, 2 salles de bain, véranda, cheminées intérieures et extérieures, atelier séparé. 2026 m<sup>2</sup>, verger avec 32 arbres fruitiers.

Nécessaire pour traiter: Fr. 80 - 100 000.-

Adresser offres sous chiffre 87-495

aux Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2,

2001 Neuchâtel ou tél. 038/24 34 25 ou

33 51 00.

**A vendre à :**

**Moutier,**  
**TERRAIN**  
à bâtir, 2300 m<sup>2</sup> à Fr. 52.-

**Courroux,**  
**MAISON FAMILIALE**  
2 appartements + locaux  
Prix de vente : Fr. 350 000.-

**Les Rangiers,**  
**HÔTEL-RESTAURANT**  
dossier complet à disposition,  
gros chiffre d'affaires.

**Saint-Brais,**  
**FERME**  
conviendrait pour équitation,  
confortablement rénovée. Dossier  
complet à disposition.

**Les Breuleux,**  
**MAISON FAMILIALE**  
ancienne, mais confortablement  
rénovée.  
Prix : Fr. 150 000.-

**Cormoret,**  
**PETIT LOCATIF**  
complètement rénové, confort,  
dossier à disposition.

**Saint-Imier,**  
**IMMEUBLE  
COMMERCIAL**  
2 magasins + 2 appartements,  
dont un grand-lux, cheminée.  
Prix : Fr. 250 000.-

**Saint-Imier,**  
**VILLA DE MAÎTRE**  
2 appartements de 6 pièces, 1  
appartement de 3 pièces, 2 000  
m<sup>2</sup> de terrain.  
Prix avantageux.

**Renan,**  
**PETIT LOCATIF**  
ancien, 5 appartements.  
Rentabilité : 10%  
Prix : Fr. 200 000.-  
Financement total à disposition.

**R-IMMOB - 2735 Malleray**  
Tél. (032) 92 13 49 ou  
91 38 74

# DENNER

économie garantie!

valable dès le 28. 8. 80

**EKU**  
Bière export  
d'Allemagne

5 dl ~~70~~  
**-50**  
(+ dépôt -30)

Caisse de  
20 bouteilles ~~14.-~~  
**10.-**  
(+ dépôt)

**NESCAFÉ GOLD**  
Un café sans pareil

Un extrait de café  
pur, café soluble  
lyophilisé

200 g ~~12.55~~  
**10.95**

**Espresso**  
200 g ~~12.55~~  
**10.95**

**Rouleau du Toggenburg**  
le biscuit pour tous: délicieux et  
avantageux!

200 g **1.35**

**Danish Ballet**  
Biscuits fins  
du Danemark  
au beurre

454 g  
**4.95**  
(100g 1.09)

**Chips-Paprika**

157 g ~~2.25~~  
**1.85**  
(100 g 1.18)

**Maggi**  
un bouillon extra-fin  
à la saveur unique

**Bouillon de bœuf**  
3 litres ~~1.40~~  
**1.10**  
(1 litre -37)

**Bouillon de poule**  
si léger et délicatement  
aromatique  
5er 105 g ~~2.20~~  
**1.80**  
(100 g 1.71)

**dixan**

Parfait pour le  
prélavage  
et le lavage

5 kg ~~15.45~~  
**13.45**

**KÖNIG** Aliment pour chiens et chats

**Chiens**

- avec 5 sortes de viande 415 g ~~1.95~~ (100 g -23)
- avec bœuf 415 g ~~1.95~~ (100 g -23)
- avec bœuf 830 g **1.70** (100 g -20)
- avec bœuf et foie 830 g **1.70** (100 g -20)
- aliment comp. pour chiens 830 g **1.40** (100 g -17)
- anneaux de viande 1.5 kg **3.90** (100 g -26)

**Chats**

- avec cœur 200 g ~~0.60~~ (100 g -30)
- avec foie 415 g ~~0.95~~ (100 g -23)
- avec bœuf 415 g ~~0.95~~ (100 g -23)
- avec lapin 415 g ~~0.95~~ (100 g -23)
- avec volaille 415 g ~~0.95~~ (100 g -23)
- aliment comp. pour chats 415 g ~~0.75~~ (100 g -18)

NO-35/28880

Jeudi		• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Tranches horaires		 romande		
10-12 h		11.13 Jeune pratique: Le tour de France à pied 11.25 Jeu: Avis de recherche Avec Michèle Torr	10.30 A2 Antiope 11.45 Journal	TF 1 à 17 h. 05 <b>Les Gauchos</b> <i>Les Conquistadors à la recherche du mystérieux Eldorado, paradoxalement, transportaient dans leurs navires les futures richesses de l'Argentine: les bovins et les chevaux. Dans les immenses estancias argentines ces chevaux restèrent souvent à l'état sauvage. Aussi le métier de Gaucho, ce fut d'abord le dressage des chevaux sauvages. Dans la Pampa, être un Gaucho c'est avant tout un moyen de vivre, un état d'âme. Dans le nord tropical, adossé à la Cordillère des Andes existe une toute autre Argentine, mal connue, donc méconnue, l'Argentine du caillou des cactus et des épineux. C'est là que les fameux Gauchos de Guènes, durant la guerre d'Indépendance contre les Espagnols, obtinrent les victoires qui firent leur légende.</i>
12-14 h		12.00 Actualités 12.35 Série: L'homme qui revient de loin (3) 13.30 Objectif santé: L'air dans la maison	12.35 Série: Une affaire pour Männli 13.00 Aujourd'hui Madame Mystérieuse, mal connue: La Double	
14-16 h	TV romande à 21 h. 05: Les peupliers de la Prétentaine. 17.50 Point de mire: Programmes radio	Suisse alémanique à 14 h. 15: Plateforme, variétés avec Christoph Schwengler, Orion, Gianna Nannini, Peter Horton et Marco Zappa.	14.05 Série: L'aventure est au bout de la route 14.55 L'invité du jeudi: Claude Nougaro	
16-18 h		16.03 Vicky le Viking 16.58 Croque vacances 17.03 Les derniers cavaliers Les gauchos (Argentine)	16.20 Sports: Forces basques 17.00 Récré A2 17.30 C'est la vie de l'été 17.50 Des chiffres et des lettres	
18-19 h	18.00 Téléjournal 18.05 Vacances-Jeunesse 18.30 Jeu: Vrai ou faux 18.45 Aujourd'hui en 8: Films d'auteurs	18.00 Caméra au poing Les princes de l'océan (2) 18.20 Actualités régionales 18.44 Feuilleton: Frédéric	18.20 Actualités régionales 18.45 Trente-six bouts de chandelles (22) Variétés proposées par Dominique Nohain. L'automobile	
19-24 h	19.10 Un jour d'été: Actualités 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Ping-pong 20.05 De Gaulle ou le chant des départs (1) 21.15 Feuilleton: Les Peupliers de la Prétentaine 6e et dernier épisode: Le Sang des Peupliers 22.10 Moi aussi je parle français: Suisse 22.35 Téléjournal	19.00 Actualités 19.30 L'Ecole des contribuables Comédie de Louis Veuveuil et Georges Berr 21.50 Courts métrages racontés 8. La nouvelle vague 22.10 Actualités	19.00 Journal 19.35 Le grand échiquier Trois de la musique: Jean-Philippe Collard, pianiste - Augustin Dumay, violoniste - Frédéric Lodéon, violoncelliste 22.15 Journal	18.10 Soir 3: Informations 18.20 Actualités régionales 18.40 FR3 Jeunesse  19.00 Jeux de 20 heures 19.30 Chino: Un film de John Sturges Avec Charles Bronson - Marcel Bozzuffi - Jill Ireland - Vincent Van Paten - Fausto Tozzi - Ettore Manni - Melissa Chimenti, etc. 21.00 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

**SUISSE ALÉMANIQUE**  
10.15 150e anniversaire de la restauration de l'Ordre des bénédictins  
11.30 Musique de Rossini, L. Mozart et Satie  
12.15 Des pays, des voyages, des peuples  
13.15 «The show must go on»  
14.15 Plate-forme  
15.30 Heiner Gautschi, invité d'Ettore Cella  
16.45 Pantomime  
17.15 TV scolaire  
17.45 Gschichte-Chischte  
17.55 Téléjournal  
18.00 Carrousel  
18.33 Sports en bref  
18.40 La vie d'un zoo  
19.00 Carrousel  
19.30 Téléjournal

Antenne 2 à 19 h. 35  
**Trois de la musique**

Ils seront ce soir les hôtes de Jacques Chancel pour «Le grand échiquier».  
Ils sont trois. Amoureux fous de la musique. Et de bien d'autres choses encore... Jean-Philippe Collard est pianiste, Augustin Dumay est violoniste, Frédéric Lodéon est violoncelliste.  
Ils ont en commun cette passion particulière pour l'art qui les fait se retrouver aux carrefours de la littérature, de la peinture, du chant, de la musique bien sûr, sans esprit partisan, dans le seul souci d'apprendre plus, d'être totalement heureux.  
Leur curiosité est une forme de grâce qui les rend disponibles aux aventures les plus diverses.  
Ils n'ont jamais craint de sacrifier à une discipline qui ne serait pas la leur. Ils estiment que l'instrument qu'ils servent ne doit pas leur interdire la compagnie d'une belle lithanie de violons d'Ingres. Ils se sont voulu libres d'aimer. Leurs fréquentations sont multiples et dépassent joyeusement la scène des salles de concerts.  
Collard peut accompagner Yves Duteil, Lodéon exercer son humour aux côtés de Maurice Baquet, Dumay s'associer au jazz de Grappelli.  
Ce goût des différences partagées les porte à tenter les expériences les moins conventionnelles et ainsi à mieux définir leur propre rôle...

**ALLEMAGNE 1**  
15.15 Magazine féminin  
16.00 Pour les enfants  
16.25 Les animaux sauvages  
16.50 Téléjournal  
17.00 Programmes régionaux  
19.00 Téléjournal  
19.15 TV-Débat  
20.00 Musique baroque  
20.45 New York, New York  
21.30 Le fait du jour  
22.00 Luciano Pavarotti  
22.45 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**  
14.00 Pour les enfants  
15.30 Cours de formation  
16.00 Téléjournal  
16.10 Wickie et les hommes forts  
16.35 Plaque tournante  
17.20 Zum kleinen Fisch  
18.00 Téléjournal  
18.30 Dalli-Dalli  
20.00 Téléjournal  
20.20 Emil Zatopek  
21.10 Die Ansiedlung  
23.15 Téléjournal



TV romande à 20 h. 05: De Gaulle.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**  
12.25 Appels urgents. 12.30 Le journal de midi. 18.00 Informations, tourisme et sport. 18.30 journal du soir. 24.00 Hymne national.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**  
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Les années du siècle. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 A propos de Wagner. 20.05 Tristan et Iseult. 23.35 Informations. 23.45 Hymne national.

**FRANCE MUSIQUE**  
12.05 Jazz. 13.00 Collection particulière. 14.00 J.-M. Damiani présente. 16.00 Nouvel orchestre philharmonique. 18.05 Prologue. 18.30 Festival de Salzbourg 1980. 21.00 Les nuits d'été.

**FRANCE CULTURE**  
12.30 Entretiens. 13.00 Au concert. 13.30 Les derniers malheurs de Sophie. 15.00 Itinéraires vénitiens. 16.02 La poule. 17.00 L'épopée des matières premières. 18.25 Sons. 18.30 Le conte de Zazebig et Merlin. 19.00 La comédie musicale. 20.00 A contre-courant du fantastique français. 21.30 Les chemins de la connaissance. 22.00 feuilleton. 22.30 New-Nuit.

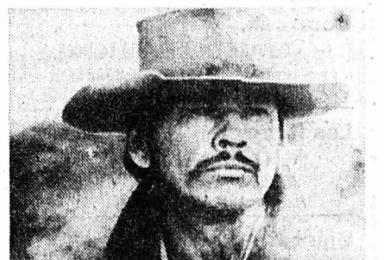
**VENDREDI**  
**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**  
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - De 6.00 à 24.00 Une femme, un jour. 6.00, 7.00, 8.00 Le journal du matin. 6.58 Minute œcuménique. 8.00 Revue de la presse romande. 9.00 Bulletin de navigation.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**  
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse musique. 9.00 Connaissances pour un été. 9.30 Journal à une

voix. 9.35 La rentrée d'automne du Temps d'apprendre. 10.00 Les années du siècle. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

**FRANCE MUSIQUE**  
6.30 Réveil matin. 7.35 Kiosque. 8.30 Petrouchka, Stravinski. 10.30 Beethoven.

**FRANCE CULTURE**  
6.02 Matinales. 7.00 Les matinées du mois d'août. 7.30 Actualité. 8.07 Les universités de l'universel. 9.00 Un mois en Auvergne. 10.00 Itinéraires vénitiens. 11.05 Œuvres et chefs-d'œuvre en France. 11.45 Panorama.



FR3 à 19 h. 30: Chino.

**A VOIR**  
**La vie et la carrière de de Gaulle**  
TV romande à 20 h. 05

Il y a dix ans, les grilles de la Boiserie, à Colombey-les-deux Eglises, s'ouvraient pour laisser passer un engin blindé portant un cercueil recouvert du drapeau tricolore. Devant leur téléviseur, les Français oublièrent alors les querelles de partis ou d'idéologies pour se souvenir de l'homme du 18 juin, du libérateur et du chef d'Etat qui, pendant des lustres, avait marqué de sa griffe la destinée de la France.

Aujourd'hui, la vie et la carrière de Charles de Gaulle, c'est d'abord un fantastique destin qui autorise la réalisation d'une émission historique de haute tenue.

Cette émission, TF 1 et Gaumont l'ont mise sur pied avec la collaboration d'Olivier Guichard, en utilisant un matériel d'archives d'une grande richesse: de Gaule était le premier chef d'Etat français à disposer de la télévision comme instrument politique. Ce film de quatre heures a ensuite été remonté et adapté par Claude Torracinta et André Junod pour les chaînes de télévision suisse et étrangères.

**POURQUOI UN «DE GAULLE»... MONTAGE SUISSE ?**

La version originale diffusée par TF 1 fait la part très large aux multiples aspects de la politique intérieure française. Les producteurs étaient conscients du handicap que représentait une telle démarche vis-à-vis d'un public international.

Ils demandèrent donc à Claude Torracinta, qui avait déjà effectué un travail semblable pour le «Mai 68» diffusé il y a deux ans, d'écrire une adaptation plus serrée et un nouveau commentaire, d'où cette version internationale «made in Switzerland» qui sera ultérieurement diffusée en Angleterre, en Allemagne, etc.

L'émission se présente sous forme de deux films d'une heure dix environ. (La Télévision romande diffusera le second jeudi prochain à la même heure.)

**PREMIÈRE ÉMISSION: 1940-1958**

Ce premier film permet de revivre les années d'occupation et de résistance: des images d'archives nous

montrent de Gaulle à Londres, son action vis-à-vis des colonies françaises, comment il devient progressivement le représentant incontesté de la France libre. Plusieurs témoins - Geoffroy de Courcel, son officier d'ordonnance qui se trouvait à ses côtés le 18 juin 40, Pierre Mendès-France, Olivier Guichard, Jacques Soustelle - apportent par leurs souvenirs un éclairage précis sur la personnalité de celui qui a choisi de s'opposer à Vichy.

On passe ensuite aux événements de politique française et internationale de l'après-guerre: les efforts du Général pour que le pays retrouve une place dans la communauté internationale, son désaccord avec les partis politiques, sa démission en janvier 1946.

On découvre déjà dans certains discours, les bases de la pensée politique gaulienne, notamment la nécessité d'un exécutif stable et puissant que le Général établira de nombreuses années plus tard. Puis c'est l'épopée de RPF sur fond de crises politiques et de changements de gouvernements.

Le désastre de Diên Biên Phu va précipiter le règlement du problème indochinois tandis qu'à l'horizon se profile la rébellion algérienne. C'est dans le cadre de cette nouvelle guerre que le destin de Charles de Gaulle va se jouer une seconde fois...

**CORSO**  
22 25 50

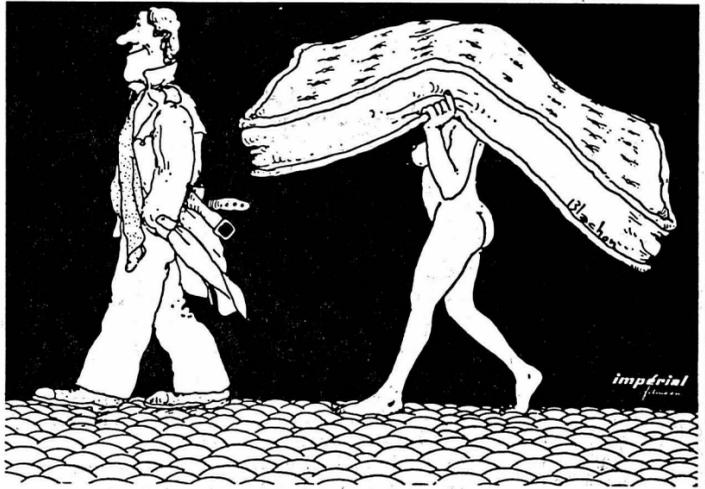
UN JEU OÙ TOUT L'ART EST D'ENFREINDRE LES RÈGLES  
DOMINIQUE LAFFIN, BERTRAND BONVOISIN

Tous les soirs à 20 h. 30  
Matinées à 17 h.  
samedi et dimanche

Admis dès 18 ans

**TAPAGE NOCTURNE**

ATTENTION !... Ce film comporte des scènes qui pourraient choquer certaines personnes  
Que celles-ci veuillent bien s'abstenir de voir ce film !



**E D E N**  
22 18 53  
16 ans

DÈS CE SOIR PREMIÈRE

Le nouveau ROGER MOORE  
Un super-film d'action

**BONS BAISERS D'ATHENES**

ROGER MOORE    CLAUDIA CARDINALE    DAVID NIVEN    STEPHANIE POWERS    TELLY SAVALAS  
RICHARD ROYNTREE    SONNY BONO    ELLIOT GOULD dans le rôle de Charlie    ANTHONY VALENTINE

SOIRÉES à 20 h. 30 - SAMEDI-DIMANCHE à 15 h.

SAMEDI-DIMANCHE à 17 h. 30  
Le chef-d'œuvre retentissant de

WALERIAN BOROWCZYK  
avec:  
PAMELA PICASSO

**CONTES IMMORAUX**  
PARLÉ FRANÇAIS    Dès 18 ans




VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15  
Lundi-Mardi-Mercredi à 18 h. 30

20 ans révolus

**TEENAGER AU PENSIONNAT**  
1re vision STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI

**PLAZA**  
22 21 23

UNE «SPECTACULAIRE» SUPERPRODUCTION DANS  
LES MERVEILLEUX SITES DE «BORA-BORA»... L'ÎLE ENCHANTERESSE

UN AMOUR IMPOSSIBLE DANS UN MONDE FABULEUX!

**L'OURAGAN**

avec JASON ROBARDS • MIA FARROW • MAX VON SYDOW • TREVOR HOWARD  
TIMOTHY BOTTOMS et pour la première fois à l'écran DAYTON K'A'NE  
réalisé par JAN TROELL scénario de LORENZO SEMPLE, JR. directeur de la photographie SVEN NYKVIST, A.S.C. producteur exécutif LORENZO SEMPLE, JR. musique composée par HIND ROTI  
TECHNICOLOR

LA CONFRONTATION DE DEUX MONDES À TRAVERS  
UN OURAGAN DÉVASTATEUR



**SCALA**  
22 22 01

PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES 80 - 4 OSCARS 80  
ROY SCHEIDER dans un film de BOB FOSSE

**QUE LE SPECTACLE COMMENCE...**

Vie et mort d'un grand metteur en scène de spectacles musicaux.  
Des ballets fantastiques

Soirées à 20 h. 45 - Matinées: samedi-dimanche à 17 h. 30 - Dès 14 ans



# Garage de la Vallée - La Sagne

VENDREDI 29 AOÛT  
de 14 à 22 h.

SAMEDI 30 AOÛT  
de 8 à 22 h.

DIMANCHE 31 AOÛT  
de 10 à 20 h.

**Opel Rekord CarAVan.**  
Votre Rekord grand format.

Le confort d'une limousine, la maniabilité d'une petite voiture et la capacité d'une camionnette: 2170 litres.  
Ni plus, ni moins.

Facilités de financement  
par **GMAC**



**Exposition**



Vaste choix de modèles  
Reprises intéressantes

**Jean et Roland BETTEX**

SALLE DE MUSIQUE - LA CHAUX-DE-FONDS  
Samedi 30 et dimanche 31 août 1980

## Prix de Soliste 1980 de l'Association des Musiciens Suisses (AMS)

Concours national annuel destiné à récompenser - sans limitation d'instruments - de jeunes artistes âgés de 30 ans au maximum pour la haute qualité de leurs interprétations musicales.

Le Comité de l'AMS a retenu dix candidats qui auront 30 à 40 minutes pour se produire. Ils ont été répartis en trois groupes:

### SAMEDI 30 AOÛT 1980

16 heures **Tamas Weber** (violoncelliste), **Pamina Blum** (flûtiste),  
**Emilie Haudenschild** (violoniste)

20 heures **Werner Bärtschi** (pianiste), **Theresia Klenzi** (cantatrice),  
**Thomas Demenga** (violoncelliste)

### DIMANCHE 31 AOÛT 1980

10 heures **Christina Kunz** (claveciniste), **Marc Borel** (flûtiste),  
**Christoph Jäggin** (guitariste), **Guy Denis** (violoncelliste)

18 heures Proclamation des résultats dans le hall de la Salle de Musique

### ENTRÉE LIBRE

Les portes de la salle seront fermées pendant les exécutions



## U.S. BEEF

Entrecôte,  
sauce champignons  
Sweetcorns  
Pommes frites

12.-

## JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres.  
Service à domicile sur demande.  
**Horlogerie RoCHAT**, tél. (039) 31 89 22 ou 22 12 88.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Baiser à Fanny sur la place du Gaz!

Rassurez-vous, rien d'immoral dans ce qui va se passer place du Gaz, n'en déplaise aux gardiens de l'ordre moral! «Baiser Fanny» est un terme familier très souvent utilisé par les joueurs de pétanque pour désigner une défaite «intégrale». Quand une équipe perd 13 à 0 on dit qu'elle a «baisé Fanny». Les joueurs doivent en l'occurrence déposer un baiser sur la partie charnue d'une Fanny en plastique comme jadis on passait sous le joug. Un rituel qui fait partie du pittoresque de la pétanque mais est aussi innocent que celui du baise-main.

Ce week-end, sur la place du Gaz, le Club de pétanque «Les Meurqueux» organise, le samedi des concours internationaux de pétanque et le dimanche, en collaboration avec l'ACNP, un championnat cantonal tête tête pour dames, séniors, vétérans, juniors et cadets. La première journée du tournoi qui débutera dès 13 h. 30, promet une participation relevée avec la présence de grands noms de ce sport et sera dotée d'un challenge «L'Impartial». Deux pendulettes neuchâteloises récompenseront les vainqueurs.

Dès 9 heures dimanche, quelque 300 joueurs sont attendus pour participer au championnat cantonal qui sera suivi dans l'après-midi par une complémentaire en doublette, avec challenge Willy Vaucher.

La pétanque est un sport populaire, accessible à tous par le peu d'investissement qu'elle requiert. La place du Gaz est aussi le seul endroit du canton assez grand pour pouvoir installer 120 terrains côte à côte. Elle s'adapte à chaque joueur pour un sport qui se pratique «tout terrain». (cm)

### Commission d'établissement du Technicum Séance constitutive

La Commission d'établissement de La Chaux-de-Fonds du Technicum neuchâtelois s'est réunie en séance constitutive le 26 août 1980, sous la présidence de M. Francis Matthey, conseiller communal, directeur de l'Instruction publique.

Le président de la Commission d'établissement a été désigné en la personne de M. Eric Luthy, horloger et député au Grand Conseil. Quant aux commissions d'écoles, elles seront présidées par les personnes suivantes: Ecole d'horlogerie et de microtechnique, M. Lucien Dubois; Ecole de mécanique, M. Pierre Gonthier; Ecole d'art appliqué, M. Jean Steiger; Ecole professionnelle des arts et métiers, M. Jean-François Stich; Ecole de travaux féminins, Mme Jacqueline Bezençon.

## sociétés locales

### SEMAINE DU 28 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE

**Chœur mixte Eglise réformée.** - Mardi 2 septembre, 20 h., presbytère, étude des chœurs et de la cantate pour le 450e anniversaire de la Réformation.

**Chorale L'Avenir.** - Reprise des répétitions, vendredi 29, 20 h. 30, au local rénové du Café d'Espagne.

**Chœur d'hommes La Pensée.** - Reprise des répétitions: ce soir, 20 h. 15, au local (Ancien Stand).

**Club alpin suisse.** - Chalets Mont-d'Amin et Joux-du-Plâne ouverts. - 30 et 31 août, Brunegg, organisateurs: R. Widmer et P.-A. Challandes. 30 et 31 août, Grand Cornier, organisateurs: J.-F. Vernier et W. Seuret. 30 et 31 août, Morgenberghorn, organisateurs: C. et D. Cavalli. Réunion pour ces courses, ce soir, dès 18 h. 15, au local. Samedi 30 août, chalet des Pradières, journée du bois.

**Contemporaines 1923.** - Rendez-vous, jeudi 28, au local du Cercle de l'Antienne, dès 20 h.

**Contemporaines 1936.** - Mercredi 3 septembre, rendez-vous place du Marché, 18 h. 30, souper-raclette chez Colette «aux Coeudres». Si non présente, aviser le No 22 59 94.

**Contemporaines 1914.** - Mercredi 3 septembre, rendez-vous devant le Gymnase cantonal, 13 h. 30, promenade à la Ferme Modèle.

**Contemporaines 1930.** - Lundi 1er sept, stamm mensuel dès 20 h. 30, au café de la Paix, chez Antonio.

**Contemporaines 1939.** - Dimanche 31, dès 10 h., torré familiale, selon circulaire. Inscriptions tardives au tel. 26 70 87.

**La Cécilienne.** - Répétition, mercredi 3 septembre, 20 h. 30, Cercle catholique.

**La Jurassienne, section F.M.U.** - Course: rencontre F.M.U. au Cluds. Torrée en familles, dimanche 14 sept. Séances mensuelles: tournoi de ping-pong et soirée entre nous avec buffet froid, samedi 13 septembre à Beau-Site, mixte. Gymnastique: jeudi de 18 h. à 20 h. Match amical contre la Sadamel à 18 h. à

Beau-Site. Résultat: La Juju - La Cheminée 3-3. De 20 h. à 22 h., gym. pour nos aînés sous la conduite de Roger Kunz.

**Quartier de la Place du Bois.** - Jeudi 28, 20 h. 15, au Café du Gaz, assemblée. Au programme: rapports de la dernière fête, course des aînés, etc.

**Scrabble-Club.** - Mardi 2 septembre, tournoi inter-clubs avec les scrabbleurs de Neuchâtel et du Val-de-Travers, Hôtel de Commune, à Rochefort, 20 h. Transport et renseignements, tél. 22 14 52.

**Société d'éducation cynologique.** - Entraînements: le samedi, 14 h. précises, terrain Igasa; le mercredi, 19 h., parc du Jumbo.

**Union chorale.** - Mardi 2 sept., Ancien Stand, 19 h. 30, partielle pour les barytons; 20 h. 15, répétition d'ensemble.

### Société canine

#### Un concours original

Le challenge de piste Patthey (La Brévine) fut disputé dimanche passé dans les meilleures conditions possibles. Pour chaque concurrent, on trace une piste en faisant 4 angles et en déposant 5 petits objets. Il y a trois niveaux: I. 400 m., temps d'attente 20 min., 140 points; II. 600 m., 30 min., 150 points; III. 800 m., 60 min., 160 points.

Le dernier objet, un cervelas, pose quelque problème au conducteur d'un chien glouton ou qui refuse de ramasser un appât. Deux amis cynologues, MM. Rattaly et Verdon, jugèrent ce travail avec compétence. Finalement, Paul Oulevay, avec Bill de Méridor, remporte le challenge. Résultats:

Classe I: 1. Pierre Donzé, 131 pts; 2. John Matthey; 3. Maurice Guenin; 4. René Salin.

Classe II: 1. Sylvain RoCHAT, 138 pts; 2. Jean-Pierre Zaugg.

Classe III: 1. Paul Oulevay, 157 pts; 2. Dängeli Louis; 3. Cl.-Alain Patthey. (AR)

## memento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 20 h.

Piscine Numa-Droz: fermée jusqu'au 2 septembre.

Vivarium: 14-17 h.

Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

Musée paysan: 14 - 17 h.

Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.

Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

Le Scotch: Bar-Dancing.

Club 55: Dancing, attractions.

Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-dancing.

Dany's-bar: discothèque.

ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Ludothèque, Serre 3: 16-18 h.

Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.

Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.

Permanence de jeunes: 9-21 h.

Boutique 3e âge (Temple-Allemand 23):

Lundi-vendredi, 14-18 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14 - 18 h.

SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.

La Main-tendue: No 143

Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89,

7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures,

Bertallo, L.-Robert 39.

Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

Pour les cinémas, voir page 29

école de conduite Denis Pierrehumbert 039 235.235

a choisi  
**Golf**



## ANTIQUITÉS

J. et R. STEUDLER

Au service de

l'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE

Ventes - Evaluations - Achats  
Du mardi au vendredi, ouvert l'après-midi  
le samedi tout le jour.

Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)  
La Chaux-de-Fonds

## Ing. dipl. FUST SA

Prix les plus bas - Offre dans toutes les marques réputées

### MACHINES À LAVER AUTOMATIQUES

Indesit L 091 prix Fust Fr. 489.-  
Electrolux WH 39 S prix Fust Fr. 998.-  
Novamatic Minimat prix Fust Fr. 990.-  
Miele W 427 prix Fust Fr. 1798.-  
AEG Bella 1001 (mod. fin série) prix Fust Fr. 1990.-  
Location/vente possible

### SÉCHOIRS À LINGE

Electrolux WT 96 «électronique» prix Fust Fr. 990.-  
Novamatic TR 46 «électronique» prix Fust Fr. 1190.-  
Location/vente possible

### LAVE-VAISSELLE

Novamatic GS 12 / 10 couverts prix Fust Fr. 798.-  
acier chromé, avec adoucisseur  
Miele G 520 prix Fust Fr. 1398.-  
Location/vente possible

### RÉFRIGÉRATEURS

Novamatic-Zan. ZC 1400 T prix Fust Fr. 238.-  
Electrolux RF 491 prix Fust Fr. 358.-  
Novamatic-Zan. ZC 2300 prix Fust Fr. 498.-  
225 l. dont 40 l. compartiment congélation  
Novamatic-Zan. C 16/12 R prix Fust Fr. 698.-  
248 l. dont 100 l. compartiment congélation, 2 compresseurs  
Location/vente possible

### CONGÉLATEURS-ARMOIRES

Novamatic-Zan. ZB 1200 V prix Fust Fr. 398.-  
Electrolux TF 45 prix Fust Fr. 458.-  
Location/vente possible

### CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES

Bauknecht SF 31 prix Fust Fr. 398.-  
Electrolux EH 823-X-303 prix Fust Fr. 698.-  
Location/vente possible

### ASPIRATEURS À POUSSIÈRE

Electrolux Z-325 prix Fust Fr. 398.-

**PETITS APPAREILS:** sèche-cheveux, yaourtières, rasoirs, presse-fruits, machines à café, brosse à dents, hydropropulseurs pour hygiène buccodentaire, etc.

aux prix FUST réputés les plus bas!

Choisir - Payer - Emporter ou livraison à domicile.  
Location - Durée minimale 4 mois avec droit d'achat en tout temps aux prix net de FUST et conditions avantageuses de FUST!

Service après-vente FUST, c'est-à-dire à des prix avantageux, ou service après-vente en abonnement.

Très bons spécialistes - Liaison RADIO sur toutes nos voitures!

## Ing. dipl. FUST SA

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél (039) 26 68 65  
Bienne: 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25  
et 36 succursales.

## VOYAGES hertzeisen

Nos prochains circuits d'automne 80

2 au 14 octobre: GRAND TOUR D'ITALIE

Padoue-Venise-Florence-Assise-Rome-Capri-Père Pio. Fr. 1680 tout compris.

10 au 12 octobre: WEEK-END À PARIS, Fr. 330.- tout compris

12-19 octobre: PELERINAGE À LOURDES, Fr. 790.- tout compris



Renseignements - Inscriptions:

DELEMONT  
av. de la Gare 50  
Tél. 066/22 95 22

## ATTENTION

J'informe la population que j'entrepris tout genre de débarras - chambres-hautes - caves - logements - maisons entières - ateliers - usines - entrepôts.

PRIX MODÉRÉS

P. AUGSBURGER - CHIFFONNIER

GARE DE L'EST - CRÊT 31 a  
Tél. (039) 23 84 46 - (039) 22 30 85

## Marti... priorité à la qualité!

Une longue expérience, des conseils avisés, des itinéraires peu communs, des prestations d'assurance étendues et des prix sans surprises... c'est l'exceptionnelle qualité Marti.

### Extrême-Orient

**CHINE** De Pékin à Koweï-lin  
12-28 oct., 14-30 déc.,  
17 jours Fr. 5330.-

**CORÉE** Corée-Extrême-Orient  
Date de voyage:  
30 sept.-19 oct., 20 jours Fr. 7680.-

**LE MONDE** Tour du Monde. Les sites culturels les plus beaux de la Terre. Date de voyage:  
17 oct.-9 nov., 23 jours Fr. 7680.-

A votre agence de voyages ou:

**Marti**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 84  
Tél. (039) 23 27 03

## VISITE VILLAS RÉSIDENCE HELVÉTIE

(intersection rue de la Confédération-rue de l'Helvétie)

Vendredi 29 août 1980,  
de 15 à 18 h.

ou visite sur rendez-vous

Gérance GECO - Tél. (039) 22 11 14-15

Gérance BOLLIGER - Tél. (039) 22 12 85-86

Gérance Edouard BOSQUET - Tél. (039) 23 38 78

• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

Session du Grand Conseil bernois

Les interventions parlementaires en vedette

La formation complémentaire de professeurs, le sous-développement de la culture dans le canton et le principe de la territorialité des langues ont été passés en revue, hier lors de la troisième journée de délibérations du Grand Conseil bernois. En fait, les interventions parlementaires ont tenu la vedette durant les six heures de délibérations. Les affaires du Département des travaux publics et de l'économie publique ont succédé à celles de l'Instruction publique. Rien de transcendant toutefois, que ce soit dans l'une ou l'autre de ces divisions. Tout avait déjà été dit, que ce soit sur les postulats Gsell (formation complémentaire de professeurs) et Gigon (le canton de Berne tiers monde de la culture), ou encore en ce qui concerne l'interpellation Erba (respect de la territorialité des langues).

En ouvrant les délibérations, M. Walter Stoffer (ps, Biglen), souligna le caractère historique de la journée d'hier. En effet, aucune intervention parlementaire n'a été déposée en date du 26 août. Evénement assez exceptionnel, si l'on sait que, au cours de la présente session, le Parlement bernois passera en revue quelque 86 motions, postulats, interpellations ou questions écrites.

Futur membre du gouvernement (il remplacera M. Bauder avant la fin de l'année), l'ancien président du Grand Conseil Hans Kraehenbuhl (prd, Steffisbourg) a remporté une victoire hier matin. Sa motion, demandant l'amélioration des études des journalistes à l'Université de Berne, a passé le cap du législatif, contre l'avis de l'exécutif. Ce dernier proposait une acceptation sous forme de postulat afin de permettre une étude sur une plus longue période. Par 92 voix contre 5, le Grand Conseil a appuyé la requête du radical bernois.

LES FRANCOPHONES À LA TRIBUNE

Le président du gouvernement et directeur de l'Instruction publique, M. Henri-Louis Favre, n'a pas été le seul, hier, à prendre la parole devant l'hémicycle. Bon nombre de députés francophones sont montés à la tribune pour motiver des interventions ou présenter des rapports. Satisfait de la réponse du gouvernement concernant son postulat, M. Raymond Gsell (prd, Plagne), s'est contenté de répondre de sa place. Le directeur de l'Ecole professionnelle commerciale de Bienne demandait une possibilité de complément de formation universitaire (cours d'économie) pour les professeurs de langue enseignant dans les Ecoles de commerce, les Gymnases économiques et les Ecoles professionnelles commerciales. Le Conseil exécutif s'annonce prêt à créer un enseignement donnant des notions techniques en matière de droit et d'économie dans le cadre de la formation des maîtres de gymnase à la Faculté des lettres.

De son côté, le député David Gigon (uj, Corgémont) ne s'est monté que partiellement satisfait de la réponse à son postulat - rejeté à une grande majorité - intitulé «Le tiers monde de la culture». Le directeur de l'Instruction publique a relevé dans sa réponse que le postulat était partiellement réalisé, d'où la raison d'une proposition de refus. Les porte-parole des groupes - tout en se montrant d'accord sur le titre de l'intervention - n'ont pas voulu l'accepter estimant que l'augmentation des subventions ne constituerait pas la panacée attendue.

LE RESPECT DE LA TERRITORIALITÉ DES LANGUES

Une longue discussion s'engagea sur l'interpellation du député Erba (plrj, Grandval) concernant le respect de la territorialité des langues dans le canton de Berne. C'est à la demande du député socialiste Krebs (Douane) que le dialogue s'engagea après un vote positif de 36 contre 21. Le parlementaire allemand contesta d'éventuelles difficultés à la frontière linguistique sur les bords du lac de Bienne. «Nous n'avons pas besoin des autonomistes jurassiens pour faire de l'ordre», conclut M. Krebs. Vice-président de la FJB, M. Albert Giauque (prd, Prêles) présenta les exceptions comme découlant de problèmes humains et non de raisons politiques.

Quant au principal intéressé, l'interpellateur, il développa durant de longues minutes ses considérations tout en se disant partiellement satisfait de la réponse de l'exécutif bernois. Ce dernier, en effet, admet que l'existence des Ecoles de langue allemande sur le territoire francophone est contradictoire aux dispositions de la Constitution cantonale. En conclusion, M. Erba déclara que, selon lui, «la territorialité des langues est violée» avant de motiver son intervention par le fait qu'il ne désire pas qu'un conseiller fédéral vienne dans dix ans reprocher aux Jurassiens de ne pas avoir pris conscience plus rapidement de la germanisation de leur région.

Au cours de l'après-midi, le Grand Conseil a notamment passé en revue la motion du député Aurèle Noirjean (udc, Tramelan). Malgré des appuis d'autres députés francophones, la requête du parlementaire tramelot n'a pas passé le cap du législatif. Afin de prévenir des accidents, M. Noirjean demandait la pose de glissières de sécurité sur la route Tramelan - Tavannes et Les Reussilles - Tramelan. Le gouvernement proposait le rejet de l'intervention.

Enfin, relevons que la modification de la loi concernant l'assurance en cas de maladie (deuxième lecture) n'a pas prêté à de longues discussions. Si les parlementaires adoptent ce même rythme aujourd'hui, il sera question de l'initiative radicale demandant une répartition équitable des mandats au Grand Conseil au sein de l'hémicycle.

Laurent GUYOT

Le canton de Berne contre la révision totale de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux

De l'avis du canton de Berne, une révision totale de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux n'est pas nécessaire. En réponse aux deux avant-projets du Département fédéral de l'intérieur, dans le cadre de la procédure de consultation, le Conseil exécutif propose plutôt que la loi en vigueur actuellement soit adaptée aux exigences modernes par une révision partielle. Au cas où les insuffisances structurelles de cette loi s'avèreraient trop graves, il s'agirait d'envisager un développement ultérieur du deuxième avant-projet soumis pour une loi fédérale sur la faune et la chasse. Si la Confédération se décidait, en revanche, à faire du premier avant-projet la base d'une nouvelle loi, ce projet devrait, dans l'optique bernoise, être modifié avant tout dans le but de donner aux cantons des compétences plus étendues. Ainsi que le gouvernement bernois le souligne dans sa lettre, sa prise de position s'inspire des opinions exprimées par toutes les autorités et organisations

concernées du canton, consultées à ce sujet.

Selon le canton de Berne, la loi en vigueur sur la chasse et la protection des oiseaux du 10 juin 1925, offre aujourd'hui encore aux cantons la base et les conditions nécessaires à une organisation de la chasse, de la surveillance de la chasse et de la protection du gibier tenant compte de l'évolution récente des populations animales ainsi que des nouvelles connaissances scientifiques sur le plan écologique. C'est en se référant à cette loi que le canton de Berne a ainsi fait progresser grandement aussi bien la protection du gibier que la préservation des espèces, par un accroissement du nombre des zones où la chasse est interdite. Cette même base légale a permis l'introduction d'exams d'aptitude sévères pour les chasseurs, une organisation détaillée en matière de police de la chasse et, par voie d'ordonnance, une réglementation flexible pour l'indemnisation des dommages causés par le gibier.

C'est ainsi qu'il a été possible de concilier largement les intérêts divergents des chasseurs, de la protection de la nature et des oiseaux, ainsi que de l'agriculture et de la sylviculture. La loi en vigueur jusqu'ici se distingue en outre par un rapport pondéré entre la réglementation générale relevant du droit fédéral et les possibilités d'aménagement cantonales, ce qui fait défaut aux deux nouveaux avant-projets, relève le gouvernement bernois.

Les modifications nécessaires en vue de l'adaptation à la situation actuelle pourraient se faire par une révision partielle, et ceci en particulier en ce qui concerne l'extension de la préservation des espèces, par une réglementation fédérale uniforme de l'examen d'aptitude des chasseurs et par le renforcement des dispositions pénales relatives aux délits de chasse. Le canton de Berne ne considère pas comme grave le fait qu'une révision partielle n'éliminerait pas les carences de l'ancienne loi du point de vue de la systématisation juridique et de la conception. (oid)

Succès d'une initiative en matière d'éducation des POCH et du PSASJ

Les organisations progressistes (POCH) du canton de Berne et le Parti socialiste autonome du sud du Jura (PSASJ) ont déposé hier à Berne à la Chancellerie cantonale leur initiative intitulée «Réforme scolaire: encourager au lieu de sélectionner», qui a abouti avec 13.276 signatures (12.000 étaient nécessaires). Au cours d'une conférence de presse, des représentants de ces deux organisations ont souligné que le succès de leur initiative au bout de trois mois et demi prouvait qu'elle rencontrait un grand intérêt. Les signatures ont été récoltées dans 276 communes du canton, dont quelque 1500 pour le Jura bernois.

Rappelons que l'initiative des POCH et du PSASJ vise à la suppression de l'examen de passage du degré primaire

au degré secondaire, à la création d'un tronc commun aux deux degrés pour les 5e et 6e années de scolarité, à la suppression des notes jusqu'à la 6e année de scolarité, à l'instauration de cours de rattrapage gratuits et à une réorganisation des degrés supérieurs.

L'aboutissement de cette initiative contribue à la révision du système scolaire bernois, par ailleurs fort discuté, ont souligné les représentants des deux organisations. Durant la session parlementaire de février, le Parlement bernois avait désigné une commission chargée d'examiner un rapport de la Direction de l'Instruction publique en vue d'une révision de la loi sur les écoles. En juin dernier, les citoyens bernois avaient accepté la révision des deux lois scolaires sur l'Ecole primaire et les écoles moyennes. (ats)

• CANTON DU JURA •

Dans un mois au Noirmont

Une aubaine pour les mélomanes...

Les 26 et 27 septembre prochains, la Fanfare des Cadets éternisera sa première bannière. Cet événement historique méritant d'être dignement fêté, un comité d'organisation dynamique s'active depuis de longs mois afin d'en assurer la réussite.

D'ores et déjà, il est possible de signaler que ces journées joyeuses seront bien remplies.

C'est ainsi que la soirée du vendredi 26 sera animée par les différents groupements de cadets ainsi que par l'orchestre «Los Renaldos» dont la renommée n'est plus à faire. Familièrement appelé les «Los», cet ensemble musical du plus haut niveau, réjouira tout le monde par ses jeux musicaux et ses rythmes endiablés. Jeunes et moins jeunes y trouveront certainement leur compte.

Le samedi 27 en soirée, la bannière sera présentée au public, au cours d'une cérémonie fort simple mais certainement inoubliable, que rehaussera bien sûr, la Fanfare des Cadets.

Alors, le «Brass Band» de Bienne prendra la relève et interprétera un magistral concert qui fera date dans les an-

nales musicales d'ici et des environs. Cet événement satisfera à coup sûr les mélomanes les plus exigeants, qui ne manqueront pas de profiter de l'aubaine ainsi offerte.

Le «Brass Band» de Bienne, formé d'environ 30 exécutants hors pair dont la moyenne d'âge tourne autour de 20 ans, est auréolé d'une réputation flatteuse. Partout, il attire, charme les foules. Aussi, n'est-ce pas un effet du hasard, si les plus célèbres salles de musique suisses lui ont déjà ouvert, avec succès, leurs portes. Un titre de vice-champion enlevé avec maestria lors des championnats suisses des «Brass Band» en 1979 prouve, s'il le faut encore, que sa réputation n'est pas usurpée.

Signalons, pour bien situer cet ensemble, que du 2 au 6 octobre prochains, il défendra à l'Albert Hall de Londres, les couleurs de la Suisse au championnat d'Europe des «Brass Band». Belle référence...

«The Red Fires», excellent orchestre s'il en est, animera pour sa part, la soirée familiale. (comm.)

MONSIEUR ADOLPHE STEUDLER,

ainsi que les familles Gagnebin, parentes et alliées, profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements. Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

La famille de

Christian JENNI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages, les attentions, lui ont été d'un précieux réconfort. Elle en gardera un souvenir de profonde reconnaissance.

La famille de

Marcel BLÄTTLER

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie. Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs si belles, l'ont aidée à supporter sa cruelle séparation. Elle en est profondément reconnaissante.

LE LOCLE

La famille de

Monsieur Etienne AELLEN

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Très touchée par l'hommage rendu à son cher disparu, la famille de

Monsieur Arnold GENTIL

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, dons ou envois de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

SOUVENIR

**Mariette CLOUX**

1979 - 27 août - 1980

Très chère maman, un an déjà que tu nous a quittés. Au fond de nos cœurs est gravée la douce image du bonheur passé ensemble où jamais ne régnera l'oubli.

Betty, Renée, Maurice

IN MEMORIAM

**Roland FORESTIER**

27 août 1979

27 août 1980

Le temps passe, le chagrin reste mais chaque jour et à tout instant, tu es parmi nous.

Ta famille

**Pompes funèbres Arnold Wälti**

Epargne 20 Tél. (039) 23 43 64

Jour et nuit - Cercueils - Transports

Formalités - Prix modérés

**GRAPHIA - SECTION NEUCHÂTELOISE**

a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

**Monsieur**

**Louis MÜHLETHALER**

son fidèle ami et membre actif.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 août 1980 au cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Culte à 14 heures.

**LES BOIS**

C'est avec émotion que nous avons ressenti dans notre deuil, la grande estime et l'amitié que vous portiez à notre chère épouse, maman et grand-maman

**Madame Jeanne HUGUENIN-SIMON-VERMOT**

Que toutes les personnes qui, par leur message, leur don, leur offrande de messes, leur envoi de fleurs et leur participation aux funérailles nous ont témoigné leur sympathie, trouvent ici, avec nos remerciements, l'expression de notre profonde reconnaissance.

**LES BOIS, août 1980.**

Monsieur Henri Huguenin;

Le Docteur et Madame Jean-Claude Huguenin-Beumann;

Monsieur et Madame Joseph Boillat-Huguenin.

## Dans le Nord-Ouest de la Somalie Invasion éthiopienne

◆ Suite de la première page

Le ministère de la Défense a précisé que les troupes somaliennes ont réagi et infligé de lourdes pertes aux forces éthiopiennes. Les combats se poursuivraient.

Toujours selon le ministre de la Défense somalien, l'offensive terrestre coïncide avec des attaques aériennes contre les villes de Haridad, Magalabad, Kalabayo, Gabiley et Gorayaol, ainsi que contre d'autres localités de la région.

Le communiqué n'a fourni aucun bilan de pertes et l'attaque dont il a fait état n'a pu être vérifiée d'autres sources.

Les deux pays de la Corne de l'Afrique sont des ennemis héréditaires et ils sont déjà entrés en guerre en 1977-1978 à propos de l'Ogaden, où des maquisards somalis se sont battus pour tenter d'obtenir l'indépendance de la région administrée par l'Éthiopie. Bien que la Somalie ait été vaincue, les guérilleros dont elle soutient l'action ont continué la lutte et lancé des coups de main contre les postes militaires éthiopiens. (ap)

## Entre l'Irak et l'Iran Accrochages

Les troupes iraniennes ont utilisé hier quatre missiles sol-sol dans un engagement contre les forces irakiennes près de la ville frontalière de Qasr-e-Chirin, a annoncé le commandant de la garnison de Kermanschah. Il a ajouté que deux des missiles avaient détruit deux postes militaires irakiens. Les Irakiens, a-t-il dit au téléphone, se sont livrés à un dur barrage d'artillerie, tuant deux soldats iraniens. Il s'agit, a-t-il ajouté, de l'engagement le plus violent depuis le début du conflit. C'est la première fois que de tels missiles sont utilisés. (ats, reuter)

## Dans les montagnes de Cisjordanie et dans la vallée du Jourdain Six nouvelles colonies de peuplement

Le gouvernement israélien a décidé l'installation de six nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie, a-t-on appris hier de sources officielles. Le feu vert pour le projet a été donné dimanche au cours d'une réunion de Cabinet, confirmant ainsi une décision préalable de la Commission de défense.

Le vice-premier ministre, M. Yigael Yadin, a protesté contre trois des colonies envisagées, celles situées dans les montagnes de Cisjordanie à forte densité de population arabe, mais le Cabinet a rejeté sa protestation. Trois autres sont prévues dans la vallée du Jourdain, une région peu peuplée et dans laquelle les colonies doivent servir de rideau contre d'éventuelles infiltrations depuis la Jordanie.

Ces six colonies font partie d'un groupe de dix qui doit clore le programme gouvernemental, comme l'avait annoncé le président du Conseil, M. Menahem Begin. Ce programme a porté à 85 le nombre de colonies israéliennes en Cisjordanie.

Par ailleurs, un porte-parole de l'armée a annoncé hier que les forces de sécurité israéliennes avaient démolé à Naplouse la maison d'un Palestinien accusé de faire partie d'un réseau terroriste, basé dans la région de Naplouse et responsable d'un attentat perpétré l'année

dernière dans un marché de Tel-Aviv - deux bombes avaient explosé, faisant trois morts et 82 blessés. Les membres du réseau ont été arrêtés.

Enfin, une bombe a été découverte mardi soir devant un cinéma de Dimona, dans le sud du pays. Elle avait été réglée pour exploser au moment de l'entrée des spectateurs, mais les policiers l'ont découverte à temps et l'ont fait sauter.

## Revers diplomatique

D'autre part, à la suite de l'annonce officielle du transfert des ambassades des Pays-Bas et d'Haiti de Jérusalem à Tel-Aviv, des responsables du Panama et du Costa-Rica ont également fait savoir que leurs gouvernements avaient pris une décision semblable. Cet exode des ambassades constitue un sérieux revers diplomatique pour le gouvernement de M. Menahem Begin, après qu'il eut fait de la Ville sainte sa capitale «indivisible et éternelle».

Sur les 13 pays initialement représentés à Jérusalem, seuls le Guatemala, la République dominicaine, la Bolivie et la Colombie n'ont, à ce jour, pas décidé de transférer leurs ambassades. Le Chili, l'Uruguay, l'Équateur, le Venezuela et le Salvador, avaient été les premiers à annoncer le départ de Jérusalem de leurs représentations.

Tous les autres pays ont leurs ambassades à Tel-Aviv, l'annexion de la partie orientale de Jérusalem par Israël au terme de la Guerre des Six Jours en 1967 n'ayant été reconnue par aucun d'entre eux.

Le ministère des Affaires étrangères israélien a réagi avec «une profonde tristesse» aux transferts. «Le gouvernement israélien est convaincu que le fait de plier à de telles pressions (les pressions arabes) est une grande erreur, comme

de nombreux pays l'ont appris à leurs dépens par le passé», a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le transfert de l'ambassade des Pays-Bas - le seul pays européen qui était représenté à Jérusalem - a été particulièrement ressenti en Israël, dont les Hollandais étaient, avec les Américains, un des fidèles alliés. Le gouvernement israélien a toutefois affirmé qu'il ne fléchirait pas dans sa détermination à conserver l'ensemble de Jérusalem, secteur arabe compris, au sein de l'État hébreu. (ap)

## A Beyrouth: attentat contre l'ambassadeur US

M. Gunther Dean, ambassadeur des États-Unis au Liban a échappé hier à une tentative d'assassinat dans les quartiers est de Beyrouth, à prédominance chrétienne, a annoncé la Radio d'État libanaise.

Selon la radio, plusieurs hommes circulant en voiture ont ouvert le feu et lancé une grenade sur l'automobile de l'ambassadeur qui traversait le quartier d'Hazmieh.

Mais les gardes du corps du diplomate ont riposté et plusieurs balles ont atteint le véhicule des assaillants.

«Les coupables ont alors abandonné leur voiture et se sont enfuis. L'armée a vérifié le secteur pour tenter de les retrouver», a ajouté la radio. (reuter)

## A Carcassonne Les dangers de l'aspirateur

Une femme de ménage de Caux-et-Sauzens (Aude), Mme Michèle Bernabé, 45 ans, a été victime d'un accident du travail peu banal.

Elle était en train de passer l'aspirateur chez son employeur à Carcassonne lorsque, en nettoyant sous un lit, l'appareil a heurté un fusil chargé qui se trouvait là. Le coup est parti, blessant Mme Bernabé à un pied.

La femme de ménage a été hospitalisée, et son état n'inspire pas d'inquiétude. (ap)

## En Corée du Sud L'ascension de M. Chun

L'homme fort de Corée du Sud, M. Chun Doo-hwan, a été officiellement nommé président hier par le collège électoral national.

Au cours d'un vote qui n'était en fait qu'une pure formalité, les membres du collège ont élu M. Chun, 49 ans, par 2524 voix sur 2540. Un bulletin de vote a été déclaré nul et il y a eu 15 abstentions. M. Chun était le seul candidat «en présence». (ap)

● **KINSHASA.** - M. Nguza Karl I Bond, commissaire d'État (ministre) aux Affaires étrangères et à la coopération internationale, a été nommé commissaire d'État (premier ministre) du Zaïre.

● **ROME.** - Le gouvernement italien a obtenu hier à la Chambre un vote de confiance qui, par 317 voix contre 257, lui permet d'aller de l'avant pour faire approuver son plan de redressement économique.

● **WASHINGTON.** - Le déficit du commerce extérieur des États-Unis s'est établi à 1,85 milliard de dollars au mois de juillet, soit le niveau le plus bas enregistré depuis mars 1979.

● **TÉHÉRAN.** - Les neuf membres de l'Assemblée nationale de la secte «Bahai», autorité dirigeante de cette communauté religieuse considérée comme hérétique par le Clergé chiite iranien, ont été arrêtés le 21 août en Iran.

## En Grande-Bretagne Chômage record

Pour la première fois depuis près d'un demi-siècle, la Grande-Bretagne a dépassé le cap des deux millions de chômeurs.

La récession de l'économie continuant de s'aggraver sous le double effet du ralentissement de l'économie mondiale et de la rigoureuse politique anti-inflationniste du gouvernement Thatcher, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de près de 105.000 de la mi-juillet à la mi-août pour atteindre 2.001.208, le total le plus élevé enregistré depuis 1936.

Il serait encore beaucoup plus élevé sans les quelque 200.000 emplois créés artificiellement grâce à des subventions de l'État. De même, les retraites anticipées tendent à le réduire et de nombreuses femmes, privées de leur emploi, rentrent au foyer sans s'inscrire au chômage.

Les perspectives de l'emploi demeurent des plus sombres. (afp)

## Tass dénonce «l'activité subversive des éléments antisocialistes en Pologne»

◆ Suite de la première page

«Il existe cependant toujours des problèmes à régler, en ce qui concerne les aspects juridiques», a déclaré M. Gwiazda. «Comme tout ce qui concerne la loi, cela demande du temps. Mais nous sommes heureux que les discussions aient été bonnes et constructives».

## Une Pologne forte

A l'évidence, c'est de cette question épineuse des «syndicats libres» que dépend le dénouement de la crise. Le gouvernement souhaite conserver la structure actuelle du Conseil central des syn-

dicats, quitte à en garantir d'une certaine manière l'autonomie et l'indépendance. Le MKS, lui, entend partir de l'organisation nouvelle mise en place sur le littoral pour l'étendre progressivement à l'ensemble du pays.

A cet égard, le principal animateur du présidium du MKS, M. Lech Walesa, a déclaré hier que les revendications salariales étaient secondaires: «Je peux me contenter d'une assiette de soupe par jour, mais je veux avoir le droit de prendre des décisions sur les problèmes de l'entreprise», a-t-il dit.

Interrogé d'autre part sur les conséquences économiques des grèves qui pa-

ralysent le pays, M. Walesa a répondu: «Nous ne voulons pas que la Pologne s'écroule à cause de nous, nous voulons que la Pologne soit forte, riche et souvraine».

## JUSQU'AU BOUT

En revanche, l'homélie du cardinal Wyszynski semble n'avoir frappé les grévistes que par sa signification politique, le fait que les autorités communistes aient en dernière ressource appelé l'Église à la rescousse. Témoin, cette réflexion d'un gréviste de 22 ans entendue sur le chantier: «Le gouvernement a eu besoin de faire appel au cardinal pour calmer les esprits; mais ce n'est pas le cardinal qui nous fera reprendre le travail. Nous irons jusqu'au bout».

Dans la matinée déjà, M. Walesa n'avait fait que cette remarque: «Il y a un danger qui plane sur le pays, et c'est contre ce danger que le cardinal Wyszynski a voulu nous mettre en garde».

Si le travail n'avait pas repris sur le littoral, on signalait également de nouvelles grèves à Wrocław où, selon des informations de source dissidente, un comité intergrèves aurait été constitué. (ats)

## Parlement suédois

### Augmentation des taxes sur l'alcool et le tabac

Le Parlement suédois, réuni cette semaine en session extraordinaire pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, a approuvé à l'unanimité mardi soir une hausse des taxes sur l'alcool et le tabac.

Il s'agit des premières décisions d'un train de mesures économiques présenté par le gouvernement pour tenter d'assainir l'économie suédoise et de remédier au déficit, devenu chronique, de ses comptes extérieurs.

Les nouvelles taxes sur l'alcool correspondent à une augmentation moyenne

de 15 pour cent sur les alcools forts, et de 5 à 6 pour cent sur la bière et le vin. Pour le tabac, la hausse se traduira par une augmentation de 50 oere (50 centimes français) par paquet de cigarettes qui vaut actuellement entre 8 et 10 couronnes (environ la même somme en francs).

Le reste des mesures gouvernementales, plus controversées, fera l'objet d'un vote à l'issue de la session extraordinaire le 5 septembre: il comporte notamment une hausse de l'essence et de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) qui passerait de 20,6 à 23,4 pour cent, atteignant ainsi l'un des taux les plus élevés d'Europe. (afp)

## Prévisions météorologiques

Le temps deviendra assez ensoleillé à partir de l'ouest.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429 m. 36.

## Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Hier à 17 h.: + 0,74 m. = 750,74 m.

## UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

### Une manœuvre machiavélique

La Commission sénatoriale américaine chargée d'enquêter sur les liens de Billy Carter avec la Libye continue ses travaux. Cette semaine encore, elle a écouté, cinq heures durant, un exposé consacré aux informations réunies par les services de renseignements américains sur le terrorisme libyen et sur les efforts de Tripoli visant à influencer la politique de Washington.

Semblablement, le frère cadet du président a comparu mardi devant un grand jury à Washington.

Il semble toutefois qu'on n'est toujours pas plus avancé pour oser affirmer que Billy Carter a aidé les Libyens dans leurs efforts pour acquérir les huit avions cargo C-130 qu'ils avaient payés, mais sur lesquels la Maison-Blanche avait imposé un embargo.

Au demeurant, même si l'on accorde encore une certaine crédibilité au système parlementaire américain, la mise en accusation du frère du président américain apparaît de plus en plus comme une des plus machiavéliques manœuvres d'un monde politique qui ne s'est jamais beaucoup signalé par ses scrupules et son honnêteté.

Certes, Billy Carter est un raté, un ivrogne et l'on peut même douter de son équilibre psychique. Ne vient-il pas de déclarer: «Je suis le seul qui ne soit pas fou dans la famille: j'ai un frère qui fait le président, une mère qui, à 70 ans, s'est mise à faire la volontaire dans le «Corps de la paix» et une sœur qui va en moto avec un énorme casque. Oui, j'en suis convaincu, le seul qui ne soit pas fou dans la famille, c'est moi».

Mais abstraction faite de la personnalité très particulière de Billy Carter, force est de constater que «son affaire» a été montée de toutes pièces. Et ceci probablement par des gens qui n'aiment pas la politique étrangère de son frère.

En effet, en dépit des apparences et des foucades du colonel Kadhafi, les relations américano-libyennes sont loin d'être mauvaises et les États-Unis ont été extrêmement discrets, on l'aura remarqué, quand, au début du mois, des forces est-allemandes ont puissamment aidé les troupes fidèles à M. Kadhafi à mater une insurrection militaire dans la région de Tobrouk.

On n'a aussi pas suffisamment en tête que 50 sociétés américaines et plus de 2000 citoyens américains sont établis en Libye et y ont souvent de gros intérêts qu'ils songent d'ailleurs à développer, car l'avenir leur semble prometteur. Face aux neuf milliards de dollars que les Américains versent bon an mal an pour acheter du pétrole, ne vendent-ils pas seulement pour 500 millions de dollars de biens et de services à la Libye? Pour les hommes d'affaires américains, il y a donc un marché à découvrir.

D'autre part, de nombreuses délégations libyennes font des balades de bonne volonté aux États-Unis et les citoyens américains, sans fonction officielle, auxquels Tripoli offre des voyages gratuits en Libye ne sont pas une rareté.

De telles réalités doivent être gardées en mémoire, si l'on veut juger les faits avec le regard froid et comprendre qui veut abattre Jimmy Carter par Billy interposé.

Willy BRANDT

## PARIS NE CÈDE PAS

◆ Suite de la première page

En somme, le gouvernement a renvoyé armateurs et marins-pêcheurs à la réunion de la Commission nationale de conciliation prévue pour aujourd'hui, et a maintenu son refus d'alléger, comme le demandaient les petits patrons-pêcheurs, le prix du gasole de pêche. Le problème reste entier, même si les auteurs du blocus des ports pétroliers ont été contraints à se retirer, meurtris dans leur fierté et pour quelques-uns dans leur chair. Leur action pourrait bien maintenant être prise en compte par les gens de mer d'autres secteurs.

En effet, au Havre, les officiers des remorqueurs du port ont décidé de cesser le travail hier matin «tant que les forces de l'ordre et la Marine nationale se trouveront à Antifer». De leur côté, les ma-

rins de ces remorqueurs ont décidé de boycotter durant 24 heures le terminal pétrolier.

Par ailleurs, les chalutiers qui bloquaient Fos et ceux qui avaient verrouillé Le Havre ont levé le blocus pour regagner leurs ports d'attache, où ils vont maintenant panser leurs plaies.

Cependant, si le mouvement des navires était redevenu normal hier matin à Fos et au Havre, on ne pouvait en dire autant de nombreux autres ports et de celui de Boulogne en particulier, complètement paralysé sur terre par les marayeurs, les transporteurs et les poissonniers ambulants, et sur mer par les pêcheurs. Les mareyeurs ont préféré renoncer à une audience des référés où ils avaient assigné les pêcheurs, pour bloquer le trafic routier. (ap)

## Pour les ravisseurs calabrais Mauvaise journée

La journée a été mauvaise pour les ravisseurs calabrais qui se sont d'abord trompés de victime, avant d'en laisser fuir une seconde. A Ardore Marina, près de Reggio de Calabre, des malfaiteurs ont remis en liberté dans la nuit un préparateur en pharmacie de 51 ans, M. Antonio Sorbara, qu'ils avaient enlevé mardi soir: ils l'avaient pris pour le propriétaire de l'officine.

Un jeune homme de 19 ans, Ilario Mazza, fils d'un riche homme d'affaires, a réussi pour sa part à échapper à ses ravisseurs quelques heures après avoir été enlevé près du domicile familial. (ap)